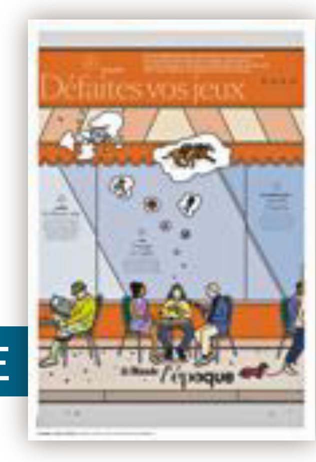
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024
80E ANNÉE – NO 24707
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde



L'ÉPOQUE – SUPPLÉMENT

PARIS SPORTIFS : UNE ADDICTION DIFFICILE À COMBATTRE

Européennes : les enjeux d'une élection capitale

▸ Plus de 360 millions d'Européens sont appelés aux urnes, depuis le jeudi 6 juin et jusqu'au dimanche 9 juin, pour élire les membres du Parlement

▸ Le continent voit s'amonceler les défis, de la guerre en Ukraine à la crise écologique, en passant par la menace de décrochage économique

▸ La montée des partis d'extrême droite, partout en Europe, a marqué la campagne. Ils devraient représenter l'une des forces majeures de l'Hémicycle

▸ Le scrutin sera suivi de tractations pour se répartir les « top jobs », la présidence de la Commission, du Conseil européen, et les affaires étrangères

▸ En France, où la participation s'annonce relativement faible, la campagne s'est concentrée sur les enjeux nationaux

PAGES 2-3 ET 6

AIDE À MOURIR : L'ASSEMBLÉE ASSOUPLIT LES CONDITIONS D'ACCÈS

▸ Les critères permettant à un patient d'accéder à l'aide à mourir ont été élargis

▸ Catherine Vautrin, ministre de la santé, a dû faire des concessions à sa majorité

▸ L'article 6 du texte a été largement réécrit

PAGE 9



Le vote de l'article 6 de la loi sur la fin de vie, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 7 juin. LAURE BOYER/HANS LUCAS

Ukraine Zelensky en visite à Paris, la France accroît son aide militaire

POUR SA QUATRIÈME visite en France, liée aux 80 ans du Débarquement, Volodymyr Zelensky a transmis un double message : des remerciements pour les annonces faites par Emmanuel Macron d'un accroissement de l'aide militaire, notamment par la fourniture de Mirage 2000-5 à Kiev, et une demande renouvelée d'appui supplémentaire. Sébastien Lecornu, le ministre des armées, a indiqué que 4 500 soldats ukrainiens allaient être formés. Un fonds de 200 millions d'euros sera par ailleurs créé pour soutenir la reconstruction d'infrastructures visées par les troupes russes. Le conglomérat d'armement franco-allemand KNDS va également s'implanter en Ukraine pour coproduire des munitions localement.

PAGE 7 ET ÉDITORIAL PAGE 29

Universités
Le dégel de la hausse des droits d'inscription

Après quatre années de blocage des tarifs, lié à la crise du Covid-19, les frais augmentent d'environ 3 %. Une décision contestée par les syndicats étudiants, qui alertent sur la précarité grandissante

PAGE 10

Audiovisuel
Bolloré lorgne le joyau africain MultiChoice

L'offre de Canal+ pour acquérir le groupe sud-africain aux 21,7 millions d'abonnés a été acceptée. Si la vente était conclue, la nouvelle entité serait en quasi monopole sur l'offre de télé payante en Afrique

PAGE 14

Royaume-Uni
80 ans du Débarquement : le faux pas de Sunak

PAGE 3

Idées
L'Europe a-t-elle les atouts pour être un champion technologique ?

PAGES 26-27

Mayotte
Les paradoxes d'une prison surpeuplée

PAGE 8

Théâtre
Arthur Nauzyciel livre une version mémorable des « Paravents »

PAGE 17

Géopolitique Les enfants-soldats des Moudjahidin du peuple iranien



Mohammad Reza Torabi, à Cologne (Allemagne), le 16 août 2023. ARNE PIEPKE POUR « LE MONDE »

TROIS anciens membres des Mujaheddin-e Khalq (« combattants du peuple »), mouvance d'inspiration islamo-marxiste qui mena une lutte armée contre le chah puis contre la République islamique d'Iran, racontent au *Monde* leur enrôlement à l'adolescence, leur jeunesse guerrière sous la férule de ce groupe et les pressions dont ils ont fait l'objet.

Connu également sous l'appellation d'Organisation des moudjahidin du peuple iranien, ce mouvement, qui se présente aujourd'hui comme une alternative pacifique au régime en place en Iran, a été retiré des listes des entités terroristes américaine et européenne, après avoir renoncé à l'utilisation de la violence.

PAGES 22À 25

Gaza
Des convois privés autorisés à entrer

Israël orchestre la reprise erratique d'importations de nourriture, en lien direct avec des marchands, au risque de laisser prospérer les bandes armées

PAGE 4

Economie
Les gigafactories cherchent leurs salariés du futur

La région des Hauts-de-France concentre les projets d'usines de batteries. Un gisement potentiel de 20 000 emplois, qui nécessite la mise en place d'une filière de formation

PAGE 16

M 00147 - 609 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, **Allemagne** 4,70 €, **Andorre** 4,20 €, **Autriche** 4,40 €, **Belgique** 3,90 €, **Espagne** 4,10 €, **Grèce** 4,10 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,90 €, **Italie** 4,10 €, **Luxembourg** 4 €, **Maroc** 30 DH, **Pays-Bas** 4,50 €, **Portugal cont.** 4,10 €, **La Réunion** 3,90 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 6,50 DT

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024

Des élections « décisives » pour l'avenir de l'Union européenne

L'issue du scrutin qui s'achève dimanche déterminera la gouvernance de l'UE, alors que les défis sécuritaires, économiques et climatiques se font pressants



BRUXELLES - *bureau européen*

«*Il s'agit de l'élection européenne la plus importante de l'histoire.*» Alors qu'un peu plus de 360 millions d'Européens devaient se rendre aux urnes, du jeudi 6 au dimanche 9 juin, afin d'élire 720 eurodéputés, les têtes de liste françaises ont toutes cherché à dramatiser le rendez-vous électoral. De Valérie Hayer, pour la majorité présidentielle, à Jordan Bardella pour le Rassemblement national (RN), en passant par Marie Toussaint (Europe Ecologie-Les Verts, EELV), François-Xavier Bellamy (Les Républicains, LR), Manon Aubry (La France insoumise, LFI) ou Raphaël Glucksmann (Place publique et le Parti socialiste, PS), ils ont répété cette phrase à l'envi, cherchant à mobiliser leurs troupes et à faire mentir les projections sur l'abstention.

Il est vrai que, pour chacun d'entre eux, les enjeux nationaux de ce scrutin sont majeurs. Emmanuel Macron y joue en partie sa crédibilité sur la scène européenne, le RN s'imagine en marche vers l'Elysée, Les Verts sont menacés de disparition, les socialistes rêvent qu'il soit le point de départ d'un renouveau… Mais qu'en est-il pour l'Union européenne (UE)?

«*C'est vrai, cette fois-ci, l'UE se trouve probablement dans la phase la plus décisive de ses 70 ans d'histoire. Le nombre et la gravité des crises, des défis et des bouleversements auxquels elle est confrontée simultanément sont sans précédent*», écrivait fin mai, sur le site de la fondation Bertelsmann, l'expert des sujets européens Malte Tim Zabel.

La guerre en Ukraine à ses portes, le conflit israélo-palestinien, le décrochage économique de l'Europe, le désintérêt croissant des Etats-Unis pour ses alliés du Vieux Continent, la perspective de l'élection de Donald Trump, l'offensive commerciale et diplomatique de la Chine sur la scène mondiale, sans oublier le réchauffement climatique mettent sans conteste l'Union au défi de se réinventer. «*L'Europe est mortelle*», prévient Emmanuel Macron. «*L'histoire s'accélère et l'on risque un effacement de la France et de l'Europe*», insiste Jordan Bardella.

Percée de l'extrême droite Dans ce contexte, les sondages annoncent une percée inédite de l'extrême droite. Elle devrait arriver en tête dans au moins deux pays fondateurs de l'Union, la France, où le RN devance largement la liste macroniste, et l'Italie, où Fratelli d'Italia, le parti post-fasciste de la présidente du conseil, Giorgia Meloni, est donné grand gagnant. Le Vlaams Belang belge, le Parti pour la liberté (PVV) néerlandais, le portugais Chega, l'espagnol Vox, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), les polonais Droit et justice (PiS) et Konfederacja ou le hongrois Fidesz devraient aussi envoyer d'importants contingents à Strasbourg.

Au total, les partis souverainistes et nationalistes pourraient compter jusqu'à 200 élus, contre 160 aujourd'hui, et donc, en théorie, représenter l'une des premières forces politiques du Parlement européen. Encore faudrait-il, pour cela, qu'ils s'allient, ce qu'ils ne sont jusqu'ici jamais parvenus à faire, tant certains sujets, comme leur rapport à la Russie ou aux Etats-Unis, les divisent.

Aujourd'hui, les droites radicales se partagent entre deux groupes, les Conservateurs et réformistes européens (ECR, où siègent les élus de Fratelli d'Italia et du PiS polonais) et Identité et démocratie (ID, dont fait partie le RN). On en trouve aussi – c'est le cas du Fidesz hongrois de Viktor Orban et de l'AfD allemande – chez les «non-inscrits».

Ces derniers mois, les protagonistes de l'extrême droite européenne se sont beaucoup parlé, essayant de dessiner la nouvelle organisation qui leur permettrait de maximiser leur influence. D'un côté, Marine Le Pen et le premier ministre hongrois, Viktor Orban, imaginent désormais qu'une alliance des droites radicales serait enfin possible. De l'autre, Giorgia Meloni souhaiterait reproduire à Strasbourg ce qu'elle a fait à Rome: une coalition entre tout ou partie d'ECR, auquel Fratelli d'Italia appartient, d'ID où l'on retrouve la Ligue, et des droites conservatrices européennes du Parti populaire européen (PPE) qui accueille Forza Italia. Mais le PPE n'est prêt à travailler qu'avec des partis «*proeuropéens, pro-Ukraine et pro-Etat de droit*», assure Ursula von der Leyen, sa candidate pour la présidence de la Commission, qu'elle occupe déjà depuis 2019.

Les grandes manœuvres ont commencé. Reconquête! a rejoint ECR, le RN a exclu l'AfD de ID, espérant ainsi se rendre plus fréquentable aux yeux de Viktor Orban et de Giorgia Meloni, le Fidesz pense intégrer ECR après les élections… Pour autant, à ce stade, personne ne sait ce qu'il faut en attendre.

La majorité du centre devrait survivre Malgré la progression de l'extrême droite, le PPE ne perdrait pas de terrain. Il devrait rester, après le 9 juin, la première force politique au Parlement européen et conserver le rang qu'il occupe depuis 1979. Les enquêtes d'opinion le voient en tête en Allemagne, en Espagne et en Pologne et il pourrait compter jusqu'à 180 élus. En léger recul, les sociaux-démocrates (S&D) conserveraient leur deuxième place au sein de l'hémicycle, avec quelque 140 eurodéputés. La dynamique de la liste socialiste en France ainsi que la bonne tenue de la gauche en Italie et en Espagne lui permettraient d'éviter le pire.

Pendant des décennies, le PPE et les S&D, qui avaient, à eux deux, plus de la moitié des sièges, ont gouverné ensemble le Parlement strasbourgeois. En 2019, pour la première fois, ils ont dû s'allier aux libéraux de Renew et former une coalition à trois. C'est sur cette majorité – «la majorité von der Leyen» – que la présidente de la Commission s'est appuyée pour faire voter ses propositions législatives.

«*Vu les sondages, cette coalition des trois partis devrait être reconduite*», juge-t-on au PPE comme chez les S&D, même si Renew, affaibli par la dégringolade annoncée de la délégation macroniste, devrait voir ses troupes réduites à moins de 90 élus. Au total, cette coalition du centre pourrait encore compter 400 élus, s'assurant ainsi une majorité au sein de l'Hémicycle.

Le casse-tête d'Ursula von der Leyen Sur le papier, il s'agit là d'une majorité confortable. En réalité, elle pourrait se révéler fragile, sur certains sujets en tout cas comme le pacte vert, l'immigration et le budget communautaire, qui divisent les trois alliés. Surtout, elle ne garantit en rien à Ursula von der Leyen d'être reconduite à la présidence de la Commission. Pour ce faire, il faut déjà que le PPE reste la première force politique au Parlement européen, ce qui semble acquis. L'ex-ministre d'Angela Merkel devra ensuite être nommée par les chefs d'Etat et de gouvernement européens à la majorité qualifiée puis investie par au moins 361 des 720 eurodéputés élus le 9 juin.

La majorité menée par le PPE devrait survivre mais pourrait se révéler fragile sur certains sujets comme le pacte vert, l'immigration et le budget

A ce stade, les Vingt-Sept privilégient sa candidature, même si certains d'entre eux, à commencer par Emmanuel Macron et Giorgia Meloni, entretiennent volontiers le doute, en espérant monnayer au plus cher leur soutien. Ils connaissent ses qualités et ses défauts, elle s'est montrée à la hauteur des défis de ces cinq dernières années et, surtout, elle sait, quand il le faut, servir leurs intérêts.

Mais au Parlement européen, les jeux ne sont pas faits et ils ne le seraient pour aucun autre candidat, tant l'équation apparaît complexe. Déjà, en 2019, la nomination d'Ursula von der Leyen avait été confirmée dans l'hémicycle de justesse, avec neuf voix d'avance. Cette fois-ci, elle part avec une majorité plus étroite, dont elle sait qu'une partie lui manquera.

Même dans son propre camp du PPE, où l'on juge qu'elle a mené une politique trop verte et trop sociale depuis cinq ans, Ursula von der Leyen ne fera pas le plein de voix. Il y aura des défections jusqu'à l'Union chrétienne-démocrate (CDU) allemande, dont elle est issue. Dans ce contexte à hauts risques politiques, l'Allemande n'a pas d'autre choix que de chercher des soutiens au-delà de sa majorité.

C'est là que l'affaire se complique encore un peu plus. Les Verts – en perte de vitesse, ils devraient conserver une bonne cinquantaine d'élus – sont prêts à la soutenir si elle poursuit le pacte vert. Mais le PPE, pour qui l'UE s'est déjà embarrassée de trop de normes environnementales depuis 2019, ne veut pas en entendre parler.

Dans le doute, la présidente de la Commission cherche aussi à assurer ses arrières dans les rangs de l'extrême droite, en particulier auprès de Fratelli d'Italia et de Giorgia Meloni, qu'elle ménage tout particulièrement. Au risque cette fois, de perdre le soutien des S&D ou de Renew. Olaf Scholz, le chancelier allemand SPD, a prévenu: «*toute autre solution*» qu'une alliance avec les partis «*traditionnels*», à savoir les S&D, le PPE, Renew et les Verts, «*serait une erreur pour l'avenir de l'Europe*».

La délicate répartition des «top jobs» «*C'est une équation impossible qu'il va bien falloir résoudre*», juge un diplomate européen. D'autant que la nomination d'Ursula von der Leyen par les chefs d'Etat et de gouvernement s'insère dans un jeu plus large qui doit leur permettre, au lendemain des élections, de pourvoir tous les postes stratégiques de l'Union. Le 17 juin au soir, ils dîneront ensemble à Bruxelles, pour tirer les leçons du scrutin. Ils espèrent en sortir avec un nom pour chacun des «*top jobs*» européens: la présidence de la Commission, celle du Conseil européen, aujourd'hui occupée par le Belge libéral Charles Michel, et le poste de haut-représentant aux affaires étrangères, actuellement aux mains du socialiste espagnol Josep Borrell.

Il s'agit là d'un exercice complexe, qui doit respecter des équilibres politiques, géographiques et de genre. En tenant compte, dans le même temps, d'une autre nomination – celle du secrétaire général de l'OTAN qui, par le hasard des calendriers, arrive en même temps – et du choix que feront les eurodéputés pour la présidence du Parlement européen. Le nom de Mark Rutte, le premier ministre libéral des Pays-Bas, est évoqué pour l'OTAN, et celui de la Maltaise (PPE) Roberta Metsola, déjà en poste, pour le Parlement.

Les socialistes veulent placer l'un des leurs au «perchoir», à mi-mandat, et convoitent la présidence du Conseil européen pour l'ex-premier ministre portugais Antonio Costa. La diplomatie européenne reviendrait dès lors à la famille libérale, qui, entre autres, envisage d'y placer la première ministre estonienne, Kaja Kallas.

Le pacte vert joue son avenir Si les dirigeants européens ne parviennent pas à s'entendre le 17 juin, ils ont déjà fixé un autre rendez-vous, les 27 et 28 juin, à Bruxelles. A cette occasion, ils doivent également définir les grandes lignes du programme de travail qu'ils donneront à la Commission pour les cinq années à venir. Cet exercice donnera lui aussi lieu à des marchandages en tout genre, alors que, de Paris à Berlin en passant par Rome, Varsovie et Copenhague, on veut voir ses priorités reprises. Sans quoi, un chef d'Etat ou de gouvernement mal servi pourrait avoir du mal à convaincre ses troupes au Parlement européen de soutenir l'investiture d'Ursula von der Leyen… et le bel édifice en voie de construction pourrait s'écrouler. Les Vingt-Sept devront aussi veiller à ne pas

La première ministre danoise agressée

Mette Frederiksen a été poussée violemment par un homme, vendredi 7 juin, sur une place de Copenhague, ont annoncé ses services, précisant que l'agresseur avait été arrêté et que la première ministre danoise était «*choquée par l'incident*». Cette attaque, condamnée à l'unisson par l'exécutif européen, intervient après une série d'agressions contre des personnalités politiques de tous bords, sur leur lieu de travail ou en campagne électorale, notamment en Allemagne, à l'approche des européennes. Le 15 mai, le premier ministre slovaque, Robert Fico, avait essuyé plusieurs tirs à bout portant alors qu'il saluait ses partisans après une réunion du gouvernement dans la ville de Handlova, dans le centre de la Slovaquie.



Terry Reintke, tête de liste des Verts européens, et la ministre allemande des affaires étrangères, Annalena Baerbock, lors d'un meeting des Verts, à Cologne, en Allemagne, le 7 juin.
WOLFGANG RATTAY/REUTERS

fâcher les eurodéputés, qui pourraient être tentés, le cas échéant, de se venger lors du vote sur la présidence de la Commission.

Pendant la campagne, la plupart des partis ont soutenu la création d'une Europe de la défense, mais la manière de la financer reste à définir. Si les libéraux et les sociaux-démocrates réclament un nouvel emprunt commun de 100 milliards d'euros pour accompagner le réarmement européen et le soutien militaire à l'Ukraine, les autres groupes, à commencer par le PPE, ne cachent pas leurs réticences à cette option.

La nécessité de relancer la compétitivité de l'UE fait également plutôt consensus. Mais, là aussi, les recettes pour y parvenir divisent, alors que les Européens vont devoir investir massivement pour financer les transitions verte et numérique et que les Etats-Unis comme la Chine ont déjà pris de l'avance.

L'avenir du pacte vert devrait, pour sa part, donner lieu à de vifs débats. Hormis les écologistes et, dans une moindre mesure, les sociaux-démocrates, aucun groupe ne veut aller plus loin. Les libéraux et le PPE insistent sur la nécessité de mettre en œuvre la soixantaine de législations qui ont été adoptées sous cette mandature pour lutter contre le réchauffement climatique. Pour le reste, ils appellent à une *« pause réglementaire »*. L'extrême droite, quant à elle, milite pour le démantèlement du pacte vert et exige l'abandon de certaines législations, comme celle qui interdit de mettre sur le marché des voitures à moteur thermique en 2035.

Enfin, la question migratoire pourrait être des plus difficiles. La droite et l'extrême droite jugent insuffisant le pacte sur la migration et l'asile, voté en avril après huit ans de négociations. Le PPE, comme une quinzaine d'Etats membres, réclame l'externalisation du traitement des procédures d'asiles des migrants en dehors de l'UE, à l'image de ce que le Royaume-Uni a prévu de faire au Rwanda. Un tel dispositif contreviendrait à la Convention européenne des droits de l'Homme, rappellent les S&D, Renew, les Verts et la gauche radicale, qui y sont opposés.

Les Vingt-Sept espèrent boucler leurs négociations sur les « top jobs » et l'agenda stratégique fin juin, afin que les nouveaux eurodéputés puissent voter le 18 juillet, à Strasbourg, sur la nomination de la prochaine – ou du prochain – président(e) de la Commission. Dans la nuit de dimanche à lundi, quand les résultats des élections seront connus, ils mesureront mieux l'ampleur des difficultés qui les attendent. ■

PHILIPPE JACQUÉ
ET VIRGINIE MALINGRE

Législatives au Royaume-Uni : Rishi Sunak enchaîne les bévues

Le premier ministre s'est éclipsé des commémorations du D-Day

LONDRES - *correspondante*

La campagne de Rishi Sunak a commencé sous de mauvais auspices le 22 mai, quand le premier ministre britannique a annoncé des élections législatives anticipées au 4 juillet, malgré les 20 points de retard de son Parti conservateur sur les travaillistes. Il avait piteuse allure ce jour-là, trempé par une pluie diluvienne sur les marches du 10, Downing Street, la voix en partie couverte par la chanson « Things Can Only Get Better », l'hymne de la campagne victorieuse du travailliste Tony Blair en 1997, diffusée à plein volume par des militants anti-Brexit. Depuis cette entrée en matière malheureuse, le dirigeant sortant de 44 ans n'en finit plus d'enchaîner les revers et les gaffes. Vendredi 7 juin, il a dû prendre la plume sur le réseau social X pour s'excuser d'avoir écourté sa présence aux commémorations des 80 ans du Débarquement en Normandie.

Jeudi, il a assisté à la cérémonie au mémorial britannique en présence d'Emmanuel Macron, du roi Charles III et de la reine, mais il est retourné au Royaume-Uni juste après, pour enregistrer une interview politique sur ITV, manquant la séquence cruciale au mémorial américain avec Joe Biden et le président ukrainien, Volodymyr Zelensky. *« A la réflexion, c'était une erreur de ne pas rester plus longtemps en France, et je m'en excuse »*, a reconnu Rishi Sunak dans un rare mouvement de contrition.

Son erreur politique est évidente : sur les photographies officielles, c'est l'ex-premier ministre David Cameron, aujourd'hui son ministre des affaires étrangères, qui s'est tenu aux côtés des autres dirigeants pour une séquence diplomatique hautement symbolique. Pire : il a donné une occasion en or à son grand rival Keir Starmer, le chef de file du Labour, d'être photographié en train d'échanger avec le roi Charles III et Volodymyr Zelensky – lui permettant d'endosser avant l'heure un costume de chef de gouvernement. Même Nigel Farage, le chef du parti d'extrême droite Reform UK et candidat aux législatives, est arrivé en Normandie dès le 5 juin au soir pour peaufiner son image de patriote.

Manque de « dignité »

Ce manque de respect affiché pour un anniversaire d'une importance historique majeure pour l'Europe et le Royaume-Uni (qui servit de base arrière à la préparation du D-Day et envoya plus de 60 000 soldats débarquer en Normandie) a suscité une volée de critiques dévastatrices. *« J'ai pris la seule décision qu'il fallait prendre, je suis resté, par respect pour les vétérans, pour leur dire merci au nom du pays* (…) *et de mes enfants qui ne vivraient pas dans ce monde de paix sans eux »*, a cinglé Keir Starmer. Ed Davey, le chef de file des libéraux-démocrates, a souligné qu'un *« des plus grands privilèges de la fonction de premier ministre est d'honorer ceux qui servent* [le pays]*, mais Rishi Sunak les a abandonnés sur les plages de Normandie »*.

Le chef du gouvernement n'en est pas à sa première erreur de jugement. Fin mai, il a invité face caméra des électeurs gallois à *« regarder l'Euro 2024 de foot »*, alors que le Pays de Galles n'est pas qualifié. Alors que son ministre le plus expérimenté, Michael Gove, annonce qu'il renonce à briguer un siège de député et se retire de la campagne, Rishi Sunak a aussi la mauvaise idée de s'afficher face au Musée du *Titanic*, à Belfast, où les journalistes lui demandent évidemment quand le bateau conservateur va couler.

« A la réflexion, c'était une erreur de ne pas rester plus longtemps en France, et je m'en excuse »
RISHI SUNAK
premier ministre britannique

Il ne fait bizarrement rien pour accélérer l'examen du seul projet de loi qui semblait lui tenir à cœur (l'interdiction de fumer à partir de 15 ans, d'ici à quelques années), avant que le Parlement ne soit dissous. Il propose le retour d'un service national pour les jeunes adultes, aussitôt dénoncé par Steve Baker, son secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord et ex-ingénieur de la Royal Air Force. Lors du premier débat télévisé de la campagne, il accuse le Labour de vouloir augmenter de *« 2 000 livres sterling »* les impôts des ménages britanniques, citant les calculs des fonctionnaires du Trésor qui crient à la manipulation et contestent le chiffre. Et l'un des clips de campagne des tories, sur les réseaux sociaux, affiche un drapeau britannique à l'envers (un signal de détresse)…

Son retour anticipé des cérémonies normandes réduit encore plus l'espoir d'une remontée dans les sondages pour les conservateurs, au vu du respect que les Britanniques portent à leur armée et la révérence qu'ils affichent pour la génération de la guerre, qui a résisté aux assauts de l'Allemagne nazie. Rishi Sunak *« a laissé tomber le pays »*, a réagi un vétéran de 98 ans, Ken Hay, sur la chaîne Sky News, vendredi. *« Je suis sidéré »* par la décision du premier ministre, a aussi avoué Tim Montgomerie, un conservateur très influent, soulignant à la BBC son manque de *« dignité »*.

« Qu'est-ce qu'ont encore prévu les géniaux conseillers de M. Sunak pour aggraver [la position des tories] *dans les sondages ? Pousser David Attenborough (le célèbre documentariste, 98 ans) dans les escaliers ? Interdire les fish and chips ? Expédier l'ours Paddington au Rwanda ? »*, se demande sur X Patrick Kidd, chroniqueur politique au *Times*. L'avance des travaillistes dans les sondages n'ayant pas fléchi depuis le début de la campagne, l'entrée de Keir Starmer à Downing Street en juillet fait de moins en moins de doutes. Pire pour les tories : un sondage YouGov pour Sky News publié le 6 juin place le parti d'extrême droite Reform UK à 17 % des intentions de vote, deux points seulement derrière les conservateurs (19 %). ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Pierre-Yves Maillard, le meneur de l'éveil inattendu d'une gauche musclée en Suisse

Une votation sur le coût de l'assurance-maladie aura lieu dimanche 9 juin

LAUSANNE (SUISSE) - *envoyé spécial*

Pierre-Yves Maillard reçoit au Café Romand, une légendaire brasserie lausannoise. Il n'a pas pris place depuis deux minutes derrière son café qu'un client l'interpelle : *« Vraiment merci pour ce que vous faites pour les gens, je vais voter “oui” le 9 juin. »* Dimanche, les Suisses sont appelés à se prononcer sur une nouvelle initiative de la gauche, emmenée par ce dirigeant syndical et élu, visant à juguler, cette fois, le coût pour les ménages de l'assurance-maladie.

La scène pourrait paraître arrangée et sa spontanéité sujette à question. Au contraire, ces interpellations enthousiastes se multiplient ces derniers mois, assure Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, la première centrale du pays, et conseiller aux Etats (sénateur) du canton de Vaud au Parlement national. Il est désormais l'homme *« le plus puissant du pays »* pour la presse libérale de Zurich, qui fait la pluie et le beau temps depuis si longtemps sur la scène politique nationale qu'elle cache mal son agacement face à l'irruption d'un champion de gauche dans la nation alpine. Qu'a donc fait Pierre-Yves Maillard pour mériter louanges et opprobre dans la même mesure ?

Le 3 mars, tête d'affiche d'une coalition de gauche, il a fait voter, pour la première fois dans l'histoire helvétique, et contre la volonté du gouvernement et du Parlement à majorité de droite, une initiative pour l'extension de l'Etat providence. Dès le 1er janvier 2025, les retraités suisses toucheront un treizième mois de pension de retraite. En tant que principal syndicaliste, il était déjà un poids lourd de la politique nationale depuis des années. Mais il joue maintenant dans une autre division. *« Bientôt, Maillard pourra marcher sur l'eau et traverser le lac Léman jusqu'à Evian »*, note un haut fonctionnaire fédéral.

« Icône de l'esprit du temps »

L'homme a le triomphe modeste. Tout juste s'amuse-t-il de la stupéfaction des élites alémaniques, effarées de constater *« qu'on leur a changé leur peuple docile »*. *« La vérité*, ajoute-t-il, *c'est que depuis cinq ans, la classe moyenne n'est plus protégée comme elle l'avait toujours été. Les charges fixes deviennent écrasantes pour les ménages et la classe politique avait perdu l'habitude de traiter les questions de revenus. Nous vivons une crise de la répartition. »*

L'argumentation tient en quelques chiffres, qu'il énumère. En Suisse, une famille de deux adultes et deux enfants, c'est 2 500 francs de loyer (2 500 euros), 1 000 francs d'assurance-maladie et 1 000 francs d'impôt. *« Or le salaire médian est de 6 500 francs, il n'y a pas besoin de faire de savants calculs pour voir que la marge se réduit. »* Principale pierre d'achoppement, l'assurance-maladie.

Dans le système helvétique hybride, l'Etat oblige les individus à contracter auprès de caisses privées, qui répercutent chaque année sur leurs assurés la hausse continue des coûts de la santé. Les soins sont certes de très haut niveau. N'empêche, l'annonce des tarifs à venir des primes mensuelles d'assurance-maladie, qui ont doublé en vingt ans, est désormais vécue comme un traumatisme national chaque automne.

Le 9 juin, les Suisses se prononceront sur une nouvelle initiative de la gauche emmenée par Pierre-Yves Maillard, exigeant que le coût de cette assurance-maladie ne puisse plus dépasser 10 % du revenu disponible des ménages. Bien partie dans les sondages, la proposition pourrait toutefois ne pas passer la rampe en raison de l'opposition de nombreux petits cantons conservateurs en Suisse alémanique. *« Les primes d'assurance-maladie sont le seul impôt qui augmente chaque année »*, tonne M. Maillard, qui avait introduit un mécanisme de protection des assurés de ce type dans le canton de Vaud, quand il était ministre à Lausanne.

Actif en politique depuis plus de trois décennies, homme blanc, quinquagénaire, Pierre-Yves Maillard n'incarne pas franchement l'image que le Parti socialiste suisse aimerait projeter, lui qui est dirigé par une coprésidence homme-femme ainsi que le veulent ses statuts. Il est pourtant devenu ces derniers mois *« l'icône du nouvel esprit du temps »*, selon l'expression du politologue zurichois Michael Hermann, de l'institut Sotomo.

Le sénateur socialiste succéderait ainsi symboliquement à la précédente figure dominante de la politique helvétique, le tribun national-populiste Christoph Blocher (UDC, extrême droite), qui a donné le ton à tous les débats politiques en Suisse pendant près de trois décennies. Après l'affrontement entre les nationaux-conservateurs et le centre gauche, *« nous assistons à une lutte entre les protectionnistes de gauche et les libéraux »*, ajoute M. Hermann. Pierre-Yves Maillard ne dit pas le contraire : *« Nos initiatives offrent des solutions concrètes et soulèvent la chape de plomb néolibérale. »*

Est-il pour autant devenu ce populiste de gauche que décrivent ses détracteurs, le plus souvent en Suisse alémanique ? *« Le populisme est un concept flou. J'essaie d'être au service du peuple, mais je combats la démagogie et la xénophobie, comme le culte de l'homme fort*, conteste Pierre-Yves Maillard. *J'ai toujours été socialiste, convaincu de la pertinence des combats collectifs pour davantage de justice sociale. »* Encore très minoritaire en Suisse dans les élections législatives (la gauche n'occupe qu'un tiers des sièges au Parlement à Berne), ce courant gagne du terrain dans les consultations populaires, cette démocratie directe si typiquement helvétique. ■

SERGE ENDERLIN

Dans le chaos de Gaza, des convois privés et armés

Depuis l'invasion de Rafah, Israël orchestre la reprise erratique d'importations directement avec des marchands

RAMALLAH (CISJORDANIE) - *envoyé spécial*

Jeudi 6 juin, trente camions qui acheminaient de l'aide humanitaire des Nations unies à Gaza ont été attaqués, peu après avoir franchi le poste-frontière israélien de Kerem Shalom. *« Des hommes en armes ont tiré dans les roues pour les immobiliser et ont blessé plusieurs chauffeurs*, raconte le propriétaire, Nahed Shuheibar. *Ils ont balancé les cargaisons de farine et de boîtes de conserve pour trouver des cigarettes de contrebande qui y étaient cachées. »*

M. Shuheibar est un convoyeur bien établi à Gaza. Voilà plusieurs décennies qu'il travaille pour l'UNRWA, la principale agence de l'ONU dans l'enclave. Ces cigarettes, qui s'échangent à prix d'or à Gaza, avaient été cachées dans ses camions en provenance d'Egypte, à son insu, affirme-t-il. Elles suscitaient la convoitise *« de familles mafieuses »* gazaouies, précise M. Shuheibar, joint par téléphone car l'armée israélienne interdit au *Monde* comme à toute la presse étrangère de se rendre à Gaza.

De tels incidents se multiplient, depuis l'invasion de la ville frontière de Rafah, le 6 mai, par l'armée israélienne, qui a déplacé un million de personnes. L'Etat hébreu cherche à démanteler les derniers bataillons du Hamas, dans le sud de l'enclave. L'armée détruit aussi les maigres structures de gouvernement qui demeuraient en place, aux mains du mouvement palestinien. Le 2 juin, déjà, M. Shuheibar avait dû rendre une visite de courtoisie à des clans mafieux de Rafah, qui, la veille, avaient pris d'assaut l'un de ses convois. *« Ces gangs exigent que nous payions pour leur "protection". Ils s'en moquent si la société gazaouie tombe en ruine, ils ne se préoccupent que de leur argent »*, affirme-t-il.

Depuis le début de la guerre, M. Shuheibar achemine, avec sa flotte de 60 camions, soit un tiers environ de ceux qui roulent encore dans Gaza, une part de l'aide des Nations unies depuis les frontières. A Rafah, la police gazaouie a escorté ses convois jusqu'en février. Puis Israël a commencé à bombarder ces hommes en uniforme, vestiges d'une autorité gouvernementale aux mains du Hamas depuis 2007. Après mûre réflexion, ces policiers ont recommencé à escorter les convois, en civil et dans des voitures banalisées, confirment deux hautes sources onusiennes. Ainsi, *« le*

> **« Des gangs exigent que nous payions pour leur "protection" »**
> NAHED SHUHEIBAR
> convoyeur

Hamas a escorté et sécurisé toute l'aide jusqu'à ce qu'Israël s'empare du point de passage de Rafah », résume le convoyeur.

Ce temps est fini. Le 6 mai, l'Etat hébreu a fermé à Rafah le principal poste-frontière pour l'acheminement de nourriture dans l'enclave. Il réoriente en partie ces circuits à travers ses propres frontières, dans le plus grand désordre. La nouveauté, c'est qu'il a autorisé la reprise du commerce de nourriture entre Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza à tout importateur privé désireux de s'y risquer. Moins de 100 camions sont ainsi passés chaque jour par le terminal de Kerem Shalom.

A Al-Boureij, petite cité du centre de l'enclave, cette ouverture a permis aux frères Al-Baba de regarnir les rayons désespérément vides de leur supermarché, et de faire baisser les prix, de manière erratique. Elle les a aussi poussés à créer une milice. Des cousins et des parents se dressent, armé de bâtons sur leurs camions, pour convoyer de l'huile de cuisson, du fromage, du sel ou des tomates en conserve.

Ces gardes tiennent à portée de main des armes à feu, mais ils les cachent sous des bâches. Ils craignent d'attirer l'attention d'un drone israélien. Le Hamas les intimide aussi, car il interdit à de tels groupes de lui faire concurrence en paradant, kalachnikov en main. *« Nous essayons de servir notre communauté et de dissuader les gangs, qui tentent d'accaparer les livraisons, pour les revendre au marché noir, et font monter les prix »*, raconte Mohamad Sami El-Baba, l'un des propriétaires.

L'armée israélienne affirme au *Monde* avoir autorisé ces importations commerciales pour pallier les *« difficultés de la communauté internationale à transporter ces biens »*. Cependant, les camions privés ont eu durant un mois priorité sur ceux des humanitaires, alors que les circuits logistiques des Nations unies ont été brisés par l'attaque de Rafah. *« Cette nourriture est bienvenue, mais elle ne peut qu'être couplée à l'aide, qui demeure limitée par Israël*, déplore Juliette Touma, directrice de la communication de l'UNRWA. *La majorité des gens à Gaza n'ont plus de quoi acheter cette nourriture : ils ne parviennent même pas à trouver de l'argent liquide. »*



Vérification du chargement de nourriture d'un camion, à Hébron (Cisjordanie), le 28 mai. MUSSA ISSA QAWASMA/REUTERS

Un responsable humanitaire à Gaza relève, par ailleurs, qu'aucune réflexion n'a été menée par Israël sur les besoins d'une population soumise depuis des mois à la faim : *« Du soda et des chips entrent à Gaza, pendant que des enfants malnutris manquent de l'essentiel, et que leurs mères n'ont pas de serviettes hygiéniques »*, déplore-t-il.

« C'est l'anarchie »

Ce commerce est orchestré par l'armée, en lien direct avec des marchands gazaouis. Il s'établit sans coordination avec l'Autorité palestinienne, vouée aux gémonies par le gouvernement israélien. A Ramallah, le nouveau ministre de l'économie, Mohammad Alamour, y voit la poursuite d'une ambition israélienne. *« Ils veulent achever de couper la Palestine en deux morceaux : ce gouvernement nous refuse tout contact entre Gaza et la Cisjordanie »*, dit-il.

Depuis le mois de mai, Jamal Al-Asbah commerce de nouveau avec Gaza. *« C'est l'anarchie : on ne paie pas de taxes, on ne fait pas de factures. Il n'y a aucun contrôle de qualité, rien, sinon les inspections sécuritaires des Israéliens. Je ne connais aucun de mes nouveaux clients, alors je les fais payer d'avance »*, raconte ce gros marchand de sucre, dans son bureau de Ramallah, en crachant un lourd nuage de cigare. De grandes familles gazaouies avec lesquelles il traitait avant guerre sont parties en exil ou ont fait faillite. *« Nous traitons aujourd'hui avec des marchands de guerre : n'importe qui, qui a assez d'argent et le goût du risque pour acheter trois camions »*, constate-t-il.

Fin mai, M. Al-Asbah a perdu deux camions en Cisjordanie. Des coupeurs de routes israéliens bloquent ces convois et en détruisent le chargement, sans que l'armée y fasse grand-chose. Activistes d'extrême droite, partisans d'un nettoyage ethnique de Gaza, ils refusent tout acheminement de nourriture dans l'enclave.

Tant de risques se paient : acheminer un camion de nourriture de Cisjordanie à Gaza coûte aujourd'hui environ 5 000 euros, selon Iyad Abu Ramadan, le patron de la chambre de commerce de Gaza. C'est moins que les tarifs

> **« Nous traitons aujourd'hui avec des marchands de guerre »**
> JAMAL AL-ASBAH
> vendeur à Ramallah

prohibitifs (23 000 euros) qui avaient fini par s'imposer à la frontière égyptienne. Le résultat d'un monopole accordé par le gouvernement égyptien à l'entrepreneur et chef de milice Ibrahim Al-Argani, tout-puissant dans la province frontalière du Sinaï. La faute aussi à un second monopole, accordé par Israël jusqu'au printemps à cinq grands importateurs gazaouis. L'un d'eux, entrepreneur bien établi et respecté, qui tient à demeurer anonyme, avait fait appel à des *« militants armés de Rafah »*, puis à la police locale pour sécuriser ses convois. Ce bref monopole lui a valu d'être accusé à Gaza de gonfler artificiellement les prix. *« Ces marchands ont abusé de leur autorité »*, assure ainsi M. Ramadan, de la chambre de commerce. Ils ont aussi ferraillé avec le ministère de l'économie gazaoui, à qui il fut reproché d'accaparer une part des vivres et d'alimenter le marché noir, sous couvert de réguler les prix.

Le gouvernement israélien a prétendu s'appuyer sur certaines familles de Gaza pour orchestrer le commerce de nourriture, puis faire émerger une nouvelle élite. Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a reconnu son échec, le 15 mai : *« Cette tentative n'a pas abouti, car le Hamas a menacé* [ces familles] *et a même blessé certains d'entre eux afin d'en dissuader d'autres »*, concédait-il.

Cependant, le gouvernement israélien prétend encore faire émerger une alternative au Hamas et au Fatah, au pouvoir en Cisjordanie. *« Les Israéliens perdent leur temps à de telles tentatives, parce qu'ils ne connaissent plus la société gazaouie »*, conclut l'un des cinq grands importateurs gazaouis, qui tient à demeurer anonyme. Avant le retrait de l'armée de Gaza, en 2005, *« leurs officiers connaissaient les gens personnellement*, rappelle-t-il. *Aujourd'hui, ils utilisent le renseignement numérique et lisent des rapports. Il n'y a pas de dialogue direct entre nous et tout ce qu'ils créent, c'est du chaos »*. ■

LOUIS IMBERT

A la frontière entre le Liban et Israël, la montée des périls

Le Hezbollah a intensifié l'ampleur de ses attaques contre le nord d'Israël, tandis que l'Etat hébreu agite la menace d'une opération militaire

BEYROUTH - *correspondante*, JÉRUSALEM - *envoyé spécial*

A force d'être répétée, la menace d'une opération militaire israélienne au Liban contre le Hezbollah est-elle en train de prendre dangereusement corps ? L'escalade, de part et d'autre de la frontière, a pris récemment deux visages.

Du côté du Hezbollah, celui d'une agressivité accrue, marquée par une intensification des tirs en direction du territoire israélien. Les feux déclenchés par des arrivées de roquettes qui ont consumé 1 000 hectares en début de semaine dans les environs de Kiryat Shmona, grande ville du nord-est proche de la frontière, ont marqué les esprits. Côté israélien, l'escalade est plus nettement verbale, mais n'en est pas moins menaçante. Des visites presque quotidiennes de responsables politiques, ou militaires dans la région, renforcent cette tension. Mercredi 5 juin, le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, déclarait ainsi à Kiryat Shmona : *« Nous sommes préparés en vue d'une action très intense dans le Nord* [pour y affronter le Hezbollah]. *D'une façon ou d'une autre, nous allons y restaurer la sécurité. »*

Cette formulation rappelle qu'un important dispositif militaire y a été déployé, mais signifie aussi que l'heure du choix entre une solution négociée avec le Hezbollah ou une opération militaire au Liban approcherait. Mardi, le chef d'état-major israélien, le général Herzi Halevi, annonçait à Kiryat Shmona : *« Nous approchons du point où une décision devra être prise. »*

Depuis mai, le Hezbollah a nettement intensifié la fréquence et l'ampleur de ses attaques contre le nord d'Israël, 325 au cours de ce mois un niveau inégalé depuis octobre 2023. Récemment, il a eu recours à des moyens de plus en plus précis et sophistiqués. L'organisation chiite libanaise fait désormais usage de façon plus systématique de drones armés et de missiles à courte portée Burkan pour viser des cibles, notamment des bases militaires et des systèmes antiaériens, et ce en profondeur – jusqu'à 50 kilomètres en territoire israélien. La précision de ses frappes s'est aussi notablement améliorée, supposant des capacités renforcées en matière de renseignement.

Eviter une extension du conflit

Le Hezbollah s'emploie aussi, au moyen de missiles sol-air, à abattre des drones israéliens dans l'espace aérien libanais. Pour la première fois, au soir du jeudi 6 juin, il a employé des missiles de défense aérienne contre des avions israéliens. Le Parti de Dieu entend ainsi montrer qu'il dispose d'une capacité de dissuasion conventionnelle. Une façon de répondre à l'escalade verbale, côté israélien, et à la menace en filigrane d'une opération militaire.

Une solution négociée sur le « front Nord » (selon la terminologie israélienne), à laquelle Paris et Washington prêtent leur concours depuis des mois, a besoin d'un préalable pour être finalisée : celui de la conclusion d'un accord menant à une cessation des hostilités à Gaza. Or, les négociations menées actuellement en vue d'un accord concernant la guerre dans l'enclave, poussées par les Etats-Unis, menacent de s'effondrer, condamnant le conflit le long de la frontière libanaise à conserver son potentiel dévastateur.

« Tant que la guerre se poursuit à Gaza, il n'y a pas d'issue négociée possible pour la question du Hezbollah », souligne Sima Shine, responsable du programme Iran à l'Institut d'études de sécurité nationale de l'université de Tel-Aviv. *« Une partie des responsables du secteur de la sécurité israélienne*, ajoute-t-elle, *est en faveur d'une opération militaire qu'elle conçoit comme limitée, et dont l'objet serait de chasser le Hezbollah d'une zone tampon le long de la frontière, côté libanais. »* Un calcul périlleux, risquant d'entraîner une extension du conflit bien au-delà de la bande frontalière. La chercheuse, ancienne des services de renseignement, note toutefois : *« Parmi les principaux acteurs extérieurs, nul ne veut que ce conflit se transforme ainsi en guerre ouverte, ni les Etats-Unis ni l'Iran. »*

Washington et Paris multiplient les messages à l'adresse des responsables libanais et israéliens pour empêcher une confrontation ouverte. Selon le site *Axios*, l'administration Biden a averti Israël qu'une *« guerre limitée »*, à l'instar d'une invasion terrestre dans la bande frontalière libanaise, pourrait pousser l'Iran à intervenir. Mardi, le numéro deux du Hezbollah, Naïm Qassem, a répété que le mouvement chiite ne cherchait pas à étendre le conflit, mais qu'il était prêt à se battre si une guerre lui était imposée. Un message délivré au lendemain d'une visite à Beyrouth du chef de la diplomatie iranienne par intérim, Ali Bagheri Kani.

Parrain du Hezbollah, l'Iran ne veut pas d'une confrontation ouverte avec Israël. En avril, Téhéran avait lui-même usé de retenue dans le face-à-face belliqueux qui l'a opposé à l'Etat hébreu. Tandis que les milices chiites qui lui sont affiliées au Liban, en Syrie, en Irak et au Yémen exercent une pression militaire sur Israël, l'Iran joue la carte diplomatique, cherchant à approfondir son dialogue avec les pays du Golfe et à maintenir des discussions indirectes avec les Etats-Unis. ■

JEAN-PHILIPPE RÉMY
ET HÉLÈNE SALLON

Sadat, le « Wagner turc » dont l'ombre plane sur le Sahel

Les mercenaires de la compagnie de sécurité proche du président Erdogan pourraient jouer un rôle au Niger et au Mali, après la Libye et l'Azerbaïdjan

ISTANBUL - *correspondant*

Des mercenaires syriens pro-Turcs au Niger ? L'information, pas encore confirmée par des documents probants, a commencé à filtrer début mai avec l'annonce par l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH, établi à Londres) des premiers morts rapatriés au pays, victimes syriennes enrôlées sur le front du Sahel au service des desseins géopolitiques d'Ankara.

Depuis lors, l'OSDH, centre d'information lié à l'opposition syrienne, s'est fait l'écho d'arrivées successives au Niger de *« plus d'un millier »* de ces combattants syriens sous la bannière de Sadat, une société privée de sécurité turque proche du président Recep Tayyip Erdogan. Si l'offensive turque en Afrique est une vieille histoire, où l'offre sécuritaire se mêle aux contrats économiques, à l'humanitaire et à la promotion d'un islam de l'école des Frères musulmans, une attention nouvelle semble se porter au Sahel à l'heure où le départ des Français et des Américains invite à rafler des gains stratégiques.

« Au Niger, les mercenaires syriens sont censés garder des mines, des installations pétrolières ou des bases militaires, souligne Rami Abdel-Rahman, le directeur de l'OSDH. *Mais ils se retrouvent ensuite impliqués dans des combats contre les groupes djihadistes. Neuf de ces combattants syriens sont morts à ce jour. »* Fait troublant, l'OSDH rapporte que ces miliciens combattent aux côtés des *« Russes »* d'Africa Corps (ex-Wagner), voire abandonnés à l'autorité de ces derniers, alors que Moscou et Ankara sont censés être en rivalité sur le théâtre syrien. *« En fait, Russes et Turcs coopèrent au Niger »*, assure M. Abdel-Rahman.

Indiscipline notoire

Le 16 mai, l'Agence France-Presse a recueilli le témoignage de deux miliciens syriens pro-Turcs, l'un présent au Niger, l'autre se préparant à s'y rendre. Mais la présence de ces Syriens sur place n'est pas encore établie. Les sources sécuritaires, politiques et diplomatiques installées au Niger jointes par *Le Monde* affirment ne pas disposer de preuves attestant du déploiement de Sadat. Une telle projection militaire d'Ankara au Sahel, si elle était confirmée, ne serait pas absurde au regard des pratiques turques. Selon des sources sécuritaires ouest-africaines, des négociations ont bien eu lieu entre le régime militaire à Niamey et Sadat, outil mis au service de la stratégie d'influence de la Turquie. A l'automne 2020, la compagnie avait ainsi dépêché des mercenaires syriens en soutien de l'Azerbaïdjan dans son conflit avec l'Arménie sur le Haut-Karabakh.

Neuf mois plus tôt, la même opération s'était déroulée en Libye occidentale pour le compte du gouvernement de Tripoli. Un rapport du département américain de la défense, daté de juin 2020, établit sans ambiguïté le rôle de Sadat dans l'encadrement de quelque cinq mille supplétifs syriens en Tripolitaine aux côtés de soldats d'Ankara. L'intervention avait permis au gouvernement de Faïez Sarraj, allié de la Turquie, de repousser un assaut du maréchal Khalifa Haftar, épaulé par les miliciens russes de Wagner. Le rapport américain s'inquiétait de l'indiscipline notoire de ces mercenaires syriens (*« mauvaises conduites, vols, agressions sexuelles »*), susceptible de susciter une réaction hostile de la part des Libyens.

Sadat a été fondé en février 2012 par Adnan Tanriverdi, un ancien général turc démis de ses fonctions en raison de ses penchants islamistes. Sur son site Internet, le groupe se présente comme *« la première et la seule entreprise en Turquie »* fournissant *« des services de conseil »* dans *« le secteur international de la défense et de la sécurité intérieure »*, dans l'objectif d'*« aider le monde islamique »*.

Dès sa naissance, Sadat a été considéré par l'opposition turque comme *« l'armée parallèle »* de Recep Tayyip Erdogan. De fait, le groupe a joué un rôle lors du coup d'Etat manqué de juillet 2016, armant les civils favorables au président contre les putschistes. Dans les semaines qui ont suivi, Adnan Tanriverdi a été nommé conseiller principal d'Erdogan. Il est entré au Conseil national de sécurité, mais en a été écarté fin 2019 après avoir déclaré que *« le Mahdi* [descendant du prophète dont la venue annonce la fin des temps] *allait arriver »* et qu'il fallait *« se préparer en conséquence »*.

« Depuis quelques années, Sadat semble avoir perdu de son influence, analyse Yohanan Benhaïm, chercheur à l'Institut français d'études anatoliennes. *Les transformations internes à l'armée, sa reprise en main par le régime, le consensus trouvé dans la lutte contre le Parti des travailleurs du Kurdistan* [PKK] *ou la politique étrangère ont ressoudé les institutions d'Etat. Le groupe est donc aujourd'hui davantage spécialisé sur la gestion des miliciens syriens et l'exportation des capacités humaines en coopération avec l'armée. »*

Selon des sources sécuritaires, des négociations ont eu lieu entre le régime militaire à Niamey et Sadat

Le scénario en cours au Sahel pourrait en être le prolongement. Au Niger, la junte du général Abdourahamane Tiani, issue du coup d'Etat de juillet 2023, s'est rapprochée de la Turquie comme elle l'a fait avec la Russie, dont les paramilitaires d'Africa Corps sont arrivés à Niamey en avril sur fond de rupture avec la France et les Etats-Unis. A la fin du même mois, à l'issue d'un entretien entre le ministre nigérien de la défense, le général Salifou Mody, et l'ambassadeur turc Ozgür Çinar, Niamey a annoncé un *« renforcement de la coopération dans le domaine de la défense »* avec la Turquie.

Les équipements turcs prisés

Trois mois plus tôt, M. Mody avait accompagné Ali Lamine Zeine, le chef du gouvernement de transition, à Ankara pour une visite officielle résolument axée sur la sécurité après être passé par Moscou et Téhéran. Reçue par le président turc le 1er février, la délégation de Niamey avait ensuite visité le siège de fleurons de l'industrie de défense. *« Nous sommes tout simplement fascinés par le niveau technologique de tout ce matériel de guerre. Nous sommes venus* [le] *faire livrer à notre pays. Une bonne partie est déjà sur place »*, s'était enthousiasmé M. Zeine, au micro de la télévision nationale nigérienne, à sa descente d'un véhicule blindé testé au siège de l'entreprise turque Nurol Makina.

Moins onéreux et assortis de moins de conditionnalités que les solutions militaires proposées par les pays occidentaux, les équipements turcs ont la cote auprès des dirigeants africains. Tête de pont de l'industrie de l'armement d'Ankara : les drones armés de l'entreprise Bayraktar. Les trois régimes militaires au pouvoir au Niger, au Mali et au Burkina Faso en ont acquis plusieurs modèles, pour lutter contre les groupes djihadistes. Les drones Bayraktar TB2 ont joué un rôle décisif dans la reconquête par les forces maliennes, en novembre 2023, de Kidal, principale ville du nord du pays, contrôlée par les rebelles issus des formations à majorité touareg et arabe.

Au Mali, Sadat aurait pour mission d'assurer la sécurité privée du colonel Assimi Goïta, président de la transition

Au Mali, le nom de Sadat commence donc à circuler, même si, comme au Niger, l'incertitude règne sur la réalité de son déploiement. Les sources jointes par *Le Monde* convergent pour créditer Sadat d'une mission, celle d'assurer la sécurité privée du colonel Assimi Goïta, le président de la transition, qui se sentirait de plus en plus menacé par le colonel Sadio Camara, son propre ministre de la défense et coauteur des putschs d'août 2020 et mai 2021. Ce dernier fut l'artisan du déploiement des quelque deux mille mercenaires russes de Wagner dans le pays depuis fin 2021.

Dans un tweet publié le 16 mai, All Eyes on Wagner, un collectif d'enquête sur les réseaux russes en Afrique, avait rapporté une *« compétition au sommet entre Wagner et Sadat parmi les colonels maliens »*. *« Goïta cherche à se constituer sa propre garde prétorienne en faisant venir Sadat, car il se méfie de Camara et des mercenaires de Wagner »*, confirme une source sécuritaire ouest-africaine. Depuis plusieurs mois, un conflit larvé oppose les deux chefs putschistes concernant la période de transition, qui a été prolongée de deux à cinq ans mi-mai. *« Goïta veut s'accrocher au pouvoir, et ça déplaît à Camara »*, glisse une autre source malienne. Contactés, ni Sadat ni Bamako n'ont répondu aux sollicitations du *Monde*. ■

FRÉDÉRIC BOBIN, NICOLAS BOURCIER, ET MORGANE LE CAM

RUSSIE

Le Français arrêté placé en détention provisoire

Au lendemain de son interpellation à Moscou, Laurent Vinatier, 47 ans, représentant d'une ONG suisse, a été placé, vendredi 7 juin, en détention provisoire jusqu'au 5 août par un tribunal. Lors de l'audience, qui s'est tenue dans la capitale russe, le seul chef d'accusation cité contre lui a été de ne pas s'être enregistré comme « agent de l'étranger », un délit passible de cinq ans de prison. Vendredi, le président Emmanuel Macron a appelé la Russie à libérer sans délai M. Vinatier, estimant que *« les éléments de propagande qui ont été donnés sur lui ne correspondent pas à la réalité »*. – (AFP.)

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024



La tête de liste Renaissance, Valérie Hayer, et celle du RN, Jordan Bardella (au centre), avant un débat sur le plateau de BFM-TV, le 27 mai.
BRUNO LÉVY POUR « LE MONDE »

Une campagne européenne très française

Le camp présidentiel n'a pas réussi à imposer ses thèmes, quand le RN s'est focalisé sur la critique de Macron

Dans le camp présidentiel, l'événement a été vendu pendant des jours comme *« le point de bascule »* de la campagne des élections européennes. Ce jeudi 25 avril, Emmanuel Macron est de retour à la Sorbonne, sept ans après y avoir prononcé l'un des discours fondateurs de son premier quinquennat sur l'avenir de l'Union européenne. Sous les dorures du grand amphithéâtre, un parterre de ministres et de cadres de la majorité attend de le voir réenchanter l'idéal pro-européen et enfin allumer l'étincelle qui permettra à cette campagne de démarrer. La tête de liste de la majorité, Valérie Hayer, désignée par défaut deux mois plus tôt, souffre d'un cruel manque de notoriété, et seul le chef de l'Etat semble en mesure de donner du souffle à cette campagne des européennes.

Mais en cette veille de pont du 1er-Mai, les Français se passionnent pour un autre sujet : la vraie-fausse tentative de suicide du chanteur Kendji Girac. Sur BFM-TV, le visage du vainqueur de l'émission « The Voice » occupe l'un des recoins de l'écran pendant que le chef de l'Etat disserte sur *« l'Europe mortelle »* ou *« la réindustrialisation verte »*. Avant que, dans les journaux du soir, la conférence de presse du procureur de Mont-de-Marsan sur les circonstances du drame éclipse en partie la prestation du chef de l'Etat.

L'irruption de ce fait divers ne serait qu'un exemple parmi d'autres de *« faits d'actualité »* ayant *« entravé »* cette campagne des européennes qui *« n'a jamais pu réellement commencer »*, aux dires des dirigeants de la majorité présidentielle. Le prétexte semble surtout servir à cacher l'écueil auquel a fait face le camp présidentiel pendant ces trois longs mois de campagne : l'usure d'un chef d'Etat au pouvoir depuis plus de sept ans, sans majorité à l'Assemblée nationale et qui subit les événements. *« Nous abordons ces élections avec beaucoup d'humilité »*, prévenait, dès le mois de février, l'Elysée, comme pour anticiper une déconvenue.

Tout l'inverse de Jordan Bardella. Sûre de sa dynamique, la tête de liste du Rassemblement national (RN) se permet même de snober les premiers débats entre les candidats. Dès les prémices de la campagne, au Salon de l'agriculture, le 25 février, il met en scène sa popularité, à grands coups de selfies et de poignées de main, pendant que, la veille, le chef de l'Etat était accueilli sous les huées, avant d'être exfiltré en marge d'une violente bousculade entre forces de l'ordre et syndicalistes de la Coordination rurale. *« Bardella, l'opposant universel qui ne dit rien et qui est le réceptacle de la colère »*, décrit le ministre chargé de l'Europe, Jean-Noël Barrot.

« Nous abordons ces élections avec beaucoup d'humilité », prévenait l'Elysée dès le mois de février

L'engagement tous azimuts du premier ministre, Gabriel Attal, semble n'avoir aucune prise sur la dynamique du dirigeant d'extrême droite ; qu'importe que le locataire de Matignon débusque les contradictions de Jordan Bardella en prime time sur France 2, à l'occasion d'un débat télévisé, le 23 mai, constituant le point d'orgue de la campagne.

Le dauphin de Marine Le Pen n'a jamais dévié de sa ligne : nationaliser un scrutin présenté à chaque intervention comme un *« référendum anti-Macron »* ou une *« élection de mi-mandat »* afin de recueillir les fruits de l'impopularité du président de la République. Même quand le candidat du RN s'en prend au pacte vert ou qu'il promet de renforcer les moyens de l'agence de gardes-côtes Frontex, le chef de l'Etat ne quitte jamais son viseur. *« M. Macron et Mme von der Leyen* [la présidente de la Commission européenne] *sont les deux faces d'une même pièce : le "vonderleyisme" est la maison mère dont le macronisme est la succursale régionale »*, pose l'eurodéputé dès la présentation de son programme.

Le spectre de la guerre civile qui ressurgit en Nouvelle-Calédonie, le 13 mai, souligne les erreurs commises par les derniers ministres chargés du dossier, dans un gouvernement déjà sous pression après l'assassinat de deux agents pénitentiaires par un commando lors de l'évasion d'un détenu, le même jour, à Incarville (Eure). Deux jours après le drame, Jordan Bardella tient une conférence de presse pour réclamer l'abaissement de la majorité pénale à 16 ans ou des fouilles systématiques au parloir. *« Même si elles contreviennent aux jurisprudences européennes »*, glisse le président du RN, sa seule allusion aux élections du 9 juin.

Incarner le débat

Dans sa roue, Marion Maréchal révise son agenda pour se faire filmer devant des portes de prison pendant qu'Eric Zemmour propose *« la remigration pour les criminels d'origine étrangère »*. Même la tête de liste écologiste, Marie Toussaint, tente de s'emparer du drame pour nationaliser sa campagne en demandant à *« ouvrir le débat de l'expérimentation de la légalisation du cannabis en France »* afin de *« taper les narcotrafiquants au porte-monnaie »*. Comme le symptôme de son impuissance à imposer le sujet de l'écologie dans l'agenda de ces européennes.

Le candidat des Républicains (LR), François-Xavier Bellamy, reprochait en début de campagne à Jordan Bardella *« de nationaliser le débat »*, lui opposant son bilan de député européen. Mais, inaudible, il se convertit début mai au coup d'éclat et s'en va défier le député « insoumis » du Val-de-Marne Louis Boyard et des étudiants propalestiniens de Sciences Po lors d'une journée de blocage de leur école. Dans la dernière ligne droite, il s'emporte contre France Télévisions, à ses yeux coupable d'avoir organisé un débat entre le premier ministre, Gabriel Attal, et Jordan Bardella. Avec un enjeu pour le catholique conservateur : préserver une délégation à Bruxelles, notamment face à la concurrence de Reconquête !.

Les dirigeants de la majorité retournent le problème dans tous les sens pour trouver le moyen de *« parler d'Europe »* : faut-il ou non envoyer leur tête de liste, Valérie Hayer, à « Touche pas à mon poste ! », l'émission de Cyril Hanouna ? Nostalgique du « plombier polonais », qui avait permis d'enflammer la campagne du référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005, le ministre de la transformation et de la fonction publiques, Stanislas Guerini, cherche l'« objet » capable d'incarner le débat aux yeux des Français. La voiture électrique, peut-être ? En vain...

Dès les prémices de la campagne, au Salon de l'agriculture, le 25 février, Jordan Bardella met en scène sa popularité

« L'objectif est de convaincre l'électorat pro-européen de ne pas sanctionner la France et l'Union européenne par ressentiment contre Macron », se persuade un ministre. Mais la stratégie tourne à la gageure quand Gabriel Attal annonce, en pleine campagne, un durcissement des conditions d'accès à l'assurance-chômage. Le premier ministre suscite la colère de l'ensemble des syndicats et des oppositions, mais aussi d'une partie de ses propres troupes, qui lui reprochent de *« plomber »* la liste Renaissance en s'aliénant l'électorat de centre gauche.

Une ambiance de présidentielle

Au même moment, Raphaël Glucksmann, la tête de liste de Place publique et du Parti socialiste, est convaincu, lui, d'avoir réussi à *« parler d'Europe »*. *« On joue sur du velours »*, se félicite l'eurodéputée Sylvie Guillaume. *Etre dans l'opposition nous permet d'être critiques sur le plan intérieur tout en ayant l'espace pour être entendus sur les thématiques européennes. »*

Soucieux de démontrer que l'Europe n'est pas cet objet désincarné et bureaucratique, Raphaël Glucksmann, casque de chantier sur la tête et lunettes de protection ajustées, sillonne les usines françaises, stylo à la main, consignant doléances ou recettes gagnantes. Avec un message, le salut de l'Europe viendra de la *« réindustrialisation »*. Et une préoccupation, celle de donner des gages d'un engagement social, alors que la gauche radicale, Jean-Luc Mélenchon en tête, voit en lui le fantôme de François Hollande.

Pas question pour le leader « insoumis », déjà tourné vers 2027, de laisser l'encombrant rival le distancer. Pendant des semaines, le triple candidat à la présidentielle a distillé les attaques à son égard, ravivant le récit des gauches irréconciliables. La cause palestinienne lui en offre le prétexte. La numéro sept de la liste, la Franco-Palestinienne Rima Hassan, devenue la star des quartiers populaires et des facultés, fait pleuvoir sur X les coups contre le candidat social-démocrate, l'accusant de complaisance vis-à-vis du premier ministre israélien Nétanyahou, comme s'il ne demandait pas, lui aussi, le *« cessez-le-feu »*. Tant pis si les combats portés par la tête de liste de La France insoumise (LFI), Manon Aubry, contre les traités de libre-échange ou le marché de l'électricité sont passés au second plan.

La stratégie du mouvement « insoumis » a sa logique, celle de frapper les esprits, de consolider les affects. Et de bétonner un socle. *« Il y a une ambiance de présidentielle. Les gens me disent "on sera là avec la famille". On va rentrer plus fort dans la prochaine séquence »*, se félicite le député LFI du Val-d'Oise Paul Vannier. Sur le marché d'Argenteuil, l'élu se fait alpaguer par une femme demandant à voter *« pour le député au drapeau »*. Une référence à l'élu de Marseille Sébastien Delogu, qui a brandi dans l'Hémicycle le pavillon palestinien.

Dans la dernière ligne droite de la campagne, c'est un autre drapeau qui flotte dans l'enceinte du Palais-Bourbon : celui de l'Ukraine. Ce vendredi 7 juin, dernier jour de campagne, le président Volodymyr Zelensky délivre un discours à l'Assemblée nationale. La veille, il était en compagnie du président américain, Joe Biden, et d'Emmanuel Macron à Omaha Beach (Calvados) pour les célébrations du 80e anniversaire du Débarquement.

A trois jours du scrutin, l'événement écrase la campagne. Et au moment où les candidats tiennent leur dernier meeting, le chef de l'Etat s'invite au « 20 heures » de TF1 et France 2. L'occasion d'alerter une nouvelle fois sur les dangers du vote Rassemblement national. *« Si, demain, l'extrême droite a une minorité de blocage en Europe, vous n'aurez pas une Europe des vaccins*, assure-t-il. *Ce sont des gens qui vous donneront la chloroquine ou le vaccin Spoutnik. »*

Mais ce soir-là, le chef de l'Etat est surtout venu parler de la situation en Ukraine, annonçant la cession d'avions de combat et l'envoi de formateurs militaires dans le pays. Comme un écho aux premiers jours de la campagne, lorsqu'il avait défendu l'envoi de *« troupes au sol »*, invoquant une *« ambiguïté stratégique »* et braquant les oppositions.

L'occasion, aussi, de réaffirmer la question qui doit prédominer dans cette élection, selon le camp présidentiel : pour ou contre le soutien à l'Ukraine ? Sera-t-elle suffisante pour mobiliser face au Rassemblement national, qui s'est toujours opposé aux sanctions contre le régime de Vladimir Poutine au Parlement européen, après une décennie de complaisance avec l'autocrate russe ? A moins qu'elle ne favorise l'autre candidat qui a fait campagne sur le soutien à l'Ukraine, Raphaël Glucksmann ? De cette réponse pourraient dépendre en partie la fin du second quinquennat de M. Macron et le futur proche de l'Union européenne. ■

SANDRINE CASSINI, ROBIN D'ANGELO, CORENTIN LESUEUR ET ALEXANDRE PEDRO

A Paris, Zelensky demande davantage d'aide

Le président ukrainien s'est exprimé à l'Assemblée nationale, vendredi matin, avant de se rendre à l'Elysée

La visite du chef d'Etat a semblé plus aboutie que les précédentes, plusieurs accords ayant été finalisés durant la journée

« Faire plus » : Volodymyr Zelensky a profité de sa visite à Paris, vendredi 7 juin, pour implorer ses alliés, dont la France, de muscler encore et toujours leur soutien à son pays, tandis que la Russie grignote des portions du territoire ukrainien. Le chef de l'Etat ne veut pas se contenter des applaudissements nourris et des multiples encouragements dont il a fait l'objet, la veille, lors des célébrations des 80 ans du Débarquement sur la côte normande, ni de l'ovation reçue de la part des parlementaires français, aux premières heures de sa journée parisienne.

« Cette guerre peut s'étendre, tout comme il y a quatre-vingts ans. (...) *Dans les années 1930, Hitler a franchi ligne après ligne. Poutine fait de même »*, a assuré M. Zelensky aux députés. S'il a remercié les élus et dirigeants français de leur soutien, c'est pour mieux les convaincre de le prolonger autant que nécessaire, voire de l'amplifier encore.

Dans la foulée, l'exécutif français a donc cherché à concrétiser ces promesses d'appui, militaires ou diplomatiques. Volodymyr Zelensky a été reçu à l'Elysée en fin d'après-midi, pour un entretien et un dîner en tête-à-tête avec Emmanuel Macron. Les annonces les plus spectaculaires avaient été faites la veille, à la télévision, par le locataire de l'Elysée, en particulier la cession de Mirage 2000-5 à Kiev.

Compter les alliés diplomatiques

Vendredi, le président de la République n'a pas voulu préciser le nombre d'aéronefs fournis, ni les délais de livraison, tout en assurant que la formation des pilotes ukrainiens commencerait en France *« dans les prochains jours »*. En complément des F-16 promis par d'autres alliés, dont la Belgique et les Pays-Bas, l'idée est de contester au plus vite l'avantage des Russes dans le ciel ukrainien.

A défaut d'une annonce en bonne et due forme, Emmanuel Macron a confirmé son intention de *« finaliser »* une coalition de pays volontaires, afin d'envoyer des instructeurs occidentaux en Ukraine, en dépit des réserves que suscite ce projet chez des alliés, à commencer par les Etats-Unis, et des menaces de la Russie contre ces personnels. *« Je sais d'ores et déjà que nous ne sommes pas seuls et donc, nous allons utiliser les jours à venir pour finaliser une coalition la plus large possible qui aura vocation à accéder à la demande de l'Ukraine »*, a-t-il affirmé, sans donner plus de détails, tandis que Volodymyr Zelensky s'est dit, à ses côtés, *« reconnaissant pour l'initiative »* prise par son homologue.

Sur le plan diplomatique, le chef de l'Etat français a confirmé qu'il se rendrait au sommet pour la paix organisé près de Lucerne (Suisse) les 15 et 16 juin, afin de compter les soutiens de Kiev face à Moscou. La conférence sera boudée par la Russie, la Chine et une bonne partie des pays du Sud global. Le passage de M. Macron à cette réunion devrait cependant être rapide, le 15 juin, sur le retour du sommet du G7 de Bari (du 13 au 15 juin), en Italie. A un mois du sommet de l'OTAN, à Washington, du 9 au 11 juillet, le président a aussi redit son *« attachement à ce que l'Ukraine se rapproche de façon irréversible de l'alliance atlantique »*. Une pomme de discorde avec les Etats-Unis et l'Allemagne, qui ne souhaitent pas précipiter l'intégration atlantique de Kiev, de peur d'une escalade avec la Russie.

Les trois précédentes visites de M. Zelensky en France avaient été improvisées et menées au pas de charge. La quatrième, entre les 80 ans du Débarquement, jeudi, et les rendez-vous parisiens, vendredi, a semblé plus aboutie. Au fil de la journée, différents accords ont été finalisés, dont la création d'un fonds de 200 millions d'euros pour soutenir les investissements de groupes français dans les projets d'infrastructures, dans un pays en guerre dont la reconstruction s'annonce longue. L'envoi d'*« experts techniques »* de l'Agence française de développement, qui a ouvert depuis peu une antenne à Kiev, a aussi été confirmé. L'agence bénéficie d'une ligne de crédit de 400 millions d'euros de prêt et 50 millions d'euros de dons pour la période 2024-2027.

Aux côtés de M. Zelensky, en fin de matinée, le ministre des armées, Sébastien Lecornu, a lui indiqué que les 4 500 soldats ukrainiens que la France envisageait de former d'ici à 2025 pour constituer une nouvelle brigade seraient entraînés soit en France, soit en Pologne dans le cadre de l'opération « Gerfaut », mais pas en Ukraine. Un projet qui s'inscrit dans l'ambition de l'ensemble des Occidentaux de former *« 15 à 20 brigades »* de la même taille, a-t-il ajouté.



Les couples présidentiels français et ukrainien, au palais de l'Elysée, à Paris, vendredi 7 juin. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

Deux lettres d'intention ont été signées entre KNDS – un conglomérat spécialisé dans l'armement terrestre qui réunit l'allemand Krauss-Maffei Wegmann et le français Nexter – et une société ukrainienne, Enmek, qui fabrique des boîtes de vitesses, des moteurs électriques pour grue et des pièces pour du matériel agricole. La première lettre concerne la mise en place, avec cette société, d'un centre de maintenance pour les canons Caesar, la seconde vise un partenariat pour l'impression 3D de pièces de rechange. Le seul contrat qui a été officiellement signé, vendredi, porte sur le transfert de la fabrication d'obus de 155 mm et associe KNDS à une autre société ukrainienne, dénommée KZVV, spécialisée dans la fabrication de machines-outils.

« La France et son Assemblée nationale sont à vos côtés », avait assuré la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, au président ukrainien dans la matinée. Dans l'Hémicycle, les rangs étaient pourtant restés clairsemés : 200 députés avaient fait le déplacement – sur 577 – pour assister à la déclaration d'un président en guerre depuis plus de deux ans.

« Propos problématiques »

Certains étaient retenus en circonscription, d'autres ont refusé l'invitation tardive, à quelques heures de la fin de la campagne des européennes. Plusieurs présidents de groupes parlementaires manquaient à l'appel, à l'instar de l'élu Les Républicains Olivier Marleix, de l'« insoumise » Mathilde Panot, du communiste André Chassaigne ou du député Horizons Laurent Marcangeli. A l'avant-veille du scrutin européen du 9 juin, les propos de M. Zelensky, mais plus encore le positionnement de M. Macron, n'échappent pas aux débats.

Plusieurs présidents de groupes parlementaires ne sont pas venus écouter le dirigeant

Le premier *« a eu des propos problématiques quand il a fait valoir sa préférence politique en France. Il n'a pas à décider de la politique intérieure de ses alliés »*, a commenté Bastien Lachaud, député « insoumis » de Seine-Saint-Denis : *« Ça ne fait que conforter l'impression de mise en scène de la part du pouvoir macroniste au lendemain de l'intervention du président de la République. »* La cheffe de file du Rassemblement national à l'Assemblée, Marine Le Pen, a accusé le chef de l'Etat, sur RTL, d'avoir *« envie d'une guerre »* et *« d'aggraver la pression qui pourrait entraîner demain une escalade »*, tout en dénonçant *« la légèreté avec laquelle Emmanuel Macron évoque la perte potentielle de soldats français »*.

A gauche, les parlementaires réclament un débat et un vote contraignant sur l'investissement militaire croissant de la France dans le conflit russo-ukrainien. *« Je suis très inquiet des propos tenus par le président Zelensky, qui fait une comparaison malheureuse entre la seconde guerre mondiale et le conflit, aujourd'hui, qui existe en Europe.* (...) *Il appelle à une troisième guerre mondiale*, avance Fabien Roussel, secrétaire national du Parti communiste. *Qui est prêt à prendre ce risque que la France entre en guerre contre la Russie ? »*

Si M. Zelensky n'a pas osé répliquer, le chef de l'Etat ne s'est pas privé de le faire en fin de journée. *« On connaît ce camp des pacifistes, c'est celui des capitulards, c'est l'esprit de défaite »*, a-t-il taclé pour justifier son action, tout en répétant une nouvelle fois son intention de se rendre en Ukraine. A une date non encore définie. ■

MARIAMA DARAME, PHILIPPE RICARD ET ÉLISE VINCENT

A Nouméa, malaise autour de l'agression présumée d'un policier

L'homme aurait été agressé sur un barrage de « voisins vigilants », dans un quartier cossu de la ville. Une enquête a été ouverte, mercredi

NOUMÉA - *correspondance*

Samedi 1er juin, dans le quartier de Tuband, dans le sud de Nouméa, le couperet du couvre-feu est tombé depuis un bon moment. Une altercation éclate entre un groupe de « voisins vigilants », ces habitants qui ont dressé des barricades après le début des émeutes en Nouvelle-Calédonie, le 13 mai, et un jeune policier qui tente de franchir l'une d'elles pour se rendre chez son grand-père une fois son service terminé.

A partir de là, les versions divergent. Selon les informations de la chaîne Nouvelle-Calédonie La 1re, le policier en civil aurait été passé à tabac, ce qui l'aurait poussé à porter plainte. Le reportage diffusé par la chaîne publique a toutefois suscité une vive réaction du groupe des loyalistes et du Rassemblement-Les Républicains qui, dans un communiqué le 5 juin, expliquent que *« le policier a volontairement insulté les "voisins vigilants", tentant délibérément de leur tendre un piège »*. Ils insistent sur leur *« retenue »* et leur *« sang-froid »*, le *« ceinturant »* simplement dans l'attente de la police.

Il reviendra à la justice de démêler les fils de cette histoire, après la décision du procureur de la République d'ouvrir une enquête, mercredi. Mais elle illustre le malaise entourant ces groupes de « voisins » qui, face à l'incapacité de l'Etat à rétablir l'ordre, se sont regroupés au nom d'une *« légitime défense »* pour se protéger.

« Ils n'ont plus d'humanité »

Rapidement après les débuts de l'insurrection, le 13 mai, des barricades gardées vingt-quatre heures sur vingt-quatre ont été érigées dans toute l'agglomération nouméenne, filtrant la circulation la journée et l'interdisant à la nuit tombée. Pacifiques dans leur immense majorité, certains participants affichent une radicalité qui pousse parfois d'autres membres à les quitter et suscite de nombreuses tensions. Sans parler de la présence avérée d'armes à feu. Dans des groupes privés qui ont fleuri sur les réseaux sociaux, il arrive que les Kanak soient assimilés à des *« animaux »* ou désignés comme des *« cafards »*.

« Il y a des voisins qui ne sont pas si vigilants que ça », témoigne une femme, qui affirme avoir été agressée à une barricade après avoir déposé ses enfants chez son ancien conjoint. Pour elle, *« certains deviennent complètement paranos. Ils n'ont plus d'humanité »*. Il y a quelques jours, une policière kanak habitant les quartiers Sud a été refoulée à une barricade malgré la présentation de sa carte professionnelle.

La suspicion est largement relayée par les loyalistes et le Rassemblement. Dans leur communiqué sur l'incident de Tuband, ils pointent du doigt *« certains agents de la police nationale qui confondent leur mission de service public avec un combat politique pro-indépendantiste »*. Ces propos font écho à des publications sur les réseaux sociaux sous des pseudonymes comme Le Sniper. Ce dernier dénonce nommément *« des traîtres de la CCAT* [la Cellule de coordination des actions de terrain montée par l'Union calédonienne] *infiltrés dans la police »*. Il se nourrit notamment d'une information d'Europe 1, partenaire de la radio locale non indépendantiste RRB, mettant en cause une policière vivant en couple avec un militant de la CCAT. Elle serait soupçonnée de l'avoir renseigné sur le trajet d'Emmanuel Macron lors de son déplacement à Nouméa, le 23 mai.

Ces accusations sont mal vécues du côté des forces de l'ordre. *« Certains collègues ne nous donnent pas toutes les informations parce que nous sommes kanak »*, déplore Agnès, indépendantiste (le prénom a été changé). Un autre policier indépendantiste estime que cette méfiance vécue au quotidien *« est montée d'un cran »* avec la crise. *« Des Kanak nous disent des fois : "Vous, vous êtes tranquilles dans la police." Mais l'inégalité et l'injustice, on les vit plus que dans n'importe quel service. Il suffit de regarder la pyramide de la police nationale ! »* Si les Kanak constituent une part importante du corps d'encadrement et d'application, le bas de l'échelle, ils sont une poignée à occuper des postes de commandement et de direction.

Agnès est plutôt en colère contre les barricades qui entravent la circulation. *« Ces gens sont en infraction. On passe devant et on ne dit rien... Il y a vraiment deux mondes »*, lâche-t-elle. Si le haut-commissaire de la République, Louis Le Franc, a appelé à plusieurs reprises les « voisins vigilants » à rentrer chez eux, soulignant l'illégalité de contrevenir au couvre-feu et d'entraver la circulation, la difficulté à faire appliquer l'injonction provoque le malaise dans le petit archipel français du Pacifique. ■

MATHURIN DEREL

Un huitième mort depuis le début de la crise dans l'archipel

Un des deux hommes blessés par balles par des gendarmes, lundi 3 juin, sur la route menant de Nouméa à l'aéroport international, longtemps bloquée par les indépendantistes, a succombé à ses blessures, a annoncé le procureur de la République de Nouméa, samedi. Les gendarmes affirment avoir fait usage de leur arme après que leur voiture de location avait été percutée par un pick-up. Une version des faits réfutée par la Cellule de coordination des actions de terrain, organisation indépendantiste.

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024

A Mayotte, les paradoxes d'une prison surpeuplée

Malgré un taux d'occupation de 298,2 %, l'établissement reste préservé des conflits entre bandes



La prison de Majicavo, à Mayotte, le 16 novembre 2022. MARION JOLY/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

SAINT-DENIS (LA RÉUNION) - *correspondant*

C'*est pourtant un bel établissement »*, commente, presque désolé, un agent pénitentiaire. Avec ses formes épurées de grand parallélépipède blanc, son implantation devant le lagon et la mangrove, et le terrain de football voisin sur lequel broutent des zébus, le centre pénitentiaire de Majicavo donne une impression de modernité incrustée dans un décor typiquement mahorais. Ouvert en juin 2014, l'établissement était alors le symbole d'un ambitieux changement d'époque. Jusque-là, Majicavo abritait des *« cages à poules »*, selon une expression locale. De grandes chambrées où s'entassaient entre 25 et 30 détenus. Une spécificité tropicale d'un autre siècle. Dix ans plus tard, ce grand bond en avant paraît n'avoir jamais existé. Comme beaucoup d'infrastructures publiques à Mayotte, l'établissement a mal vieilli et souffre de problèmes de maintenance. Quelques mois ont suffi pour que, malgré la création de nouvelles places, la prison soit en situation de surpopulation.

D'une capacité de 278 places, l'établissement accueillait, jeudi 23 mai, 645 détenus. Dans la partie réservée au centre de détention (les détenus condamnés à une peine supérieure à deux ans), le taux de surpopulation carcérale est unique en France : 298,2 % au 1er mai, soit 340 prisonniers pour 114 places. *« Le record à Majicavo a été atteint le 1er janvier, avec un total de 678 détenus »*, reconnaît Nicolas Jauniaux, chef de l'établissement, où *Le Monde* a pu se rendre dans le cadre du droit de visite exercé par la sénatrice de Saint-Barthélemy, Micheline Jacques (Les Républicains, LR), qui s'est déplacée à Mayotte à la tête d'une mission parlementaire sur les adaptations des missions de l'Etat et des lois dans les outre-mer.

Flux d'affaires graves

Dans cette prison totalement encombrée, le droit à l'encellulement individuel reste purement théorique. Il concerne seulement ceux souffrant de graves problèmes psychiatriques. Quatre, voire cinq détenus s'entassent dans des cellules de 13,4 mètres carrés ; les plus chanceux dans celles de 19 mètres carrés, réservées aux personnes à mobilité réduite. Ce 23 mai, 257 détenus de Majicavo étaient obligés de dormir sur des matelas installés par terre. Soit presque la capacité théorique de l'établissement. *« Pour le dire poliment, les capacités d'hébergement sont insatisfaisantes »*, répond le directeur de Majicavo au sénateur de la Manche Philippe Bas (LR), présent lors de la visite, qui, lui, parle de *« taux de sous-capacité carcérale »*.

Dans l'une des cellules, aux portes métalliques tropicalisées pour laisser passer l'air et aux murs surchargés de tags, de messages et de graffitis indéchiffrables pour le visiteur, l'un des trois détenus se plaint de la douche à l'intérieur de la pièce qui est bouchée, du décodeur de la télévision en panne. *« On n'a pas de lumière, on mange dans le noir »*, s'indigne le jeune homme placé en détention provisoire dans le cadre d'une affaire de tentative de meurtre.

Si la prison de Majicavo est l'une des plus surpeuplées de France (avec un taux de suroccupation moyen passé de 120 % en 2021 à 234 % en 2024), c'est avant tout en raison de l'augmentation inédite de l'activité judiciaire. Dix mille faits ont été constatés dans le 101e département français en 2021 par les services de police et de gendarmerie, contre 15 000 en 2023. Le tribunal correctionnel de Mamoudzou a rendu 1 400 condamnations en 2020, contre 2 325 en 2023. Dont 396 peines de prison ferme en 2020, contre 1 106 en 2023, précise au *Monde* le procureur de Mayotte, Yann Le Bris. Une façon implacable et objective, selon le magistrat, de répondre aux critiques des élus et de l'opinion locale taxant de façon récurrente la justice mahoraise de *« laxiste »*. Le flux d'affaires graves, notamment les violences avec armes, explique cette surpopulation carcérale, observe le magistrat. Le parquet en tient-il compte dans ses réquisitions ? *« Les marges d'appréciation quant à la nécessité d'incarcérer sont souvent limitées compte tenu de la gravité des faits et de l'absence régulière de garanties de représentation des mis en cause »*, répond M. Le Bris.

La conséquence de cette surpopulation est *« l'embolisation de tous les services de l'établissement »*, admet Nicolas Jauniaux : accès aux terrains de sport, au service médical, au secteur scolaire, difficulté à répondre aux demandes des détenus qui veulent travailler au sein de l'établissement. *« Beaucoup se plaignent des difficultés à effectuer leurs démarches administratives »*, souligne Lucile Duchon, déléguée du Défenseur des droits à Mayotte. Un magistrat du Syndicat de la magistrature, qui souhaite rester anonyme, déplore, lui, *« une absence inédite de moyens sur le département pour lutter contre la récidive »* : aucun médecin coordonnateur encadrant le suivi judiciaire des condamnés pour des délits et crimes de nature sexuelle, pas de quartier de semi-liberté pour préparer les sorties de détention. Et aucune entreprise privée ne propose de travail aux détenus, « alors qu'il s'agit d'une voie incontournable de réinsertion sociale ».

Le 23 mai, 257 détenus de Majicavo étaient obligés de dormir sur des matelas installés par terre

Haine entre parenthèses

Alors que beaucoup d'ingrédients sont réunis pour que la prison connaisse une explosion due aux tensions, aucune mutinerie généralisée n'a pour l'instant secoué Majicavo. Autre paradoxe de taille : les bandes rivales qui s'affrontent dans les rues, avec plusieurs morts ces dernières semaines, mettent leur haine entre parenthèses à l'intérieur de la prison. Cheffe adjointe de la prison, Marie Deyts indique qu'il existe une *« zone de neutralité »* dans l'enceinte de l'établissement : *« Notre politique est de ne pas sectoriser les bandes en détention. Et ne pas reproduire ce qui structure la délinquance dehors. Des bagarres ont lieu, mais pour des motifs futiles. »*

« Cela tient jusqu'au moment où ça va péter », lance le secrétaire local de FO-Justice à Mayotte, Mouhamadi Houmadi. Agent pénitentiaire passé par des établissements réputés difficiles en régions parisienne et lyonnaise, il observe toutefois que les relations avec les détenus à Mayotte ne *« s'inscrivent pas dans le même rapport de force permanent qu'en métropole »*. Plusieurs agents soulignent le contraste entre l'ultraviolence de certains détenus, qui les a conduits en prison, et leur caractère plutôt malléable en détention.

« Les problèmes sont là. Mais ce qui nous sauve est que beaucoup de détenus ont l'habitude de vivre dans la promiscuité, ajoute M. Houmadi. *Ils ne veulent pas être seuls en cellule. La plupart préfèrent rester à trois. »* Si, en métropole, il n'est pas question, pour beaucoup de détenus, de dormir par terre sur un matelas, *« ce n'est pas le cas ici »*, constate également le responsable syndical. La raison : une grande majorité des détenus, dont 65 % d'étrangers – la quasi-totalité sont des ressortissants comoriens – vivent dans des conditions extrêmement précaires et logent dans des bidonvilles.

« En détention, ils bénéficient de consultations médicales, dorment sur un matelas, et prennent trois repas par jour, remarque M. Houmadi. *Cela change pour beaucoup d'entre eux. »* *« Certains arrivent comme ça,* témoigne-t-il en montrant la finesse de son annulaire. *Et repartent avec 10 à 15 kilos en plus. »* Selon le délégué syndical, il n'est pas rare que des prisonniers demandent à rester en détention au moment de leur sortie. *« Il y en a qui sont venus toquer à la porte le soir parce qu'ils avaient faim,* raconte-t-il. *Pour d'autres, la prison est également un endroit sûr où ils ne sont pas recherchés par leurs ennemis habituels. »*

Il n'est pas rare que des prisonniers demandent à rester en détention au moment de leur sortie

Tous les ans, la population de la prison de Majicavo augmente en moyenne de 100 détenus. Le transfert de condamnés à de longues peines vers La Réunion et la métropole constitue un levier relatif pour amortir l'augmentation continue. Tout comme le fort développement de mesures alternatives aux poursuites ou la politique d'aménagement de peine, jugée « volontaire » par la direction de la prison, bien qu'un seul magistrat soit chargé de ces questions. Autre mesure permettant de diminuer le nombre de prisonniers, le régime de libération conditionnelle-expulsion des détenus frappés par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) ou une interdiction de territoire français. Une autre solution consisterait à envoyer les détenus comoriens exécuter leur peine dans leur pays. Mais aucun accord de coopération judiciaire n'a été signé avec Moroni. La France considère que le système carcéral comorien ne présente pas les garanties suffisantes par rapport aux standards européens en matière de détention.

A Mayotte, la construction d'une seconde prison fait partie des revendications fortes des élus et des discussions sur le contenu de la future loi Mayotte. En début d'année, deux terrains à Kawéni et Dembéni ont été visités par l'Agence publique pour l'immobilier de la justice. A la question du sénateur mahorais Thani Mohamed Soilihi (Renaissance), avocat de profession, qui a demandé, lors de la visite, combien de temps le centre pénitentiaire de Majicavo pouvait tenir dans de telles conditions, le directeur a répondu diplomatiquement : *« Nous n'avons pas le choix. Nous travaillons avec les moyens alloués. »* ■

JÉRÔME TALPIN

Les conditions d'accès à l'aide à mourir votées

Les députés ont notamment réintroduit l'idée que le « pronostic vital » du patient devra être engagé

Un grand chambardement. L'« *équilibre* », vanté par le gouvernement, du projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie a été sérieusement ébranlé à l'occasion du vote de l'article 6 du texte, adopté ce 7 juin, par 51 voix contre 24, en première lecture à l'Assemblée nationale. Cœur du réacteur du texte gouvernemental, cet article énonce les cinq conditions cumulatives pour l'accès à une « aide à mourir ». Les députés ont réécrit deux d'entre elles et fortement contesté une troisième, considérant qu'elles aboutissaient à exclure des malades qui devraient pouvoir y prétendre.

Pressée par Emmanuel Macron de défendre au maximum la version initiale du texte, Catherine Vautrin n'y est pas parvenue. La ministre de la santé a dû faire des concessions à une partie du camp présidentiel favorable à une ouverture plus large à l'aide à mourir. L'offensive, menée avec le renfort des rangs de la gauche, a également pu compter sur le rapporteur général du texte, Olivier Falorni, député (Démocrate, Charente-Maritime).

Parmi les cinq conditions cumulatives de l'accès à l'« aide à mourir », les deux premières ont été maintenues, malgré des tentatives de les remettre en cause. Celle qui impose d'être « *âgé d'au moins 18 ans* » a suscité un bref essai de quelques députés Renaissance et de gauche d'abaisser la barrière d'âge à 16 ans. « *Etre de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France* » a été maintenu, malgré des récriminations sur l'exclusion des étrangers.

Tirs de barrage

Les tirs de barrage se sont concentrés sur la troisième condition. Peut demander une « aide à mourir » une personne « *atteinte d'une affection grave et incurable en phase avancée ou terminale* ». En commission spéciale, en amont de l'examen en séance, les députés avaient exclu de cet alinéa de l'article 6 l'obligation, inscrite dans le texte de l'exécutif, faite au médecin d'établir « *un pronostic vital à court ou moyen terme* ».

Une majorité de députés a rappelé que les médecins sont quasi unanimes à dire qu'il est impossible de prédire le reste à vivre d'un malade incurable, sauf s'il est au seuil de la mort. La présidente de la commission spéciale, Agnès Firmin Le Bodo (Horizons, Seine-Maritime), et Mme Vautrin s'y étaient opposées. Rapporteur général du texte, Olivier Falorni avait soutenu cette réécriture.


Lors de l'examen du projet de loi sur la fin de vie, l'Assemblée nationale, jeudi 6 juin. XOSE BOUZAS/HANS LUCAS

Les débats se sont concentrés sur les critères d'évaluation de l'état de « phase avancée ou terminale »

Jeudi, dans l'Hémicycle, Mme Vautrin a tenté de rétablir le « *pronostic à court ou moyen terme* » (six à douze mois) dans le texte. L'amendement qu'elle a déposé a été rejeté par 76 voix contre 24. Seuls onze députés Renaissance ont voté pour, 24 contre. Se sont retrouvées sur la ligne de Mme Vautrin, deux co-rapporteures du texte, Laurence Cristol (Renaissance, Hérault) et Caroline Fiat (La France insoumise [LFI], Meurthe-et-Moselle). Les deux autres co-rapporteurs, Didier Martin (Renaissance, Côte-d'Or) et Laurence Maillart-Méhaignerie (Renaissance, Ille-et-Vilaine), ont rallié la position de M. Falorni, « *totalement défavorable à l'inscription dans la loi de l'expression "à court ou moyen terme"* ». « *Ce ne serait pas seulement une erreur, ce serait une faute* », a tonné le député de Charente-Maritime.

La bataille interne au camp présidentiel nécessitait un cessez-le-feu. Il a été trouvé avec l'adoption de l'amendement de Géraldine Bannier (MoDem, Mayenne) : il prévoit que la personne doit être « *atteinte d'une affection grave et incurable qui engage son pronostic vital, en phase avancée ou terminale* ». Sur l'amendement adopté à mains levées, Mme Vautrin a pris une position de « *sagesse* ». Attachée à ne pas donner le sentiment d'avoir été forcée de se rallier à ce compromis, elle s'est empressée de se féliciter que « *le pronostic vital engagé* » ait « *été rétabli* ».

« *Personne d'entre nous ne sait ce que recouvre au juste le pronostic à moyen terme, ni ce qu'est la phase avancée ou terminale. Nous légiférons à l'aveugle* » , se désolait, en marge des débats, Jérôme Guedj (Parti socialiste, Essonne). *Le gouvernement aurait dû demander plus en amont un avis de la Haute Autorité de santé.* » Mme Vautrin a confirmé qu'elle attendait un avis final au deuxième trimestre 2025. Opposés à l'« aide à mourir », Les Républicains (LR) ont voté contre l'amendement de Mme Vautrin. Le Rassemblement national (RN) s'est abstenu. LR et RN ont voté contre l'amendement Bannier.

La tension est allée crescendo

Les députés ont aussi modifié la quatrième condition, afin de permettre à une personne en proie à « *des souffrances psychologiques* » de demander une « *aide à mourir* ». En commission spéciale, Mme Firmin le Bodo avait fait préciser que seules les souffrances psychologiques liées à des douleurs physiques pourraient permettre un accès. En séance, des amendements Renaissance, écologistes et communistes ont rétabli la possibilité de faire état de souffrances psychologiques indépendamment du physique. « *On ouvre le champ à des maladies purement psychiatriques, dont la schizophrénie* », s'est alarmé Philippe Juvin (LR, Hauts-de-Seine).

Enfin les députés se sont attaqués à la cinquième condition de l'article 6 : « *Etre apte à manifester sa volonté de manière libre et éclairée.* » Cette capacité de discernement exigée de la personne jusqu'au jour de l'administration de l'acte létal suscite, depuis le début de l'examen du texte de loi, une objection récurrente de la part des députés favorables à l'« aide à mourir » : quid d'une personne qui aurait obtenu l'accord d'un médecin et qui le jour du passage à l'acte ne pourrait plus réitérer sa volonté de mourir du fait d'un accident ou de l'aggravation de sa maladie ? Seule solution, selon de nombreux orateurs en séance : autoriser à consigner le souhait des circonstances précises d'une « aide à mourir » dans des directives anticipées (des écrits rédigés par un individu sur ses volontés pour sa fin de vie). Cette indication écrite ferait foi si une personne perd son discernement ou sa conscience, comme en « *cas d'accident brutal* », estiment les auteurs des amendements Renaissance et LFI, mais aussi LR.

« *Notre dispositif ne doit pas créer d'injustice entre des pathologies aussi graves, aussi incurables et qui seraient traitées différemment selon qu'il y en a une, qui, en plus, entraîne une perte de discernement* », a plaidé Gilles Le Gendre (Renaissance, Paris). Toutefois, aucun amendement n'a été adopté. La droite et l'extrême droite, mais aussi de rares députés Renaissance ou de gauche, se sont érigés contre l'extension des directives anticipées « *à autre chose que des soins* », en faisant de ce point « *une ligne rouge* », selon Patrick Hetzel (LR, Bas-Rhin).

La question des directives anticipées a été reportée à la discussion de l'article 11

Bien que fermement attachée à la ligne rouge de « *la volonté libre et éclairée* », garde-fous « anti-dérive », Mme Vautrin a compris qu'il lui fallait transiger. « *Je mesure parfaitement l'incapacité ou la difficulté au moment où nous parlons, de trouver une réponse* », a-t-elle déclaré avant de reporter cette discussion épineuse à l'article 11 du projet de loi.

Mme Maillart-Méhaignerie a promis de réunir un groupe de travail pour réfléchir « *à une exception de directives anticipées* » durant la navette parlementaire. Ces gages, ainsi que les propos de Mme Vautrin, ont dissuadé une partie des députés de voter les amendements qui auraient bouleversé la cinquième condition.

Tout au long des discussions sur l'article 6, la tension est allée crescendo. Jusqu'à l'approche du vote final. L'un des rares à gauche à s'être affiché ouvertement contre l'« aide à mourir », Pierre Dharréville (Parti communiste, Bouches-du-Rhône) a soudain annoncé préférer quitter la séance avant le scrutin. Dans les rangs macronistes, Annie Vidal (Seine-Maritime) s'est dite « *vraiment désespérée de voir ce que nous sommes en train de construire* ». Ce texte « *n'est plus du tout* » celui « *sur lequel il y avait une volonté d'encadrer strictement l'aide à mourir* », a déploré la députée. En écho, Geneviève Darrieussecq a répondu qu'« *on ne pourra juger qu'à la fin de l'équilibre de ce texte* ». « *Ne soyons pas désespérés, mais soyons très, très vigilants* », a prévenu la députée MoDem des Landes. Quelque 1 500 amendements restent à examiner. ■

MARIAMA DARAME ET BÉATRICE JÉRÔME

Corruption : le PNF veut un procès pour Vincent Bolloré

Le groupe Bolloré est soupçonné d'avoir décroché frauduleusement la gestion des ports africains de Lomé et de Conakry

L'annonce place, de nouveau, Vincent Bolloré sur le devant de la scène, lui qui œuvrait en coulisses depuis son départ à la retraite en février 2022, année de ses 70 ans. Le Parquet national financier (PNF) a requis, lundi 3 juin, le renvoi devant le tribunal du milliardaire pour « corruption d'agent public étranger » et « complicité d'abus de confiance », a appris *Le Monde* vendredi, confirmant une information de l'Agence France-Presse.

Deux autres cadres du groupe sont également concernés par cette demande de renvoi : Gilles Alix, alors directeur général du groupe Bolloré, pour « corruption d'agent public étranger » et « abus de confiance », et Jean-Philippe Dorent, alors directeur international de l'agence Euro RSCG (devenue Havas), pour « complicité d'abus de confiance ». La décision de renvoyer *in fine* devant le tribunal correctionnel MM. Bolloré, Alix et Dorent reviendra au juge d'instruction, Serge Tournaire.

Contactés, les avocats des trois prévenus ont annoncé déposer des demandes de non-lieu. « *Les faits* [sont] *contestés depuis le premier jour dans un dossier juridiquement vide et factuellement infondé* », affirment Me Olivier Baratelli, avocat du groupe Bolloré et de Gilles Alix, et Me Céline Astolfe, avocate de Vincent Bolloré. « *Jean-Philippe Dorent conteste fermement les faits (...) qui lui sont reprochés* », confirme Me Harold Teboul.

Saisis depuis 2013, les juges d'instruction du tribunal de Paris soupçonnent le groupe Bolloré d'avoir conseillé, à moindre coût, les campagnes de Faure Gnassingbé et d'Alpha Condé, candidats victorieux à la présidence du Togo et de la Guinée en 2010, en échange de la gestion de leurs ports principaux. Selon l'enquête, la filiale du groupe Bolloré chargée de dispenser ces conseils en communication, Euro RSCG, a facturé ses coûts non pas aux candidats, mais à une autre filiale, SDV.

« *En participant aux échanges (...) sur les modalités et le montant de prise en charge financière des dépenses de communication électorale (...), en validant le principe et le montant de ces dépenses* [300 000 euros pour le Togo et 170 000 euros pour la Guinée], *Vincent Bolloré a sciemment donné des instructions pour la commission des faits d'abus de confiance* », affirment les procureurs MM. Laurent Couderc et Smaël Coulaud dans leur réquisitoire définitif.

« Pas au-dessus des lois »

Outre l'aide apportée dans les campagnes présidentielles, le groupe Bolloré a recruté le demi-frère de Faure Gnassingbé au sein de SDV Togo, sept mois après l'élection de ce dernier. Un recrutement « *décidé directement par Vincent Bolloré* », poursuivent les deux procureurs, qui en faisait « *le directeur de pays le plus cher dans un petit pays* » et ce malgré de « *sérieuses critiques en interne* [sur] *son inactivité et ses compétences* ».

Chronologie des événements, voyages, courriels et courriers ont « *permis de matérialiser les offres et les promesses faites par le groupe Bolloré* [à] *la présidence (...) togolaise* [ainsi que] *le lien direct et immédiat entre* [ces] *offres (...) et les contreparties obtenues (...) de l'Etat togolais* », tout comme l'implication « *personnelle* » et « *régulière* » de Vincent Bolloré, estiment les deux procureurs.

Les parties civiles accueillent cette demande de renvoi avec soulagement. « *Dans ce dossier, M. Bolloré a épuisé toutes les procédures de recours. On s'est beaucoup attardé sur la forme, mais le PNF a pris une décision de renvoi sur la base de nombreux éléments de fond,* analyse Me Alexis Ihou, avocat des candidats malheureux à la présidentielle de 2010, Agbéyomé Kodjo – depuis décédé – et Brigitte Adjamagbo-Johnson. *On a donc une justice qui fonctionne : M. Bolloré n'est pas au-dessus des lois.* »

« *Ce qui est important pour nous, c'est que la justice se fasse au grand jour, dans une enceinte publique,* abonde Me Jérôme Karsenti, avocat des associations de lutte contre la corruption et les crimes économiques Anticor et Sherpa. *Ce qu'il faut absolument éviter, c'est une justice de couloirs, qui se fait en catimini.* »

En février 2021, MM. Bolloré, Alix et Dorent avaient négocié avec le PNF l'extinction des poursuites contre la reconnaissance des faits et le paiement d'une amende de 375 000 euros chacun. Mais la juge Isabelle Prévost-Desprez avait décidé de refuser d'homologuer cet accord, estimant que les peines proposées étaient « *inadaptées* ».

Depuis, les avocats des prévenus ont multiplié les recours, d'abord devant la chambre de l'instruction puis devant la Cour de cassation en novembre 2023, afin de faire annuler l'ensemble de la procédure. Selon Me Baratelli, renvoyer un prévenu devant un tribunal après un refus d'homologation de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, dont la publicité a été notamment assurée dans les médias, bafouerait « *les droits de la défense* » et serait « *fondamentalement attentatoire à la présomption d'innocence* ». Une requête a été déposée auprès de la Cour européenne des droits de l'homme par la défense des trois prévenus. ■

LAURA MOTET

Universités : l'inquiétude face à la hausse des frais

La rentrée 2024 marque la fin d'un gel de quatre ans du montant des droits d'inscription

Pour s'inscrire à l'université à la rentrée 2024, un étudiant devra débourser davantage que l'année précédente : la hausse des frais s'élèvera à 5 euros supplémentaires en licence (175 euros), à 7 euros en master (250 euros) et à 11 euros en doctorat (391 euros). L'annonce des nouveaux tarifs, en hausse de près de 3 %, a eu l'effet d'une douche froide sur les organisations étudiantes, qui alertent sur la précarité d'un nombre grandissant de jeunes.

Après quatre ans de gel, le gouvernement a décidé de réindexer sur l'inflation les frais d'inscription universitaires. *« Nous revenons au décret en vigueur »*, explique, au *Monde*, Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui rappelle que, *« depuis 2017, la cotisation étudiante à la Sécurité sociale n'existe plus, ce qui fait que les frais déboursés pour entrer en licence sont passés de 401 euros, en 2017, à 278 euros, en 2024, soit 123 euros de moins »*.

Depuis 2019, la cotisation à la Sécurité sociale a été remplacée par le versement d'une nouvelle taxe, nommée contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), qui s'élevait à 91 euros. A la rentrée 2024, elle s'établira à 103 euros (+ 3 euros par rapport à 2023). Seuls les étudiants boursiers et les apprentis sont exemptés de cette cotisation et des frais d'inscription.

« Le ministère a fait l'effort exceptionnel de geler les droits d'inscription pour protéger les étudiants pendant la période [de la crise] *du Covid-19, et pendant les périodes d'inflation importante »*, poursuit l'entourage de la ministre, mais cette période est révolue dans un contexte d'économies budgétaires. *« On nous a expliqué qu'auprès de Bercy le gel ne passerait pas une année de plus*, rapporte Eléonore Schmitt, porte-parole du syndicat majoritaire l'Union étudiante. *Ça ne sera évidemment pas la dernière augmentation que nous connaîtrons. A ce rythme-là, avec près de 3 % d'inflation, une licence coûtera 208 euros en 2030, un master 297 euros et une inscription en doctorat 464 euros. »*

Les loyers vont augmenter

Les propos tenus par Emmanuel Macron, en janvier 2022, sont encore dans toutes les mémoires. Devant un parterre de présidents d'université réunis en congrès, le chef de l'Etat avait déclaré qu'*« on ne pourra pas rester durablement dans un système où l'enseignement supérieur n'a aucun prix pour la quasi-totalité des étudiants »*, laissant entendre que de nouvelles formes de financement devaient être trouvées par les universités.



D'après l'Union étudiante, *« le gouvernement sait pertinemment ce qu'il fait : il veut dégager les plus pauvres de l'université et ne la réserver qu'à une petite élite »*. D'autant qu'à la rentrée les loyers des résidences universitaires des Crous vont augmenter, eux aussi, à hauteur de 3,5 %. *« Tout cela ne sera pas du tout anecdotique dans le budget des étudiants »*, insiste Eléonore Schmitt.

Les conséquences de ces mesures seront sensibles, car les conditions de vie d'une partie des étudiants se sont dégradées ces dernières années, estime Maëlle Nizan, présidente de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE). *« La hausse des frais d'inscription et de la CVEC va peser notamment sur des étudiants qui sont à la limite de l'entrée dans le système des bourses sur critères sociaux, et qui ont déjà du mal à se nourrir »*, affirme-t-elle.

Dans son réseau d'épiceries solidaires, les Agoraé, la FAGE accueille à 75 % des étudiants qui ne perçoivent aucune bourse du Crous. *« Nous avons désormais 42 épiceries, soit deux fois plus qu'avant* [la pandémie de] *Covid-19. On a atteint un nombre de bénéficiaires maximum, autour de 8 000, ça craque de partout sur le territoire »*, décrit Maëlle Nizan.

Face au manque d'investissement de l'Etat pour mettre en place une politique pérenne d'accompagnement des étudiants, les associations se retrouvent *« à assumer la mission du gouvernement »*, poursuit la présidente de la FAGE, qui évalue entre 200 000 et 300 000 le nombre d'étudiants qu'il faut *« d'urgence intégrer au système des bourses »*.

Annoncée depuis le premier quinquennat d'Emmanuel Macron, la réforme des bourses n'a toujours pas abouti, sept ans plus tard. Seules des rustines ont été posées à la rentrée 2023, avec la revalorisation de toutes les aides d'un montant de 37 euros par mois, l'intégration de 35 000 boursiers supplémentaires et le passage de 140 000 étudiants à l'échelon supérieur. Au total, sur 3 millions d'étudiants, ils sont 675 000 à être soutenus financièrement par ce système, pour un montant variant de 1 454 euros à 6 335 euros par an sur la base de dix mensualités.

Une allocation d'autonomie

Cette première étape doit être suivie d'une *« réforme structurelle »* en 2025, dont les détails tardent à venir. *« La philosophie de la deuxième étape n'a pas changé : aider mieux ceux qui en ont le plus besoin*, assure l'entourage de Sylvie Retailleau. *Nous resterons sur un système familialisé, que nous voulons plus juste, en prenant mieux en compte les ressources de la famille, mais aussi certains facteurs dans les situations individuelles de nos étudiants comme le handicap, le fait d'être un aidant ou d'être ultramarins, etc. »*

L'ensemble des organisations étudiantes ont pris position en faveur d'une allocation d'autonomie. *« La ministre fait fi de cette demande, en expliquant que le nouveau système sera révolutionnaire, tout en ne changeant quasiment pas »*, dénonce l'Union nationale des étudiants de France, qui souhaiterait une allocation de 1 200 euros. Dans le prochain système, c'est encore la situation financière des parents qui servira à calculer le montant de la bourse destinée aux étudiants.

> **« [Cette hausse] va peser notamment sur des étudiants (...) qui ont déjà du mal à se nourrir »**
>
> MAËLLE NIZAN
> présidente de la FAGE

De son côté, la FAGE attend *« qu'un budget soit mis sur la table pour savoir combien d'étudiants supplémentaires pourront rentrer dans le système d'aide »*. L'arbitrage ne dépend pas que du ministère de l'enseignement supérieur, *« mais plutôt de Bercy, de l'Elysée et de Matignon, qui n'ont pas fait de la jeunesse une priorité »*, acte Maëlle Nizan. Et de conclure : *« Il ne faut pas s'étonner de l'abstention des jeunes aux élections. Le gouvernement ne conçoit aucune politique pour eux, alors ils se désintéressent de leurs dirigeants. »*

Selon la dernière enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), publiée en 2023 (sur 50 000 réponses d'un échantillon aléatoirement sélectionné), *« tous les indicateurs convergent pour rendre compte de l'ampleur de la précarité étudiante, qu'elle soit subjective ou objective »*. Ainsi, 20 % des étudiants déclarent des difficultés financières telles qu'il leur a été impossible de faire face à leurs besoins (alimentation, loyer, gaz ou électricité, etc.) ; 26 % éprouvent des fins de mois difficiles ou très difficiles. Par ailleurs, 32 % des étudiants ont été, au moins une fois, en situation de découvert bancaire et 28 % déclarent avoir besoin de l'aide alimentaire.

Ils sont 44 % à travailler au cours de l'année universitaire, hors vacances d'été. Une activité considérée comme *« indispensable pour vivre »* pour la majorité (59 %). L'OVE ajoute qu'un peu plus d'un tiers des étudiants qui ont un job *« estiment qu'ils ne pourraient mener des études sans l'exercice de leur activité rémunérée »*. ■

SOAZIG LE NEVÉ

A Evry, des étudiants de plus en plus précaires

A la rentrée, les tarifs des logements de la cité universitaire augmenteront de 3,5 %. Sur le campus, des jeunes racontent une vie où chaque euro compte

REPORTAGE

La mauvaise nouvelle est arrivée en mars : à la rentrée 2024, les loyers de la résidence Marguerite-Yourcenar, sur le campus d'Evry-Courcouronnes (Essonne), augmenteront, comme dans toutes les cités universitaires de France, de 3,5 %. Les 15 000 étudiants locataires s'en inquiètent vivement. Trouver l'équilibre entre leur loyer et les dépenses essentielles était déjà un défi.

« C'est notre préoccupation du moment », témoigne Léa (le prénom a été changé, comme celui de tous les étudiants cités), 19 ans, étudiante en langues, croisée dans les couloirs étroits. Dans le studio d'à côté, Mona, 23 ans, est du même avis. L'étudiante en master de droit des assurances, qui vit dans la résidence universitaire depuis 2020, ne comprend pas l'enjeu de cette mesure. *« C'était déjà difficile de payer le loyer depuis la pandémie* [de Covid-19] *»*, ajoute-t-elle, voyant dans cette décision un moyen de *« précariser les étudiants encore plus »*.

Léonard, 25 ans, avoue, lui aussi, être *« dépassé par la situation »*. Pour ce doctorant en robotique, qui bénéficie d'un financement doctoral, sa seule source de revenu, cette augmentation des loyers vient s'ajouter à un autre problème. Il déplore ne plus recevoir son aide personnalisée au logement (APL) depuis trois mois en raison d'un *« dysfonctionnement sur le site de la CAF »*. Egalement privée de cette allocation, Léa doit payer un loyer de 360 euros par mois alors que ses revenus mensuels oscillent entre 300 et 400 euros, en tant que monitrice à la bibliothèque universitaire. *« Je dois débourser le strict minimum pour manger, et je ne peux pas me permettre d'extravagances »*, dit-elle.

Dans l'entrée, des tracts du Crous jonchent le sol, invitant les étudiants à renouveler leur demande de logement pour l'année universitaire 2024-2025. Dans cet imposant bâtiment en béton et en verre, qui abrite 200 studios de type T1, certains s'apprêtent à quitter les lieux. C'est le cas de Mona, dont la demande de renouvellement a été refusée, malgré deux recours. *« Une rumeur circulait... On disait que nos chambres étaient réquisitionnées pour les Jeux olympiques »*, raconte-t-elle. La réalité est tout autre : ces résidents doivent céder la place aux boursiers et aux primo-entrants dans l'enseignement supérieur. Un équilibre difficile à trouver pour les Crous, où seuls 40 % à 50 % des locataires sont renouvelés d'une année sur l'autre, selon les chiffres du Centre national des œuvres universitaires et scolaires.

« Boursiers ou non, les étudiants galèrent », souligne Mona. La précarité est telle que certaines denrées de base sont devenues précieuses. Il arrive aux étudiants de faire spontanément preuve d'entraide. *« Il suffit que je dépose un paquet de pâtes dans le couloir, et il sera récupéré en quelques minutes »*, raconte-t-elle.

« Le soir, je me débrouille »

A quelques pas seulement de la résidence, se dresse le restaurant universitaire Monseigneur Roméro. Dans un contexte marqué par la précarité étudiante, une dépendance aux plats subventionnés du Crous se fait ressentir. Daisy, 18 ans, étudiante en langues, dit *« ne plus avoir les moyens de faire ses courses »*.

Les trois restaurants universitaires du campus servent 1700 couverts par jour. Selon le directeur des unités de gestion restauration, Théodore Gouin, 55 % des étudiants, boursiers ou justifiant d'une situation précaire auprès de l'assistante sociale du Crous, bénéficient du tarif préférentiel de 1 euro le repas, un dispositif mis en place dans les restaurants universitaires, d'abord pour les boursiers en septembre 2020, puis pour d'autres étudiants six mois plus tard, alors que la crise du Covid-19 touchait particulièrement ce public. *« Manger à ce prix bas répond à un véritable besoin »*, ajoute-t-il.

« Je mange ici à midi et le soir, je me débrouille », confie Maeva, 20 ans, qui saute parfois des repas pour *« éviter de finir le mois à découvert »*. En deuxième année de licence de mathématiques, elle jongle en parallèle avec un emploi à temps partiel dans la restauration rapide.

Comme elle, beaucoup dépendent des jobs étudiants. Cependant, trouver un emploi à Evry n'est pas tâche facile. Maeva raconte avoir attendu sept mois avant d'obtenir une réponse favorable. La majorité des étudiants interrogés disent rechercher un travail dans la ville même, préférant rester à proximité de leur université pour des raisons pratiques, ce qui crée une forte concurrence.

« On a moins de pistes d'emploi qu'un étudiant à Paris », souligne Luc, 18 ans, en première année de bachelor universitaire de technologie techniques de commercialisation à l'IUT. *« Evry est en périphérie, nous nous sentons un peu isolés »*, ajoute sa voisine de table, Lina, issue du même cursus, qui y voit une forme de mise à l'écart. ■

ANJARA ANDRIAMBELO

« L'époque de la ville facile est révolue, il faut bifurquer »

Christine Leconte, présidente du conseil de l'ordre des architectes, déplore notamment l'essor anarchique des lotissements



Lotissement de maisons en construction, en périphérie de la commune d'Yves (Charente-Maritime), en mai 2021. LÉOTY X/ANDIA.FR

ENTRETIEN

Alors que son mandat à la présidence du Conseil national de l'ordre des architectes arrive à son terme le 13 juin, Christine Leconte appelle à réparer la ville, et notamment à repenser les lotissements qui ont poussé depuis les années 1970 sans pensée urbaine.

Après avoir copiloté le groupe de travail du Conseil national de la refondation Logement, « Faire du logement l'avant-garde de la transition écologique », elle porte le principe d'une « densification douce » auprès du ministre délégué au logement, Guillaume Kasbarian. Cette mesure, qui doit permettre de développer l'offre, constitue l'un des axes du projet de loi en faveur du logement abordable, examiné par le Sénat à compter du 18 juin.

Entre la loi sur le « zéro artificialisation nette » des sols, les efforts de revitalisation des centres-villes et de transformation des zones commerciales, assiste-t-on à une rupture en matière d'aménagement du territoire ?

Après-guerre, nous avons d'abord eu besoin de construire. Il y a eu de grandes politiques publiques – les grands ensembles, puis la maison individuelle dans les années 1970 – et ces choix, notamment par le biais de la défiscalisation, ont créé le paysage français. De manière pas toujours maîtrisée, on a laissé libre cours aux constructeurs. On s'étalait sur les champs, c'était la ville facile, cette époque est révolue. Nous devons aujourd'hui réparer cette ville.

Quelles évolutions de notre paysage urbain ont-elles été dommageables ?

Lorsque la population a eu envie d'avoir un peu plus grand, une vraie cuisine, un jardin, les cœurs de ville ont été progressivement délaissés au profit de ces constructions neuves, sources de modernité. Et là s'est produit un basculement : on a laissé ce bâti de centre-ville biscornu se dégrader, pour s'installer en proche circonférence en construisant ces pavillons. Progressivement s'est constitué le périurbain.

Mais ce développement des lotissements s'est fait sans projet, sans penser le positionnement de ces maisons, leur orientation en fonction du terrain, ce fut au libre choix des acquéreurs du terrain. Aujourd'hui, un des plus gros problèmes, ce sont les retraits-gonflements des argiles *[qui fissurent les maisons]*, qui concernent beaucoup de lotissements posés comme ça : en construisant des maisons sans étude de sol préalable, on ne fait pas les bonnes fondations.

Ces lotissements ont poussé tout seuls ?

On hérite de cette ville sans pensée urbaine, qui s'est faite à l'opportunité, lorsque, par exemple, des agriculteurs, souvent au moment de leur départ à la retraite, ont légitimement décidé de céder leurs parcelles. Le vendeur a fait appel à un géomètre et à un aménageur qui découpent le terrain en un maximum de lots. Cela ne permet pas de créer de la « ville ».

Le maire n'ayant pas toujours la main pour accompagner cette urbanisation, la ville peut manquer de fluidité, laquelle existerait par exemple en reliant, grâce à une venelle, le lotissement à l'école ou à l'église, afin que les enfants puissent aller acheter le pain à pied. On se retrouve avec des poches de lotissements et, autour, des centres commerciaux à l'américaine. Pour aller d'un endroit à un autre, il n'y a que la voiture. On a créé cette ville de la voiture. Il faut bifurquer dans nos façons de faire.

Que pensez-vous de la volonté du gouvernement de réhabiliter le rêve pavillonnaire par la « densification douce », en divisant les parcelles par exemple ?

C'est un sujet que nous portons depuis longtemps, mais tout est dans la manière : il y a le spontané, l'informel, tel qu'il se fait actuellement, et qui peut créer une forte crispation au niveau du quartier. Ou bien on peut faire avec les habitants, en coconstruisant un projet de quartier avec un dessin d'architecte ou de paysagiste, ce que je porte auprès du ministre délégué au logement, Guillaume Kasbarian, pour son projet de loi en faveur du logement abordable.

La division de terrain pour construire une maison au bout du jardin, c'est bien parce que ça donne du logement, mais le résultat, en imposant une allée pour rejoindre le fond du jardin et une place de parking supplémentaire, c'est aussi de créer des microparcelles, davantage d'imperméabilisations des sols, d'aboutir à une perte de la biodiversité, et à toujours la même typologie de maisons. Aujourd'hui, nous avons besoin de ramener une petite école, une salle polyvalente, du commerce dans ces zones pavillonnaires.

Mais les habitants sont-ils favorables à toute forme de densification ?

Si vous expliquez à un propriétaire qu'il y a du potentiel pour ajouter un ou deux logements sur sa parcelle, il peut le voir comme un moyen de faire fructifier son bien. Cette mutation existe déjà. Les gens sont capables de le vouloir s'ils améliorent leur cadre de vie. Mais si c'est vendre pour se retrouver avec un immeuble qui donne sur votre jardin et que cela ne vous apporte ni commerce, ni crèche, on peut comprendre les réticences.

Existe-t-il un grand architecte à la tête de l'Etat qui pense l'aménagement du territoire ?

Ce n'est pas au niveau national qu'il faut standardiser la densification. On doit faire de la dentelle : avec un diagnostic, en échangeant avec les habitants pour comprendre leurs habitudes. En revanche, à l'échelle nationale, il faut une vision de l'adaptation au changement climatique, spatialisée. Plus de 50 000 logements et 1,5 million de personnes seront touchés par la question du trait de côte dans un avenir plus ou moins lointain. Nous attendons que soient prises des décisions politiques fortes.

La question du climat est-elle suffisamment prise en compte ?

Non, on laisse les choses se faire. On a rendu malade le territoire par la façon dont on s'est installé. On a confondu foncier et sol, sans tenir compte de la valeur écologique de ce dernier. La géographie est déterminante et aujourd'hui on prend en pleine figure tout ce qu'on a mal fait. La région Hauts-de-France est sujette aux inondations parce que ce sont des territoires avec des nappes phréatiques affleurantes. Or, en construisant ces nappes de lotissements, de parkings, etc., on a joué contre la géographie.

Des élus du Var ont suspendu les permis de construire faute d'une présence suffisante d'eau. Est-ce que cela doit être généralisé ? Doit-on encore construire en bord de mer ?

Les réponses sont forcément territorialisées. Evidemment, on continuera à construire dans les Pyrénées-Orientales, même si le département est soumis à un fort stress hydrique. Sur le trait de côte, on peut, proposer de belles maisons démontables qui peuvent rester là pour trente ans, et être déplacées après.

> **« Nous devons ramener une petite école, une salle polyvalente, du commerce dans ces zones pavillonnaires »**

Quelle solution pour reloger les habitants, par exemple dans les Hauts-de-France ?

Il faut se questionner sur la manière dont on reconstruit. Aujourd'hui, on donne aux gens une somme qui leur permet de reconstruire à l'identique. Cela ne sert pas à grand-chose. L'année prochaine ou dans cinq ou dix ans, on se retrouvera avec ce même phénomène.

Au sujet du recul du trait de côte, vous rappelez que 1,5 million de personnes devront partir. Où seront-elles relogées ?

Nous avons très peu de temps pour nous adapter. Heureusement, certaines collectivités prennent les choses en main. Au Prêcheur, en Martinique, un village coincé entre l'érosion côtière et les coulées volcaniques, on réfléchit collectivement à la manière de déplacer les habitats installés dans le nord de la commune. Mais cette culture du risque, qui existe aux Pays-Bas, doit être diffusée dès l'école. Dans bien des cas, il faudra accepter d'avoir recours à des solutions fondées sur la nature, car l'ingénierie ne pourra pas tout.

Quelles sont ces solutions fondées sur la nature ?

Il faut savoir ce qu'on protège. Pour une centrale nucléaire, oui, on bâtit une digue. A d'autres endroits moins stratégiques, il faudra réapprendre à vivre avec des marées, des inondations. A certains endroits, cela se fait déjà, mais je peux comprendre que des réticences existent. Notamment parce que le sol, qu'on appelle d'ailleurs foncier, a une valeur économique forte.

Il faut redonner sa vraie vocation au sol qui rend de grands services (puits de carbone, géothermie, fertilisant, corridors de biodiversité). Certaines façons de pratiquer l'agriculture, celles qui préservent les qualités du sol, devraient être rémunérées. Imperméabiliser une parcelle pourrait être taxé.

Nous sommes dans un entre-deux : nous avons des solutions pour faire mieux, nous prenons en compte la sobriété foncière, nous savons transformer les bâtiments, utiliser des matériaux renouvelables (paille, bois…), les filières courtes… Mais les équilibres économiques de la filière de la construction sont encore très tournés sur une manière de faire à l'ancienne – on ne répare pas, on s'étale sur un terrain nu. La bascule est compliquée. ∎

ÉMELINE CAZI ET VÉRONIQUE CHOCRON

Des graffitis prorusses représentant des cercueils découverts à Paris

Un « collectif artistique » ukrainien à l'existence douteuse revendique ces dessins du 7 juin, qui font écho à une action devant la tour Eiffel

Après les étoiles de David et les mains rouges, les cercueils. Une série d'inscriptions, faisant écho au dépôt de cercueils devant la tour Eiffel le week-end du 1er juin, ont été peintes au pochoir sur des bâtiments du 7e arrondissement de Paris, comme l'a révélé BFM-TV : très vraisemblablement une nouvelle étape dans les opérations de déstabilisation russes visant la France. Les graffitis, découverts le 7 juin, représentent des cercueils portant la même inscription que les « originaux » : *« Soldats français en Ukraine. »*

Trois hommes, bulgare, allemand et ukrainien, interpellés le 1er juin devant la tour Eiffel, sont en attente d'expulsion. Les enquêteurs ont établi qu'ils étaient en contact avec un membre du groupe suspecté d'avoir peint des mains rouges sur le Mur des Justes du Mémorial de la Shoah en mai, laissant peu de doute sur un lien entre les deux dossiers.

Le lien entre les personnes ayant déposé les cercueils et celles ayant peint les inscriptions du 7 juin ne fait guère plus de doute. *Le Monde*, comme d'autres médias, avait été contacté en début de semaine par un énigmatique *« collectif artistique ukrainien »*, nommé Mriya, « paix » en ukrainien, revendiquant cette action. Une certaine Marina, se présentant comme une Ukrainienne vivant *« dans une ville d'Europe »*, présentait cette action comme un *« appel à la paix »* et contre la poursuite d'une guerre *« qui ne profite qu'aux oligarques »*. Elle joignait photos et vidéos montrant les cercueils avant leur installation et indiquait notamment que ceux-ci avaient été achetés pour 2 000 euros en Bulgarie, soit *« l'offre la moins chère d'Europe »*.

Nombre d'abonnés suspect

L'opération aurait été financée et conduite par *« des gens unis par des convictions semblables »*, sans lien avec la Russie. Répondant aux questions par notes vocales en russe, sans décliner son identité, Marina niait en revanche tout lien avec les affaires des mains rouges et des étoiles de David. Vendredi matin, ce groupe a transmis au *Monde* des vidéos présentant l'œuvre des graffeurs : des graffitis réalisés à au moins quatre points différents du 7e arrondissement, dont trois ont pu être géolocalisés. Cette nouvelle *« performance artistique »* aurait pour but de protester contre la détention des trois hommes arrêtés *« illégalement »* le 1er juin, et contre les dernières annonces du chef de l'Etat, Emmanuel Macron, d'un soutien accru à l'armée ukrainienne.

Plusieurs éléments jettent néanmoins un doute sur l'existence de ce *« collectif »*, qui assure s'être monté en mai et dont le dépôt des cercueils serait la première action, selon notre interlocutrice. La page Facebook de Mriya, créée il y a un mois à peine, affichait près de 10 000 abonnés avant sa suppression – un chiffre très suspect pour une page qui n'avait jusque-là eu aucune activité, suggérant que ses abonnés étaient des faux.

L'administrateur de la page a aussi acheté des publicités pour promouvoir ses messages, une poignée de posts « antiguerre » en ukrainien. La page a depuis été supprimée par Meta, qui a confirmé au *Monde* l'avoir modérée pour comportement « inauthentique », terme désignant l'utilisation de robots ou de faux profils. Le réseau social précise que la page n'est pas parvenue à attirer l'attention de vrais internautes.

L'insistance revendicative de ce collectif, joignant les journalistes du *Monde* et de *Libération* qui avaient été en contact avec le commanditaire moldave présumé de l'affaire des étoiles de David, peut se lire de deux manières : une tentative de démentir une implication russe, piste privilégiée par les enquêteurs français et les services de renseignement, qui ont observé des opérations similaires dans divers pays européens ; ou une façon de saturer l'espace médiatique et de donner de l'écho à des actions modestes, sans réel souci de vraisemblance. ∎

DAMIEN LELOUP, FLORIAN REYNAUD ET BENOÎT VITKINE

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024

H5N1 : une épizootie à plusieurs inconnues

Les scientifiques dénoncent le manque de transparence sur la grippe aviaire qui frappe le cheptel américain

Un troisième homme contaminé aux Etats-Unis par le virus H5N1, un premier cas humain en Australie, un premier homme contaminé par H5N2 au Mexique : en une semaine, différents sous-lignages de la grippe aviaire ont suscité l'inquiétude en passant d'une espèce animale à l'homme. Dans les deux cas, l'Organisation mondiale de la santé juge que *« le risque actuel pour la population générale est faible »*.

Pour autant, les signaux s'accumulent et les scientifiques multiplient les appels à mettre en place des mesures pour éviter tout scénario catastrophe. *« Je pense que les circonstances actuelles justifient de tirer la sonnette d'alarme et de se mobiliser pour la production de vaccins »*, explique Gregory Poland, directeur du groupe de recherche sur les vaccins de la Mayo Clinic de Rochester (Minnesota).

En Australie, une enfant de 2 ans et demi est devenue, vendredi 7 juin, le premier cas officiel de H5N1 du pays. Elle aurait été contaminée lors d'un voyage en Inde et aurait développé des symptômes de retour chez elle. Après plus de deux semaines en réanimation, elle est désormais rétablie. Au Mexique, peu d'éléments sont pour le moment ressortis de l'enquête sur le premier cas humain connu de H5N2, annoncé mercredi 5 juin par l'OMS. Le patient, un Mexicain de 59 ans, est mort une semaine après l'apparition de symptômes aigus tels que fièvre, essoufflement, diarrhées et nausées. Son entourage a indiqué qu'il souffrait déjà de multiples comorbidités et l'OMS considère son décès comme *« multifactoriel »*. Depuis vingt ans, on estime qu'à peu près la moitié des cas rapportés de grippe aviaire ont entraîné la mort du sujet, mais en l'absence de dépistage à grande échelle qui prendrait en compte les cas asymptomatiques, impossible de calculer un taux de mortalité.



Un élevage de vaches laitières à Rockford, dans l'Illinois (Etats-Unis), le 9 avril. JIM VONDRUSKA/REUTERS

Manque de dépistage

Le dépistage, c'est tout l'enjeu de l'épizootie en cours dans les élevages de vaches laitières aux Etats-Unis. Avec une nouvelle infection rapportée au Minnesota jeudi, ce sont désormais quatre-vingt-un élevages dans onze Etats américains qui sont touchés par le virus. Mais, pour l'heure, les agriculteurs n'ont pas l'obligation de faire tester leurs bêtes, excepté en cas de transfert d'un Etat à l'autre,

Les éleveurs américains n'ont pas l'obligation de faire tester leurs bêtes

et ils restent réticents à procéder à des contrôles qui pourraient les contraindre à mettre leurs troupeaux sous quarantaine, voire à les abattre. Il a été montré fin mai qu'un échantillon sur cinq de lait commercialisé aux Etats-Unis contenait des restes du virus, ce qui suggère que l'épidémie est plus répandue qu'on ne le pensait.

Du côté des employés agricoles, trois personnes ont d'ores et déjà été infectées. Si les deux premiers présentaient des conjonctivites à la suite d'un contact entre la muqueuse de l'œil et du lait contaminé, le troisième homme, identifié le 30 mai dans le Michigan, présentait des symptômes respiratoires. Un fait important qui ouvre de nouvelles voies de propagation virale. Si le virus développait la capacité de se transmettre entre humains, ce qui n'a pas encore été prouvé, il pourrait circuler plus facilement. Mais là encore, le manque de dépistage empêche de saisir l'ampleur du phénomène.

« De nombreux travailleurs agricoles ne parlent pas l'anglais et peuvent être des sans papiers ; ils ne veulent pas perdre de jours de travail et sont donc réticents à se faire tester », note Gregory Poland. Ce manque de transparence inquiète de nombreux scientifiques qui critiquent le fait que les autorités fédérales soient en retard dans le partage des données de séquençage du virus et n'aient pas rendu le dépistage obligatoire dans les fermes. Des lenteurs qui peuvent rappeler de mauvais souvenirs liés aux débuts de la pandémie de Covid-19 en Chine.

Si le virus appartient au clade 2.3.4.4b, qui fait des ravages parmi les oiseaux sauvages depuis quatre ans, son génotype B3.13 reste cantonné aux Etats-Unis. *« L'étude des séquences de virus montre qu'il s'agit clairement d'une transmission entre vaches à partir d'un événement unique d'adaptation du virus et pas d'une multitude d'événements d'introduction en provenance des oiseaux sauvages »*, assure Marie-Anne Rameix-Welti, responsable du Centre national de référence des pathologies respiratoires à l'Institut Pasteur. L'hypothèse la plus vraisemblable est une contamination des vaches entre elles par le biais du matériel de traite contaminé. Fait important : une équipe de l'université d'Edimbourg menée par le professeur de virologie Paul Digard a montré que les températures élevées de la pasteurisation détruisent le virus.

Approvisionnement en vaccins

Mais de nombreuses inconnues persistent. *« Si le virus a appris à infecter les vaches et à se transmettre d'une vache à l'autre, que peut-il faire d'autre ? Il n'a jamais été capable de se transmettre entre humains depuis plus de vingt-cinq ans, est-ce que cela a changé ? »*, s'interroge le professeur Paul Digard, qui souligne que la vache est un mammifère hôte avec lequel de nombreuses personnes sont en contact, ce qui multiplie les possibilités de transmission à l'homme.

Malgré tout, *« le risque de passage massif de la grippe aviaire à l'homme reste aujourd'hui encore théorique*, relève Marie-Anne Rameix-Welti. *Le sujet tourne plutôt autour des mesures de protection à prendre pour les personnes en contact avec des bêtes infectées »*. C'est pourquoi plusieurs pays ont décidé de prendre de l'avance sur l'approvisionnement en vaccins contre la grippe aviaire.

Les Etats-Unis disposent d'un stock de plusieurs centaines de milliers de flacons et de seringues préremplies, des restes d'essais cliniques récents et en cours menés notamment par Sanofi et CSL Seqirus. Et les chaînes servant à la production du vaccin contre la grippe saisonnière pourraient être utilisées en cas de campagne de vaccination. De plus, Moderna et Pfizer développent des vaccins à ARN messager. Jeudi, la Finlande est devenue le premier pays à proposer la vaccination contre la grippe aviaire aux populations à risque – éleveurs de volaille, vétérinaires, employés d'élevages de visons, scientifiques.

« La première vaccination des éleveurs qu'il faut faire, c'est la vaccination contre la grippe humaine saisonnière, insiste de son côté Thierry Lefrançois, vétérinaire au Centre de coopération internationale en recherche agronomique

La Finlande est le premier pays à proposer la vaccination contre la grippe aviaire aux populations à risque

pour le développement et membre du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires. *L'idée est d'éviter de confondre d'éventuels symptômes grippaux classiques avec ceux de la grippe aviaire, mais également d'éviter des recombinaisons virales dans le cas où un éleveur contracterait à la fois une grippe humaine et une grippe aviaire. »* En France, les professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires font désormais partie des publics cibles des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière.

Mais d'où viendrait le risque d'une propagation de cette épizootie en Europe ? Des airs, principalement. *« Il faut faire attention aux migrations d'oiseaux, en particulier celles de la fin de l'été qui vont de l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud et peuvent concerner des îles comme la Martinique et la Guadeloupe, mais aussi la Guyane. Et, au début de l'automne, il n'est pas impossible que des oiseaux qui ont transité par le continent américain ou européen se rencontrent dans l'hémisphère Nord dans leur zone de nidification et échangent leurs virus »*, explique Eric Cardinale, directeur scientifique en santé animale à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

In fine, la question qui taraude les virologues reste de savoir combien de mutations sont nécessaires pour que les lignées actuelles passent plus intensément de l'animal à l'homme, et circulent entre les hommes. Les expériences controversées de gain de fonction réalisées avec une version antérieure du virus H5N1 il y a plus de dix ans indiquent qu'il faudrait probablement au moins une douzaine de mutations. *« Plus d'une ou deux, c'est certain, mais ce nombre de mutations n'est pas insurmontable, à en juger par les quatre nouvelles pandémies que nous avons connues au cours des cent dernières années »*, alerte Paul Digard. ■

DELPHINE ROUCAUTE

La consommation de produits de la mer bondit, la pêche stagne

La mauvaise gestion des ressources halieutiques ne permet pas leur renouvellement, estiment la FAO et Greenpeace

A défaut de prendre soin de l'océan, les humains apprécient de plus en plus ce qu'il leur fournit. Depuis six décennies, la consommation de produits de la mer par personne augmente deux fois plus vite que ne progresse la population mondiale. En 1961, elle était de 9,1 kilos par an, elle s'élève désormais à 20,7 kilos. La Chine, à elle seule, en engloutit 36 %. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit que les humains vont en manger encore plus dans les prochaines années. Du moins en moyenne, car le continent africain devrait voir sa part par habitant continuer à diminuer, en particulier dans les régions subsahariennes, souligne l'agence de l'ONU dans son rapport annuel sur l'état des pêches et de l'aquaculture dans le monde, publié vendredi 7 juin.

Ses experts pronostiquent, sans surprise, que la pêche ne va pas suivre d'évolution à la hausse. En effet, elle stagne depuis la fin des années 1980, malgré des techniques toujours plus sophistiquées et des flottes puissantes qui opèrent de plus en plus en haute mer. Son volume total oscille entre 86 millions et 94 millions de tonnes par an depuis près de quarante ans. En 2022, elle a atteint 92,3 millions de tonnes (dont 1,3 million de tonnes d'algues), soit 41 % des 223,2 millions de tonnes de la production globale de produits de la mer. L'aquaculture, qui a enregistré un record cette année-là avec une production 130,9 millions de tonnes (dont 37,8 millions de tonnes d'algues), domine nettement le secteur désormais. Près de 90 % de la production issue des pêches et des élevages sont destinés aux humains, le reste est transformé en farines et huiles, en grande partie pour l'alimentation animale.

Sur la gestion des ressources halieutiques, l'agence onusienne dresse un bilan mondial contrasté. Malgré ses appels à ramener les captures à des niveaux moins dévastateurs, seulement 62,3 % des stocks biologiques (une espèce dans une zone marine donnée) sont pêchés à un niveau durable, c'est 2,3 % de moins qu'en 2019. Les autres sont surexploités. Néanmoins, en poids, 78,9 % des produits débarqués en 2021 provenaient de stocks considérés comme durables.

Le saumon au sommet

Le secteur des produits de la mer pesait 179 milliards d'euros en 2022, un record qui continue d'être battu, indique la FAO. La valeur de l'exportation des animaux aquatiques est passée de 7,25 milliards d'euros en 1976 à 176,27 milliards d'euros en 2022. La Chine reste en tête des exportations (elle en réalise 12 %), devant la Norvège (8 %) et le Vietnam (6 %).

La répartition par espèces est révélatrice de ce qui rapporte gros à l'échelle mondiale : les saumons se classent premiers avec 20 % de la valeur, suivis par les crevettes (17 %) , les poissons de type morues, aiglefins, colins (9 %), les thons, bonites et marlins (9 %) et les céphalopodes (7 %). Ces dernières espèces sont majoritairement prises par des flottes industrielles. En aquaculture, 17 espèces sur 730 élevées représentent 60 % de la production. Ces données montrent en creux la divergence des intérêts de la pêche artisanale (qui fait vivre 90 % des travailleurs des pêcheries, mais compte pour 40 % des captures mondiales) et des flottes industrielles.

La FAO plaide pour que les Etats se dotent d'indicateurs plus précis, afin notamment de limiter la sous-estimation des prises, et qu'ils prennent des mesures pour lutter contre la pêche illégale. Elle appelle aussi à mettre en œuvre sa vision de la « transformation bleue », qui a pour objectif de tirer profit au maximum des ressources aquatiques afin de *« renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, éradiquer la pauvreté et soutenir la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable »*.

Ce message n'est pas entendu par les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), dénonce Greenpeace, dans une étude publiée jeudi 6 juin. Les Nations unies leur ont pourtant confié la mission *« d'assurer la conservation sur le long terme et l'exploitation durable des principaux stocks de poissons qui se chevauchent* [par-delà les frontières] *et des grands migrateurs »*. Ces instances réunissent à la fois de nombreux pays riverains des vastes zones océaniques et des Etats qui y envoient leurs navires de pêche. Elles ont la légitimité nécessaire pour plafonner les taux maximums de prises ou freiner les pratiques les plus dommageables, mais ne le font guère.

Pourquoi ce manque de résultats ? D'une part, parce que les dix-sept ORGP – créées entre 1923 et 2015 – ne couvrent pas la totalité des océans. D'autre part parce que leurs décisions sont adoptées par consensus – un seul pays peut donc empêcher toute mesure de prudence. Surtout, elles concentrent un lobbying appuyé de l'industrie des produits de la mer et de la grande pêche, dont les représentants font partie des délégations nationales officielles. Ils y sont même parfois au moins aussi nombreux que les diplomates. ■

MARTINE VALO

VENTE AUX ENCHÈRES

Ambassade
de l'Équateur
AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES
PEUGEOT 508, BERLINE 2.0, 2012, mauvais état
Valeur de base de la vente aux enchères : **4 900 euros.**
La vente aux enchères aura lieu le 25 juin 2024, à 12 h 00 à l'Ambassade de l'Équateur en France, 50, rue Copernic, 75116 Paris.
Les offres seront reçues dans des enveloppes scellées jusqu'au 24 juin à 16 h 00.
Le véhicule peut être vu sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.
Pour plus d'informations :
eecufrancia@cancilleria.gob.ec
01 45 61 10 21

ANTIQUITÉS



ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES
« ART D'ASIE » :
CHINE, JAPON
ET MOYEN-ORIENT
06 07 55 42 30
P. MORCOS
EXPERT CNE
✶ Porcelaines et Bronzes
✶ Cristal de Roche
✶ Corail et Ivoires Anc.
✶ Jade blanc et couleurs
✶ Cornes et Laques
✶ Peintures et Tissus anc.
✶ Manuscrits et Estampes
DEPLACEMENT
PARIS – PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

MultiChoice, le joyau africain que vise Bolloré

L'offre de Canal+ sur le groupe audiovisuel aux 21,7 millions d'abonnés a été acceptée par les actionnaires

JOHANNESBURG - *correspondance*

Pour les actionnaires sud-africains, c'est une bonne nouvelle. Pour les défenseurs de l'indépendance des médias, moins. La marche vers le rachat du groupe sud-africain de télévision payante MultiChoice par Canal+ (filiale de Vivendi, dont la famille Bolloré est l'actionnaire principal) a franchi une nouvelle étape avec la publication, mardi 4 juin, d'une circulaire conjointe à destination des actionnaires de MultiChoice présentant le rapport de l'expert indépendant, Standard Bank, qui juge l'offre du groupe français *« juste et raisonnable »*.

Si l'opération devait aboutir, elle offrirait à Canal+ un quasi-monopole sur l'offre de télévision payante en Afrique subsaharienne. Déjà bien implanté en Afrique francophone, il profiterait d'une ouverture sur l'Afrique anglophone en acquérant MultiChoice, qui compte 21,7 millions d'abonnés sur le continent.

Avec les 26,4 millions d'abonnés de Canal+ dans plus de cinquante pays sur la planète – dont environ 7,5 millions en Afrique –, la fusion des deux entités donnerait naissance à un mastodonte capable de concurrencer les plus grosses plates-formes de streaming mondiales (Netflix, Disney+ ou Amazon Prime Video).

Concurrence exacerbée

C'est en tout cas l'ambition du président du directoire de Canal+, Maxime Saada. *« Notre objectif est de créer un champion local qui puisse rivaliser et collaborer avec les géants mondiaux du secteur des médias. »* L'offre concrétise également la volonté de faire du groupe un poids lourd de la création et de la diffusion de contenus, *« avec l'Afrique en son cœur »*, précise M. Saada. Acteur majeur dans les domaines du sport, de la création de séries ou du divertissement, MultiChoice présente une multitude de synergies avec Canal+.

La publication de la circulaire conjointe formalise la proposition de Canal+ d'acquérir les parts de MultiChoice que le groupe ne possède pas déjà, au prix de 125 rands (6 euros) par action. Premier actionnaire du sud-africain, Canal+ en détient déjà 45,2 %, après être graduellement monté au capital de l'entreprise ces derniers mois. Le conseil indépendant de MultiChoice recommande aux porteurs de parts de souscrire à l'offre du français, sous réserve qu'elle soit validée par les autorités réglementaires sud-africaines.



Présentation de l'équipe sud-africaine de rugby, devant les bureaux de MultiChoice, à Johannesburg, en août 2023. SAMUEL SHIVAMBU/BACKPAGEPIX STAFF/SPORTS INC/ABACA

> **La perspective que l'opération aboutisse inquiète les organisations de défense des médias**

Pour les actionnaires, celle-ci est *« salvatrice »*, juge Olwethu Notshe, gestionnaire de portefeuille pour le fonds d'investissement Sentio Capital. Car MultiChoice, fleuron de l'industrie audiovisuelle sud-africaine, fait face à des difficultés. Le groupe subit la concurrence exacerbée des géants du streaming, tels que Netflix et Amazon Prime Video. *« L'arrivée d'Internet dans les townships informels l'a pris par surprise »*, note Olwethu Notshe.

A cela s'est ajouté l'effondrement du cours de la devise nigériane face au dollar, qui a grevé les recettes de la compagnie, le Nigeria étant l'un de ses principaux marchés, après l'Afrique du Sud. Les importantes coupures d'électricité qu'a connues l'Afrique du Sud ces deux dernières années et la hausse du prix des bouquets offerts par MultiChoice ont également érodé le nombre d'abonnés de la plate-forme dans son pays d'origine. Après avoir annoncé d'importantes pertes fin 2023 (900 millions de rands, soit 43,7 millions d'euros), le groupe a fait savoir, jeudi 6 juin, que celles-ci devraient encore se creuser.

Ses difficultés n'ont pas dissuadé Canal+ de se lancer dans une acquisition complexe. Très protectrice de ses champions nationaux, et plus encore dans le secteur audiovisuel, la réglementation sud-africaine interdit à une entité étrangère de posséder ou de contrôler plus de 20 % d'une entreprise détentrice d'une licence en Afrique du Sud.

MultiChoice et Canal+ indiquent étudier *« une potentielle structure pour les activités soumises à une licence qui garantirait le respect des limitations applicables en matière de contrôle étranger »*. Le mécanisme, dont les contours ne sont pas précisés, devra également se conformer à la réglementation sud-africaine en matière de Black Economic Empowerment (l'avancement économique des Noirs), censé corriger les inégalités héritées de l'apartheid.

« Pas de visibilité »

Même si l'opération risque de prendre du temps – la période de souscription à l'offre de Canal+ est ouverte jusqu'en avril 2025 –, les interlocuteurs interrogés estiment probable qu'elle aboutisse. Une perspective qui inquiète les organisations de défense des médias. *« Cela donnera à une seule entité un contrôle presque total sur tout le continent. Ce n'est jamais une bonne chose, et c'est encore pire quand cela est lié à quelqu'un qui n'a pas un bilan exemplaire en matière de liberté d'expression »*, met en garde William Bird, directeur de l'organisation sud-africaine de défense des médias, Media Monitoring Africa, en référence à Vincent Bolloré, actionnaire principal de Vivendi, propriétaire de Canal+.

« A chaque fois que Vivendi a racheté des médias, c'était pour mettre à mal l'indépendance des rédactions. Ça a été le cas pour i-Télé et pour les médias de Lagardère dans leur ensemble. Est-ce que ce rachat se traduira par les mêmes velléités ? Aujourd'hui, nous n'avons pas de visibilité. Telle qu'elle est présentée, l'opération semble plus destinée à créer un géant des contenus sur le divertissement, mais, compte tenu du passif de Vivendi en la matière, on est en droit de s'interroger », corrobore Arnaud Froger, responsable du bureau Investigation de Reporters sans frontières.

MultiChoice possède la chaîne M-Net, qui diffuse un programme d'investigation sud-africain emblématique, « Carte blanche », mais il est surtout le principal diffuseur de plusieurs chaînes d'informations sud-africaines, entièrement dépendantes des financements issus de la diffusion sur les bouquets de MultiChoice. *« Que se passera-t-il si celui qui le reprend n'a aucun intérêt pour ces chaînes et que ça lui coûte de l'argent ? Pourquoi les garderait-il ? »*, demande William Bird. Questionné à propos de ces inquiétudes, Canal+ n'a pas souhaité faire de commentaires. ■

MATHILDE BOUSSION



Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

L'industrie automobile japonaise fragilisée par un vaste scandale

Cinq constructeurs nippons ont admis avoir fraudé pour obtenir la certification de dizaines de modèles. Toyota est le plus exposé

TOKYO - *correspondance*

Dure semaine pour l'automobile nippone. Les marchés ont sanctionné cinq constructeurs majeurs (Toyota, Honda, Mazda, Suzuki et Yamaha), qui ont avoué avoir fraudé pour obtenir le sésame officiel de mise en circulation de 38 modèles. Le titre Mazda a perdu 9,23 %, celui de Honda 6,32 %, et Toyota a vu s'envoler 2 900 milliards de yens (17,1 milliards d'euros) de capitalisation boursière.

Ce mea culpa a été suivi de la suspension des ventes de six modèles : trois chez Toyota, deux chez Mazda et une moto de Yamaha, la YZF-R1. Des perquisitions ont eu lieu chez les cinq industriels. Le constructeur le plus exposé paraît être Toyota, le numéro un mondial, qui enchaîne les déconvenues, même si sa marque de luxe, Lexus, a été désignée en mars comme la plus fiable par l'agence américaine Kelley Blue Book.

Les problèmes, pour Toyota, remontent à plusieurs mois. Des irrégularités autour du respect des normes d'économie de carburant et d'émissions polluantes ont été révélées en 2022 chez son constructeur de camions, Hino, et son fabricant de chariots élévateurs, Toyota Industries. En mai 2023, il est apparu que son fournisseur de pièces détachées, Denso, lui avait livré des pompes à carburant défectueuses, qui l'ont obligé à procéder à des rappels.

Surtout, il y a eu, en décembre 2023, les révélations de Daihatsu, sa filiale qui détient 30 % du marché des petites voitures de la catégorie *kei*, des véhicules très courants au Japon. Une commission indépendante a révélé 174 irrégularités sur les certifications, dont les plus anciennes, datant de 1989, concernant 64 modèles.

« Lacunes »

Toyota avait alors argué de failles au niveau de son système *genchi genbutsu*, axé sur la présence de cadres sur les lieux de production pour réagir au moindre problème. *« C'est un concept très important pour nous, mais nous comprenons que nous avons des lacunes dans ce domaine »*, avait admis le vice-président exécutif et directeur de la technologie du géant automobile, Hiroki Nakajima.

Ces affaires, qui s'ajoutaient à de plus anciens scandales de falsification de données de consommation de carburant chez Mitsubishi, Nissan et Suzuki, ont conduit le ministère des transports à demander à 85 constructeurs, équipementiers et importateurs de mener des enquêtes internes sur les processus de contrôle et de certification. Au total, 68 ont terminé leurs investigations et cinq constructeurs ont donc avoué avoir fraudé sur des tests de collision ou de protection des occupants du véhicule et des piétons.

Les constructeurs ont tenté de se justifier, mais de manière désordonnée et pas toujours convaincante. Du côté de Toyota, Shinji Miyamoto, responsable de la qualité, a mis en exergue le manque de connaissance du processus de certification par les ingénieurs. *« Il n'y a pas eu de dissimulation organisée ou d'intention malveillante »*, s'est défendu Masahiro Moro, président de Mazda, qui a évoqué une charge de travail accrue pour l'équipe de certification.

Honda, pour sa part, a expliqué que les tests avaient été réalisés davantage sur la base d'interprétations par le personnel que selon des normes spécifiques. Toyota et Mazda ont aussi déclaré avoir effectué des essais dans des *« conditions plus strictes »* que celles exigées par le ministère. Enfin, Akio Toyoda, président de Toyota, est sorti du silence en déplorant un *« fossé »* entre la méthodologie des entreprises et celle préconisée par le ministère.

Ces explications n'ont pas empêché le gouvernement d'ordonner des suspensions. Il craint l'impact du scandale sur l'économie. L'arrêt de la production chez Toyota affecte 1 000 sous-traitants et celle de Mazda, 300. Selon l'Association japonaise des constructeurs automobile, le secteur représente 20 % de la production industrielle et emploie 5,5 millions de personnes.

« Les constructeurs automobiles expliquent que les véhicules en circulation ne présentent aucun problème de sécurité, mais c'est leur propre interprétation. Ce sont les inspections menées par le ministère qui détermineront s'ils sont sûrs ou non », conclut l'expert de l'automobile Kenji Momota. ■

PHILIPPE MESMER

Aux Etats-Unis, des statistiques confuses sur le marché du travail

Le chômage croît à 4 %, mais les créations d'emplois augmentent. Ce constat devrait conduire la Fed à attendre avant de baisser ses taux

NEW YORK - *correspondant*

Les chiffres ne satisfont personne : le taux de chômage aux Etats-Unis a touché en mai la barre des 4 % pour la première fois depuis janvier 2022, ce qui est un mauvais symbole pour le président démocrate Joe Biden, candidat à sa réélection en novembre 2024. *« Le grand retour américain se poursuit, mais il nous reste encore des progrès à accomplir »*, a déclaré le locataire de la Maison Blanche dans un communiqué, tout en se réjouissant des 15,6 millions d'emplois créés sous son mandat.

Car, dans le même temps, le pays a créé 272 000 emplois en mai, selon les chiffres publiés par le département du travail, vendredi 7 juin, soit beaucoup plus que les 190 000 attendus. Et là, ce sont les marchés financiers et la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale américaine, qui font grise mine.

La bonne tenue de l'emploi rend une baisse des taux avant les élections de moins en moins probable, d'autant que les tensions persistent sur les salaires horaires. Ceux-ci ont progressé plus que prévu (+ 0,4 % sur un mois et + 4,1 % sur un an). Les estimations respectives tablaient sur des augmentations de 0,3 % et de 3,9 %.

Au vu des prix de marché, la probabilité d'une baisse du loyer de l'argent par la Fed en septembre est tombée de 40 % à 30 %, selon les calculs du *Wall Street Journal*. De ce fait, les taux directeurs de la banque centrale restent fixés au-delà de 5,25 %, leur plus haut niveau depuis 2006.

Dans la foulée de la publication, les taux de marché à long terme à dix ans sont passés de 4,3 % à 4,43 %, tandis que les trois indices de Wall Street (Dow Jones, S&P 500 et Nasdaq) ont ouvert dans le rouge. *« La forte croissance de l'emploi et l'inflation des salaires confortent notre opinion selon laquelle les taux d'intérêt resteront élevés longtemps »*, a déclaré au *Financial Times* Torsten Slok, économiste en chef chez Apollo Global Management. *Nous continuons à prévoir que la Fed n'abaissera pas ses taux en 2024. »*

L'économie américaine est sur le fil, avec une inflation qui reste trop élevée (3,4 % sur un an en avril) pour baisser les taux et la crainte d'une récession subite : une certaine lassitude des consommateurs est constatée par les entreprises comme McDonald's, American Airlines ou Starbucks, ce qui sape la confiance.

L'économie américaine est sur le fil, avec une inflation qui reste trop élevée

« Cupidité des sociétés »

Les deux chiffres publiés vendredi laissent les observateurs perplexes, d'autant que celui du chômage et celui de l'emploi sont le fruit de deux enquêtes différentes. La première est menée auprès de 60 000 ménages, la seconde sur 119 000 entreprises. Qui a raison ? Celle sur le chômage contient d'autres signes avant-coureurs inquiétants.

Le nombre de personnes déclarant occuper un emploi a ainsi diminué de 408 000 en un mois, chiffre contradictoire avec les créations d'emplois, mais qui *« semble être un signal plus juste lorsque l'économie se trouve à un point d'inflexion »*, d'après Liz Ann Sonders, stratégiste des investissements chez Charles Schwab. Si le taux de chômage des Blancs est resté stable à 3,5 %, celui des Noirs a crû de 5,6 % à 6,1 % et celui des Latinos de 4,8 à 5 %, deux électorats indispensables à Joe Biden.

Le chiffre de l'emploi relance le débat sur l'efficacité de la politique monétaire de la Fed. Elle a tardé à ralentir l'économie, notamment parce que les entreprises et les propriétaires de maison avaient refinancé leurs emprunts pendant la pandémie de Covid-19, une période où l'argent était quasi gratuit. Et les acteurs économiques avaient veillé à s'endetter à taux fixe pendant plusieurs années. Ainsi, ils ont peu subi les conséquences négatives de la hausse des taux engagée depuis deux ans.

La persistance de l'inflation, provoquée par la rupture des chaînes d'approvisionnement et une politique monétaire et budgétaire ultraexpansionniste au début de la décennie, est un argument électoral massif pour les républicains. *« Depuis trois ans, le peuple américain est ravagé par l'inflation. Celle-ci, comme toute inflation, est d'origine humaine. Le nom de l'homme qui en est responsable est Joe Biden »*, a fustigé, en mai, John Neely Kennedy, le sénateur républicain de Louisiane.

Le président, qui n'a jamais reconnu la moindre faute dans son plan de relance budgétaire, s'en prend aux entreprises. *« Je lutte contre la cupidité des sociétés, en demandant à celles qui enregistrent des bénéfices record de baisser leurs prix, comme l'ont fait Target et Walmart pour les produits alimentaires. Je me bats pour rendre les loyers plus abordables en construisant 2 millions de nouveaux logements. Je me bats pour réduire le coût des soins de santé et des médicaments sur ordonnance, comme l'insuline et les inhalateurs »*, a-t-il déclaré, vendredi.

Cette analyse a été réfutée par une étude de la Fed de San Francisco, publiée le 13 mai : *« Les fluctuations des marges n'ont pas été le principal moteur de la poussée d'inflation postpandémique ni de la récente désinflation, qui a débuté à la mi-2022 »*, écrit la branche régionale de la banque centrale. Celle-ci constate certes *« que les marges ont augmenté de manière substantielle dans certains secteurs, comme l'industrie automobile »*, mais qu'en prenant tous les secteurs, elles sont *« restées essentiellement stables pendant la reprise qui a suivi la crise sanitaire »*.

En définitive, il ressort une impression de flottement qui pèse sur le bilan de Joe Biden. Prochaine étape : la réunion du comité de politique monétaire de la Fed, mardi 11 et mercredi 12 juin. Celle-ci laissera, de façon presque certaine, ses taux inchangés, mais la publication de ses prévisions de taux de croissance et d'emploi guidera les marchés. Faute de mieux. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

MATIÈRES PREMIÈRES
PAR LAURENCE GIRARD

Café et cacao, même chaos

« Nous traversons une période de fortes turbulences. » Ce constat n'est pas celui d'un pilote de Boeing pris dans un terrible looping, mais bien celui de Giuseppe Lavazza, président du torréfacteur italien qui porte son nom. Secouée comme jamais, la tasse de café ne sait plus sur quelle soucoupe danser. *« La situation est incroyable »*, ajoute le patron de l'entreprise turinoise.

Tout a commencé par la crise liée à la pandémie de Covid-19. Bars, hôtels, restaurants ont fermé, et les percolateurs ont perdu toute ardeur. Puis, alors qu'ils sortaient de leur torpeur, une vague de gelée s'est abattue, au Brésil, sur les caféiers. De quoi enflammer les marchés. Le cours de l'arabica, la variété la plus prisée, atteignait, fin 2021, des sommets. C'est alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie provoquait une vague d'inflation, faisant tanguer le café. Avant que le robusta, d'ordinaire moins coté, entre à son tour dans la danse endiablée des cours haussiers.

Coups de chaleur et cochenilles

Résultat, en 2024, le marché du café est en surchauffe avérée. *« Le prix de l'arabica a bondi de 75 % par rapport à 2023. Surtout, celui du robusta a progressé de 200 % en deux ans »*, précise M. Lavazza. Pour expliquer cette envolée du robusta, d'aucuns évoquent la moindre récolte attendue en novembre, au Vietnam. Dans ce pays, premier producteur mondial de cette variété de grain, les caféiers ont subi sécheresse, coups de chaleur et cochenilles.

Mais, pour le patron turinois, cette explication, fondée sur une anticipation d'une moindre production, ne suffit pas. *« Le marché du café est comme celui du cacao. Petits, ils peuvent fluctuer fortement. Les investisseurs prennent des positions spéculatives »*, explique-t-il. En effet, à la mi-avril, après une montée continue, le cacao pulvérisait tous les records, s'échangeant à 11 722 dollars (10 765 euros) la tonne, à New York. Café, cacao, même chaos.

A cette flambée du prix du café s'ajoutent des inquiétudes sur sa disponibilité. Les tensions autour du canal de Suez obligent les bateaux venant du Vietnam à faire le tour de l'Afrique. Avec ce changement de cap, le voyage se prolonge de vingt jours, et la facture de fret s'alourdit. Pris dans ce maelstrom, les torréfacteurs naviguent à vue. Leurs marges sont sous pression. Ainsi, si le chiffre d'affaires de Lavazza a bondi de 13 %, à 3,1 milliards d'euros, en 2023, sa marge brute d'exploitation a fondu de 11,4 % à 8,6 %. Il faut faire passer des hausses aux clients sans les inciter à réduire leur dose de caféine. En 2023, la consommation mondiale de café a déjà reflué de 3 %. De quoi rééquilibrer le marché ? Les prévisionnistes sont priés de lire la réponse dans le marc de café. ■

IA : des médias français demandent l'ouverture de négociations

Deux organisations ont adressé une mise en demeure à OpenAI, Google et Mistral pour faire rémunérer l'usage de leurs contenus

« C'est un courrier d'ouverture de négociations. » Pierre Petillault, directeur général de l'Alliance de la presse d'information générale (APIG), résume ainsi, vendredi 7 juin, la lettre envoyée récemment par son organisation professionnelle de médias français et son homologue le Syndicat des éditeurs de la presse magazine (SEPM) à 25 fabricants de modèles d'intelligence artificielle : OpenAI, le créateur du robot conversationnel ChatGPT, mais aussi Google, le français Mistral – avec lesquels des *« discussions informelles »* existent déjà – et d'autres acteurs comme Meta (Facebook, Instagram), Anthropic ou PerplexityAI.

Les éditeurs souhaitent savoir si leurs contenus ont été utilisés pour l'entraînement des grands modèles de génération de texte et d'images. Ils demandent des discussions en vue d'obtenir une rémunération, en échange de leur autorisation pour accéder à leurs articles, photos, etc. Ils demandent une réponse sous un mois. *« Si nous n'obtenons pas de réponse satisfaisante, nous nous réservons le droit d'aller en contentieux, même si ce n'est pas la première option »*, met en garde M. Petillault. Dans la presse, le quotidien américain *New York Times* a ainsi porté plainte contre OpenAI après avoir négocié pendant des mois avec l'entreprise de Sam Altman. Des banques d'images ont aussi choisi la voie judiciaire en attaquant des fabricants d'IA, comme Stable Diffusion.

Signifier leur refus

A partir de l'été 2023, la plupart des médias français ont choisi de signifier leur refus de voir leurs contenus utilisés gratuitement, en plaçant sur leurs sites des petits fichiers invisibles pour les lecteurs et destinés aux *« robots »* envoyés par les grands fabricants d'IA pour aspirer des textes et des images sur le Web : Radio France, France Médias Monde (France 24, RFI…), TF1, *Ouest-France*, *Les Echos*, *Le Figaro*, *Le Monde*… Ce droit de refus – ou *opt out* – a été créé par la directive de 2019 sur le droit d'auteur qui, à l'inverse, autorise par défaut l'exploitation ou fouille de contenus (*« data mining »*).

Depuis, plusieurs groupes de presse ont conclu des accords rémunérés avec OpenAI : l'allemand Springer (*Bild*, *Politico*, *Business Insider*…), l'espagnol Prisa Media (*El País*), l'américain *The Atlantic* et le géant anglophone News Corp (*The Wall Street Journal*, *New York Post*, *The Times*, *The Sunday Times*, *The Sun*, *The Daily Telegraph*…). Ces partenariats couvrent l'utilisation des contenus pour l'entraînement des modèles mais aussi pour l'affichage sur une future version de ChatGPT qui, pour les questions liées à l'actualité, s'appuiera pour ses réponses sur des articles, en y accolant un lien vers le site de l'éditeur.

En France, seul *Le Monde* a négocié un contrat, ce qui lui a valu de se voir reprocher par certains éditeurs de faire cavalier seul, alors que la direction du journal voyait dans ce partenariat un *« précédent »* bénéfique pour toute la profession. D'autres, comme les syndicats de journalistes de *The Atlantic*, se sont inquiétés que ces accords permettent aux entreprises de tech de capter une part de l'audience des médias sans assumer les investissements nécessaires à créer du contenu de qualité.

« C'est l'intérêt commun de nouer des accords : le marché des plates-formes d'IA est concurrentiel, la valeur est à créer, ces acteurs ont besoin de la presse pour avoir des sources fiables », estime M. Petillault. Le règlement européen AI Act impose aux fabricants de publier un *« résumé assez détaillé »* des contenus utilisés pour entraîner leurs modèles, mais il ne sera pas mis en œuvre avant 2025. *« Nous n'avons pas le temps d'attendre »*, estime M. Petillault. ■

ALEXANDRE PIQUARD



Ayumi Kurose, directeur du projet de gigafactory d'AESC, à Lambres-lez-Douai (Nord), le 27 février. LUDOVIC MAILLARD/PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP

PLEIN CADRE

Dans les **Hauts-de-France,** gigafactories cherchent salariés

La région concentre les projets de méga-usines de batteries. Celles-ci vont générer jusqu'à 20 000 emplois, d'où la nécessité de convaincre et de former dès maintenant

REPORTAGE

BILLY-BERCLAU, DOUVRIN (PAS-DE-CALAIS), DUNKERQUE (NORD) - *envoyés spéciaux*

Depuis une baie vitrée, au sommet de ce bunker blanc et gris, on aperçoit le petit chevalement de l'ancienne fosse n° 5 des mines de charbon de Meurchin (Pas-de-Calais). A chaque visite d'élus et de journalistes à l'usine de batteries d'Automotive Cells Company (ACC), à Billy-Berclau et Douvrin, dans le Pas-de-Calais, Matthieu Hubert, le secrétaire général d'ACC, présente volontiers l'industrie de la batterie comme *« le nouveau sauveur de l'ancien bassin minier du* [département] *»*.

Le précédent a été l'automobile lorsque, en 1971, Peugeot et Citroën ont construit ici la Française de mécanique. Cette usine de moteurs thermiques avait pour consigne d'embaucher en priorité les mineurs de charbon et leurs enfants touchés par la fermeture des puits. Aujourd'hui filiale de Stellantis, l'usine, qui emploie moins d'un millier de personnes, vit ses derniers jours, le groupe ayant choisi la Hongrie pour fabriquer son nouveau moteur hybride.

Cette mutation locale s'observe aussi à plus grande échelle. La première région automobile de France se prépare à accueillir cinq gigafactories de batteries électriques, devenant ainsi la « vallée de la batterie », qui alimentera de nombreux constructeurs en vue du passage au tout-électrique, en 2035. A l'exception de celle du taïwanais ProLogium, attendue au plus tôt pour la fin de 2026, toutes ces usines sont déjà en phase de recrutement, pressées par des promesses de mise en production entre la fin de 2024 et 2025.

Au total, ACC, coentreprise de Stellantis, de Mercedes et de TotalEnergies, près de Lens (Pas-de-Calais), le sino-japonais AESC à proximité de Douai (Nord), Verkor à Grenoble, ProLogium à Dunkerque (Nord) et Tiamat à Amiens devraient générer jusqu'à 20 000 emplois, en comptant ceux créés par les fabricants de substances chimiques ou de composants et les indispensables recycleurs de batteries usagées. Deux usines de recyclage sont, par exemple, annoncées à Dunkerque pour 2025, à l'ombre des gigafactories, afin de récupérer le nickel, le cobalt et le lithium.

Dans une région où l'industrie fait travailler 271 000 personnes, soit un emploi sur cinq, mais où beaucoup d'entreprises peinent à embaucher, la chasse aux futurs salariés de la batterie s'annonce féroce. Pour l'instant, ceux d'ACC sont en grande partie asiatiques. Trois cents experts chinois s'affairent à établir des processus de fabrication au bénéfice des ingénieurs français.

Les cadres français déjà recrutés par ACC, Verkor et AESC viennent essentiellement de l'industrie automobile

L'heure est à la fabrication de batteries prototypes pour Peugeot. Une production régulière est annoncée dans moins de six mois. L'usine emploie déjà 530 salariés français. Ils seront plus d'un millier à la fin de 2024 et 2 000 en 2030. Olivier Laffont de Colonges, le DRH de la gigafactory, dit vouloir atteindre cet objectif par trois biais : *« D'abord, les anciens de la Française de mécanique. Ensuite, les personnes extérieures avec, parmi elles, les chômeurs de longue durée que nous envoie France Travail après une formation de cinq mois, et, enfin, les jeunes des lycées professionnels de Wingles* [Pas-de-Calais] *et de Lens. »* Soixante adolescents ont ainsi démarré un apprentissage chez ACC.

MÉTIER EN TENSION

Alexandra Poix, 31 ans, parcourt chaque jour 140 kilomètres pour se rendre à l'usine et retourner chez elle. Elle est conductrice d'installation chez ACC. *« Je suis à la dernière étape du processus, où l'on attend que les cellules arrivent pour en faire des modules. Je bosse en 2 × 8 pour l'instant, c'est-à-dire une semaine le matin et une semaine l'après-midi. »*

Il y a un an, la jeune femme était mécano à la cristallerie d'Arques (Pas-de-Calais). *« C'était un métier sale, mais je préférais encore ça à mon boulot d'avant, dans un centre d'appels »*, raconte cette titulaire d'un bac pro d'hôtesse d'accueil. Puis la hausse des prix est passée par là. *« Chez Arc, je gagnais 1400 euros net et, avec un ado à charge, ce n'était plus possible. Ici, c'est 2050 euros net pour commencer : il n'y a pas photo. »*

Parce qu'elle souhaite passer à la production, Alexandra Poix se forme au Battery Training Center de Stellantis, tout proche, inauguré en 2023. Elle y apprend à évoluer dans une atmosphère purgée de toute particule. A ses côtés se trouvent un ex-agent de production de l'usine Toyota d'Onnaing (Nord), aux 5 000 salariés, une coiffeuse quinquagénaire et un boucher d'hypermarché.

Tous sont rentrés chez ACC pour en finir avec les bas salaires. Sauf ce jeune homme employé par la Française de mécanique pendant cinq ans, avant d'être reclassé chez ACC : *« J'ai toujours cherché une boîte où faire une carrière complète. J'espère que ça sera enfin le cas ici. » « Nous, on est là pour longtemps. La preuve, c'est que l'on bâtit déjà la deuxième usine juste à côté et un troisième bloc prochainement »*, remarque M. Hubert.

Convaincus que ce grand bond vers la batterie électrique garantira l'avenir industriel des Hauts-de-France, les acteurs publics et privés se mobilisent depuis longtemps. Le dispositif Electro'Mob, lancé en avril 2023 et doté de 27 millions d'euros – il est abondé par l'Etat, la région, les gigafactories, les constructeurs, ainsi que par le monde académique et universitaire – va permettre, d'ici à 2030, la formation de 13 000 personnes de niveau CAP à doctorat sur les différents métiers de l'électrique.

Face à cette quête de main-d'œuvre, les petites entreprises locales craignent de ne pouvoir retenir leurs effectifs

Nicolas Balland, directeur d'Electro'Mob, se félicite *de « la réactivité de l'enseignement supérieur régional, qui a eu des échanges avec les industriels sur les compétences attendues »*. Des nouvelles formations supérieures se lancent, d'autres adaptent l'existant – par exemple celle de technicien de maintenance industrielle – à la batterie. La région a d'ailleurs pris les devants sur ce métier en tension : *« Six cents techniciens de maintenance ont été formés en 2023 et 1200 le seront en 2024, grâce à notre propre plan de formation régional »*, explique Philippe Beauchamps, vice-président chargé des entreprises et de l'emploi de la région Hauts-de-France.

Il va falloir aussi répliquer le Battery Training Center de Douvrin : trois sites supplémentaires d'apprentissage du travail en milieu stérile sont prévus. *« Construire une batterie n'accepte pas la poussière, ni le moindre poil ni une goutte de sueur… L'objectif est de plonger les gens dans les techniques de base, de sécurité, de comportement de l'univers de la batterie »*, insiste Philippe Lecat, le directeur de l'Association de formation professionnelle de l'industrie du Dunkerquois.

A la différence des gigafactories chinoises ouvertes à tous les profils de l'électrique, les cadres français déjà recrutés par ACC viennent essentiellement de l'industrie automobile. Il en va de même pour Verkor et AESC. *« Nous complétons leurs compétences en les emmenant se former plusieurs mois à nos processus dans nos usines de batteries en Chine et au Japon notamment »*, note Christophe Duvey, chargé des ressources humaines pour AESC.

De son côté, Verkor, qui a décroché, fin mai, un prêt de 1,3 milliard d'euros, huit mois après avoir levé plus de 2 milliards afin de financer sa gigafactory à Dunkerque, s'appuie sur l'Ecole de la batterie, un réseau d'écoles et d'entreprises iséroises ayant adapté 70 formations aux besoins de cette nouvelle filière. Mais aussi sur son Verkor Innovation Centre.

REVIREMENT INDUSTRIEL

Pour les opérateurs et les techniciens de son usine en chantier, Verkor a lancé sa campagne d'embauche à la mi-avril, à l'occasion du DK Job, le salon de recrutement annuel du Dunkerquois. L'entreprise assure être repartie avec 450 CV. Parmi les prétendants, nombre de professionnels d'autres grosses usines du Dunkerquois. Aux abords du stand de Verkor, l'idée de travailler dans un environnement propre a séduit. Toutefois, en découvrant que Verkor tournerait en 3 × 8, certains ont renoncé à postuler.

Face à ce besoin pressant de main-d'œuvre, les petites entreprises craignent de ne pouvoir retenir leurs effectifs, d'autant que le Dunkerquois va aussi accueillir la construction de deux nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines (Nord), un parc éolien offshore et une usine de méthanisation des boues… *« Nous avons mis en place une charte de bonne conduite avec tous les partenaires industriels du territoire et le Medef local. Nous savons que recruter la pièce maîtresse d'une PME ou d'une TPE peut la mettre en péril. Nous ne sommes pas là pour mettre à mal l'écosystème industriel du Dunkerquois »*, tente de rassurer Sylvain Paineau, cofondateur de Verkor.

Il n'empêche que la région connaît un revirement industriel spectaculaire dans un bassin qui a connu des fermetures traumatisantes. Le choc est ainsi perceptible à Douvrin. Ici, les lettres lumineuses géantes ACC fixées au sommet de l'usine s'observent de loin, jusque dans les jardins des lotissements de la commune. Jean (il ne veut pas donner son nom), casquette F1 et claquettes-chaussettes, promène son bichon maltais rue René-Lacuisine.

Cet ancien de la Française de mécanique a été licencié il y a une dizaine d'années, à deux ans de la retraite. Pour lui, les emplois pléthoriques annoncés par les usines à batteries n'en sont pas moins incertains. Il y a déjà du flottement chez ACC : en Allemagne et en Italie, la coentreprise a gelé la construction de ses usines, dans un contexte d'incertitude lié au rythme d'électrification sur le Vieux Continent.

« Après avoir raflé la production de nos moteurs thermiques, qui nous dit que la Hongrie ne va pas nous laminer aussi dans l'électrique ? », remarque Jean. Si tous les investissements promis sont effectués, ce pays d'Europe centrale comptera 36 usines de batteries et de leurs composants, d'ici à 2030, devenant le deuxième producteur mondial derrière la Chine. ■

JORDAN POUILLE ET FLORENCE TRAULLÉ

« Les Paravents », pavane pour les fantômes de la guerre d'Algérie

A l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Arthur Nauzyciel livre une mise en scène mémorable de la pièce de Jean Genet, qui avait fait scandale lors de sa création, en 1966



« Les Paravents », dans la mise en scène d'Arthur Nauzyciel, au Théâtre National de Bretagne, en septembre 2023. PHILIPPE CHANCEL

THÉÂTRE

Les Paravents sont de retour au Théâtre de l'Odéon, et c'est un événement. Pas seulement parce que la pièce de Jean Genet se réinvite, près de soixante ans plus tard, là même où elle a été créée, en 1966, provoquant un des plus gros scandales du théâtre français. Pas seulement, non plus, parce que les ondes de choc de la guerre d'Algérie, qui forme le substrat de la pièce, continuent à se propager encore et encore dans la société française. Mais aussi, et surtout, parce qu'Arthur Nauzyciel en livre une mise en scène qui fera date, d'une beauté envoûtante, comme en apesanteur au fil des quatre heures que dure la représentation.

Et quand on dit que cette mise en scène fera date, ce n'est pas par effet d'hyperbole. *Les Paravents*, que Genet a écrit à la fin des années 1950 et publiée en 1961, est un des monstres du théâtre français : un morceau de bravoure qui serait comme le double interlope et crasseux du *Soulier de satin* de Claudel. La pièce, dont on dispute depuis sa création de savoir s'il s'agit d'une œuvre « sur » la guerre d'Algérie, ou si celle-ci sert de toile de fond, est radioactive.

Une pièce qui fait peur

Ni la guerre ni l'Algérie n'y sont jamais nommées, les militaires et les colons sont montrés comme des pantins ou des fantoches, mais Genet jette également un œil lucide sur la manière dont la révolution algérienne ne va pas tarder à reproduire certains des mécanismes de domination et de pouvoir qu'elle entendait abattre avec la puissance coloniale.

> **Nauzyciel déplie comme en éventail un geste de mise en scène somptueux, une lente et calme danse avec la mort**

Pour toutes ces raisons et bien d'autres – langue somptueuse dans son mélange de lyrisme et de trivialité, jeux théâtraux superlatifs –, *Les Paravents* font peur, et seules deux mises en scène dignes de ce nom en ont été proposées en soixante ans. Celle de Roger Blin, en 1966, au Théâtre de l'Odéon. Et celle de Patrice Chéreau, en 1983, au Théâtre des Amandiers de Nanterre. Dans les deux cas, la pièce a suscité des malentendus. En 1966, les blessures de la guerre d'Algérie étaient encore à vif. En 1983, la prise de conscience du racisme structurel de la société française, incarnée par le slogan « Touche pas à mon pote », a orienté la pièce en ce sens : Chéreau avait placé les personnages d'Arabes sur la scène, tandis que les militaires et les colons erraient parmi les spectateurs.

Autrement dit, nombreux sont ceux qui ont tenté de faire de cette pièce un drapeau (on ne parle pas là de Blin et de Chéreau, dont la démarche était plus subtile), ce qui est tout à fait contraire à l'esprit de Genet, pour qui le seul drapeau à brandir est celui des réprouvés, des sans-grade, seuls à même d'atteindre la grâce.

Arthur Nauzyciel aborde *Les Paravents* par un tout autre biais, qui s'inscrit dans l'ensemble de son travail. Tous les spectacles de l'actuel directeur du Théâtre national de Bretagne sont hantés par la mort, tout son théâtre est une opération pour faire (ré) apparaître les fantômes, ce qui l'avait amené à aborder Genet, déjà, en 2015, avec une superbe version de *Splendid's*.

Notion de méditation

Le metteur en scène s'est complètement affranchi des indications scéniques, lourdes et nombreuses, dont Genet a truffé sa pièce, et c'est tant mieux. Il n'y a pas de paravents dans ces *Paravents*. Sa lecture de la pièce s'observe d'emblée dans l'espace, grandiose, inventé avec son scénographe, Riccardo Hernandez : un espace occupé par un immense escalier d'une blancheur immaculée, et qui va prendre au fil de la représentation valeur de mausolée, de monument aux morts.

La pièce, finement élaguée pour revenir à un spectacle de quatre heures (elle en durerait huit si elle était jouée dans son intégralité), déploie ses différentes lignes dramaturgiques, où s'entrecroisent l'histoire de Saïd, de sa mère et de sa femme, Leïla, qui forment la « famille des orties », autrement dit les moins-que-rien, et celle des colons, des militaires et des rebelles combattants, sans compter les deux prostituées Warda et Malika.

A partir de là, Nauzyciel déplie comme en éventail un geste de mise en scène somptueux, qui inscrit les personnages dans un rituel de dialogue entre les défunts et les vivants, une lente et calme danse avec la mort. Après avoir beaucoup tergiversé sur la question de savoir si sa pièce parlait directement des événements algériens ou non, Genet avait fini par avoir cette formule : « Les Paravents *sont une méditation sur la guerre d'Algérie.* »

C'est peu de dire que cette notion de méditation inspire Arthur Nauzyciel, qui passe la théâtralité exacerbée de Genet, ce carnaval qui fait défiler des pantins grotesques, au filtre de l'épure et du rêve. C'est comme s'il raffinait le tropisme baroque de l'auteur pour en extraire l'essence existentielle et spirituelle. Comme en un long soupir au bord de la mort, tout se déroule dans une irréalité qui, pourtant, dit beaucoup du réel. Et cette décantation passe par les corps qui, ici, parlent autant que les mots, grâce au fantastique travail mené avec les acteurs par le chorégraphe Damien Jalet.

Les mouvements de torsion, de désaxages, les lentes coulées des corps perdus de cette guerre le long de l'escalier-tombeau : c'est dans la chair que se lisent et se vivent les fantasmes, la mort toujours à l'œuvre, la chute et la grâce, la domination et la fuite, le combat et la douleur. Et le rejet des réprouvés, qu'incarne plus que toute autre Leila, pauvre d'entre les pauvres, laide d'entre les laides, une femme que tous veulent effacer, sous son voile devenu cagoule.

« L'architecture de vide et de mots » théorisée par Genet pour une autre de ses pièces (*Les Nègres*) prend ici tout son sens, ce qui ne veut pas dire que la dimension concrète des *« événements »* d'Algérie, comme on les a longtemps nommés, soit absente. Arthur Nauzyciel la réinjecte dans le spectacle par un biais biographique aussi troublant que pertinent qui, au début de la deuxième partie du spectacle, vient remettre de l'humain dans le dispositif formel.

Distribution au sommet

Alors qu'il travaillait sur *Les Paravents*, le metteur en scène a en effet découvert qu'un de ses cousins, Charles Nauciel, avait été appelé en Algérie, entre 1957 et 1959, en tant que médecin militaire. Il a retrouvé les lettres que celui-ci avait envoyées à ses parents à l'époque, et qui témoignent d'une lucidité aussi calme qu'imparable. Et il a filmé cet homme, aujourd'hui, en train de relire ces lettres : un homme d'une dignité et d'une pudeur magnifiques, en qui se noue le cœur mémoriel du spectacle.

Un spectacle qui, par ailleurs, repose sur une distribution et une direction d'acteurs au sommet, où aucun ne cherche à briller pour lui-même, mais à placer sa partition dans un vaste ensemble organique : Xavier Gallais, une fois de plus génial en lieutenant travaillé par ses fantasmes, Marie-Sophie Ferdane (la mère), Aymen Bouchou (Saïd), Océane Caïraty (Malika), Mounir Margoum (en gendarme ou en combattant) et Maxime Thébault (le sergent).

Tout ceci avant qu'un grand trou noir n'avale tous ces fantômes. Engloutis, disparus, volatilisés, dans cette dramaturgie de l'effacement tissée par Genet dans *Les Paravents*. Comme si l'écrivain avait senti, avant même qu'elle ne soit terminée, que cette guerre serait un trou noir dans la conscience française. Ce final provoque une émotion indicible, comme si se matérialisait et s'exorcisait enfin, dans sa simplicité et sa beauté aérienne, le vaste non-dit algérien.

Avec ces *Paravents*, l'aventure que mène Arthur Nauzyciel avec Jean Genet prend désormais la dimension de celle poursuivie par Antoine Vitez avec Claudel. Pas moins. ■

FABIENNE DARGE

Les Paravents, de Jean Genet. *Mise en scène : Arthur Nauzyciel. Odéon-Théâtre de l'Europe, Paris 6e. jusqu'au 19 juin.*

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024

Dans l'imaginaire des GI du Débarquement

Le Mémorial de Caen s'intéresse à la culture américaine de l'entre-deux-guerres, qui se diffuse après la victoire

EXPOSITION
CAEN

Les commémorations guerrières ont bien du mal, au fil des décennies, à renouveler leur message, à ne pas jouer la sempiternelle répétition de valeurs admises. Plutôt que de proposer une nouvelle fois la célébration de la bravoure et de l'héroïsme des combattants du 6 juin 1944, de reprendre une histoire militaire dont le musée livre déjà les temps forts, le Mémorial de Caen a choisi de se pencher sur la vie de ces anonymes venus lutter sur le sol français.

Que sait-on de ces GI, en fait, avant qu'ils n'entrent dans l'histoire ? Qui sont ces jeunes hommes qui viennent des Etats-Unis participer, en débarquant sur les côtes normandes, à la libération de l'Europe du joug nazi ? Quel est, sinon leur histoire, leur imaginaire ? Quelle culture a façonné leur esprit, dont les valeurs vont gagner le Vieux Continent à dater de cet événement majeur ?

Résonance contemporaine

L'enjeu est capital au moment où les Etats-Unis s'apprêtent à assumer un destin international. Lorsque, en février 1941, pour convaincre ses concitoyens d'abandonner leur isolationnisme et d'intervenir sur la scène mondiale, dont il s'agit de *« prendre la direction »*, promise aux Etats-Unis depuis 1919, le magnat de la presse Henry Luce s'engage, il éditorialise crânement : *« Avec l'aide de chacun d'entre nous, Roosevelt doit réussir là où Wilson a échoué. LE XXe SIÈCLE EST LE SIÈCLE AMÉRICAIN. »*

L'exposition emprunte son sous-titre – « Under the Red White and Blue » – à Francis Scott Fitzgerald, qui le destinait à son roman *Gatsby le Magnifique* (1925). Elle livre une vision de l'entre-deux-guerres dont les éléments bien connus – Chaplin, Disney et *King Kong*, le Cotton Club et Jesse Owens, Henry Ford et Sacco et

Le parcours a choisi de se pencher sur la vie de ces anonymes venus lutter sur le sol français

Vanzetti, la Grande Dépression vue par la photographe Dorothea Lange ou l'écrivain John Steinbeck, le Ku Klux Klan, Coca-Cola et le Monopoly – ne sont que rarement mis en regard pour définir une culture, une sensibilité, une vision du monde, dont la victoire de 1945 va assurer la diffusion planétaire.

Pour relever ce défi, le Mémorial a reçu le concours d'institutions européennes et américaines (de la Smithsonian Institution, mais aussi des studios Warner Bros et Paramount, comme de l'académie des Oscars) qui se sont approprié le projet en participant à la sélection des pièces proposées au public. On découvre ainsi par de courtes capsules vidéo pourquoi certains choix disent la façon dont ce moment est aujourd'hui perçu aux Etats-Unis, donnant une résonance toute contemporaine à cette évocation du passé.

Résolument didactique, comme le formidable livre-catalogue qu'il signe parallèlement (Mémorial de Caen/Flammarion, 176 pages, 22 euros), le commissaire scientifique, Clément Fabre, invite à entrer dans l'évocation par la magie du cinéma, Hollywood et ses références, du *Chanteur de Jazz* (1927) au *Magicien d'Oz* (1939), des *Temps Modernes* (1936) à *Autant en emporte le vent* (1939), qui vont conquérir l'imaginaire du monde. Mais la réalité fait très vite son retour sans réellement rompre le lien. Face à la peur d'une contagion bolchevique ou anarchiste, la société se replie frileusement, s'étourdit dans la consommation de masse comme dans une soif de fête et de musique, jazz en tête, qui ne dissipe pas les préventions racistes et les tensions raciales.



Vue de l'exposition « L'Aube du siècle américain, 1919-1944 », au Mémorial de Caen, en mai. LE MÉMORIAL DE CAEN

Fragilité du rêve de prospérité

Tandis que la pègre prospère sous le régime de la Prohibition, certains ne veulent retenir de ces années 1920 que l'insouciance qui fait la promotion du surf et des corps nouveaux, émancipés, dont la femme est l'ambivalente incarnation, désir et scandale avec les *flappers*, ces garçonnes court-vêtues dont la *« quintessentielle »* Clara Bow, découverte chez Lubitsch, mais promue sex-symbol dès le film *It* (*Le Coup de foudre*, de Clarence Badger, 1927), est l'incarnation aux dernières heures du muet.

L'arrivée du parlant, comme le krach de 1929, bouleverse la donne. Si la crise révèle la fragilité du rêve de la prospérité, l'émergence de la figure de Roosevelt et la stratégie du New Deal opèrent de nombreux changements. Dans la façon de communiquer, d'utiliser les médias, de travailler l'opinion pour remobiliser un pays K.-O. debout. Et, parallèlement à la guerre des images qui s'ensuit, la propagande démocrate étant tenue pour une dérive dictatoriale par ses détracteurs républicains, chacun se prononce. Ainsi Jesse Owens, héros noir des jeux de Berlin de 1936, courtisé par les deux camps, finit-il par soutenir le rival de Roosevelt, pourtant réélu.

Mais le pays cherche aussi à s'étourdir et à conjurer les incertitudes du moment. Figure de la primitivité menaçante, King Kong chute en 1933 de l'Empire State Building, inauguré deux ans plus tôt et coiffé d'une antenne capitale pour les transmissions radio. Les puzzles, le Monopoly, aident à la diversion, même si Chaplin, par son *Dictateur* (1940), rappelle la nécessité d'une vigilance qui prépare les futurs GI à leur mission humaniste.

D'une parfaite lisibilité, la synthèse proposée aurait juste gagné à souligner que nombre de celles et ceux qui façonnent cette culture américaine sont des Européens chassés par la fièvre nazie. Et le 7e art, là encore, est la plus sûre entrée. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

« L'Aube du siècle américain, 1919-1944. Under the Red White and Blue ». Mémorial de Caen, esplanade du Général-Eisenhower. Jusqu'au 5 janvier 2025. Memorial-caen.fr

A Lille, une « Chauve-Souris » tristounette

L'opéra clôt avec la célèbre opérette de Johann Strauss fils la saison de son centenaire

OPÉRA
LILLE

Tiré d'une pièce de l'Allemand Roderich Benedix, *Das Gefängnis* (« La Prison ») est adaptée en français par Henri Meilhac et Ludovic Halévy, qui l'intitulent *Le Réveillon* avant que cette version ne soit à son tour transposée en allemand pour les besoins d'une opérette, la célèbre *Die Fledermaus* (« La Chauve-Souris »), de Johann Strauss fils. C'est la version française de cette dernière mouture germanique que nous propose l'Opéra de Lille, histoire de clore dans un éclat de rire la saison de son centenaire.

Si airs et ensembles empruntent à l'adaptation concoctée par les metteurs en scène Patrice Caurier et Moshe Leiser, les textes et les dialogues ont été revus par Agathe Mélinand, fidèle pourvoyeuse de bons mots et autres allitérations du metteur en scène Laurent Pelly, avec qui elle a travaillé sur une quinzaine de productions de Jacques Offenbach – *« C'est moi, trop bonne pâte/C'est moi que vous trompâtes »*, chante Gaillardin, découvrant que sa femme, Caroline, a un amant.

De la *Cendrillon* de Jules Massenet au *Roi Carotte* d'Offenbach, compositeur dont il a servi moult opérettes avec bonheur, le metteur en scène français a connu à Lille (comme ailleurs) d'indéniables réussites, dont la plus aboutie reste l'extraordinaire *Le Songe d'une nuit d'été*, de Benjamin Britten. A première vue, Johann Strauss est dans ses cordes. Las ! Un voile endeuillé et une joie factice semblent s'être abattus sur l'habituelle *vis comica* de Pelly. Certes, on a troqué l'élégante station thermale des environs de Vienne pour le bourg sans charme de Pincornet-les-Bœufs, mais tout ici semble comme émoussé, artificiel, voire mécanique.

Distribution francophone

Dans un décor rouge de guingois en forme de boîte magique, dont les bords s'ouvriront jusqu'à se désagréger au fur et à mesure des deux premiers actes, la pâtisserie viennoise fin de siècle au croustillant doux-amer se transforme en parodie de théâtre de boulevard mâtiné d'un burlesque de films muets à la Max Linder. L'infatué Gaillardin, mari volage et ami déceptif, sera bien le dindon de cette farce bourgeoise, mais il ne sera plumé qu'à demi, et la causticité se perd entre trivialité et caricature, valse boiteuse dont les trois pattes ne font tourner ni les corps ni les têtes.

Le plateau a rassemblé une distribution francophone. Ainsi, le fringant Franck Leguérinel en Tourillon, fraîchement promu

Malgré la mise en scène de Laurent Pelly, tout ici semble comme émoussé, artificiel, voire mécanique

gardien de prison, ou le notaire Duparquet de Christophe Gay, passé maître ès vengeance. Si Julien Dran offre son ténor vibrant à un Alfred énamouré, Guillaume Andrieux est un Gaillardin qui s'inscrit sans faillir dans la dynastie des cocus ridicules. Une mention spéciale pour le comédien Eddy Letexier, alias Hoël, roi d'Armorique dans la série *Kaamelott*, impressionnant gardien de prison, dont l'aversion pour le chant le dispute à la claudication.

Sur le front féminin, la séduisante Camille Schnoor campe une Caroline bourgeoise puis fausse aristocrate, dont le soprano aux couleurs chaudes s'acquitte du rôle quand bien même la prosodie manque parfois de précision. De la bonne à l'artiste demi-mondaine, l'Adèle de Marie-Eve Munger tient son rang de coquine rouée, mais nous laisse un peu sur notre faim question virtuosité et panache. Quant à Héloïse Mas, elle impose un prince Orlofsky pervers et presque inquiétant, aux allures immatures d'un Kim Jong-un dont elle arbore la coupe aux côtés rasés.

Peu affirmé au début, le Chœur de l'Opéra de Lille trouvera peu à peu toute sa place tant sur le plateau que dans la partition. De nombreux décalages entre chanteurs et musiciens en ce soir de première du 4 juin floutent la direction peu nuancée de Johanna Malangré à la tête de son Orchestre de Picardie, une gestuelle à grands coups d'ailes, bras levés, qui lui donne parfois des allures de… chauve-souris. ■

MARIE-AUDE ROUX

La Chauve-Souris de Johann Strauss fils. Avec Guillaume Andrieux, Camille Schnoor, Marie-Eve Munger, Christophe Gay, Raphaël Brémard, Franck Leguérinel, Héloïse Mas, Julien Dran, Laurent Pelly (mise en scène et costumes), Chantal Thomas (scénographie), Michel Le Borgne (lumières), Chœur de l'Opéra de Lille, Orchestre de Picardie, Johanna Malangré (direction). Opéra de Lille (Nord). Jusqu'au 17 juin. Opera-lille.fr Retransmisson sur Weo.fr et sur grand écran dans une quinzaine de lieux des Hauts-de-France le 13 juin à 20 heures, à l'automne sur Mezzo et OperaVision.

SÉRIES
La femme ayant inspiré la série « Mon petit Renne » porte plainte contre Netflix

Une Britannique affirmant être la femme dépeinte à travers le personnage violent et manipulateur de la série *Mon petit renne* a porté plainte, jeudi 6 juin, pour diffamation contre la plate-forme Netflix, demandant 170 millions de dollars (157 millions d'euros) de dédommagement. Fiona Harvey est sortie de l'anonymat après que des fans de la série l'ont identifiée comme étant la vraie Martha, une femme espionnant et harcelant Donny, le personnage central de *Mon petit renne*. Dans cette fiction en sept épisodes, le comédien écossais Richard Gadd joue son propre rôle et met en scène le harcèlement dont il dit avoir été victime pendant des années de la part d'une femme. La plaignante estime avoir été diffamée et reproche à Netflix de lui avoir causé des dommages moraux. Après que son nom a été rendu public, Fiona Harvey a dit avoir reçu des menaces de mort. – *(AFP.)*

CINÉMA
La Quinzaine des cinéastes au Forum des images, à Paris

Séances de rattrapage pour les 22 films de la Quinzaine des cinéastes, la section parallèle du Festival de Cannes. Jusqu'au 16 juin, le Forum des images, à Paris, ainsi qu'une trentaine de salles de cinéma art et essai proposent les films projetés sur la Croisette dans une opération baptisée « La Quinzaine en salle ». L'occasion de découvrir avant leur sortie *Ma vie, ma gueule*, de Sophie Fillières, *The Other Way Around*, de Jonas Trueba, *La Prisonnière de Bordeaux*, de Patricia Mazuy, ou *Les Pistolets en plastique*, de Jean-Christophe Meurisse. Certaines séances sont accompagnées de rencontres avec les cinéastes.

CINÉMA
Pas de distributeur pour le film « The Apprentice » aux Etats-Unis

Deux semaines après sa présentation au Festival de Cannes, le film *The Apprentice*, du réalisateur Ali Abbasi, qui raconte l'ascension de Donald Trump dans les années 1980, n'a pas de distributeur aux Etats-Unis. Ce long-métrage, qui met en scène l'acteur Sebastian Stan en jeune Donald Trump à l'assaut du marché immobilier à New York, avait suscité la controverse dès sa projection, le porte-parole de la campagne de Donald Trump, Steven Cheung, qualifiant le film de *« pure fiction »* et menaçant d'intenter un procès au réalisateur. Pour le moment, le film n'a pas trouvé de grand studio ou de plate-forme désireuse de le diffuser outre-Atlantique, alors qu'il a déjà un distributeur dans la plupart des régions du monde. – *(AP.)*

SÉLECTION ALBUMS



OLIVIER MESSIAEN
Œuvres pour voix et piano
Barbara Hannigan (soprano), Charles Sy (ténor), Vilde Frang (violon), Bertrand Chamayou (piano).

Longtemps réduite à une présence anecdotique dans les biographies d'Olivier Messiaen (1908-1992), la première épouse du compositeur lui a inspiré des pages exaltantes. Si bien que ce programme inédit pourrait passer pour une réhabilitation de Claire Delbos (1906-1959), violoniste et compositrice, pour laquelle Messiaen a nourri un amour conjugal et mystique. Le cycle *Chants de terre et de ciel* en témoigne. Les paroles posées sur le bout des lèvres de la soprano Barbara Hannigan sont aussi irradiantes que les notes placées sous les doigts du pianiste Bertrand Chamayou. Lequel valide la signature de Messiaen, perceptible dans un accord où fusionnent modes hindous et chants d'oiseaux. Barbara Hannigan se pose en muse idéale du mari et du père qu'est alors le compositeur. L'émerveillement, traduit en permanence par cette œuvre écrite en 1938, fait place à l'envoûtement, propre aux *Poèmes pour Mi* (surnom de Claire Delbos). Terme de ce parcours au lyrisme intime et spectaculaire, *La Mort du nombre* donne l'impression d'assister à la naissance d'un compositeur. Messiaen est alors âgé de 22 ans. ■ **PIERRE GERVASONI**

Alpha Classics/Outhere Music.



QUATUOR MODIGLIANI
Grieg-Smetana
Quatuor en sol mineur, op. 27 d'Edvard Grieg. Quatuor en mi mineur « De ma vie » de Bedrich Smetana. Quatuor Modigliani.

Passé maître dans la lecture du répertoire classique et romantique, le Quatuor Modigliani poursuit avec la même aisance souveraine l'exploration d'une Europe forgée au feu d'un nationalisme tourmenté. Les deux œuvres reposent sur des drames personnels : la perte de sa fille et de ses parents pour le compositeur norvégien, la survenue d'une surdité brutale pour le musicien tchèque, dont le premier quatuor à cordes, intitulé « De ma vie », en évoque justement les étapes, d'une jeunesse pleine de passion au drame de la maturité, en passant par la danse populaire et un premier amour. Un parcours expressif que dépeignent avec finesse, ardeur et une sensible compassion, les quatre archets superlatifs des Modigliani. Mêmes qualités de jeu pour le *Quatuor op. 27*, de Grieg, défendu par des musiciens à leur meilleur, précieux alliage d'individualités remarquables au service d'une inspiration unique. ■ **MARIE-AUDE ROUX**

Mirare Productions.



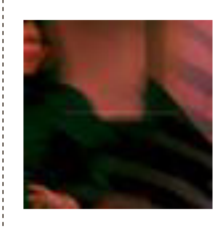
ONE ANOTHER ORCHESTRA
One Another Orchestra
Catherine Delaunay (clarinette, cor de basset), Nathan Hanson (saxophone), François Corneloup (saxophone baryton), Tony Hymas (claviers), Hélène Labarrière (contrebasse), Davu Seru (batterie) et Billie Brelok (chant) : trois soufflants, une rythmique, des invités, *One Another Orchestra* est le plus typique des manifestes signés Nato. Tony Hymas à la manœuvre. Ça chante, ça danse, ça médite, ça milite, ça murmure, ça éclate, le répertoire va chercher dans les coins de toutes les musiques engagées : du *Kronenche* de Beb Guérin à la *Romance* illustrée par Violeta Ferrer, ici interprétée par Billie Brelok, en passant par l'Erythrée, les rues de Philadelphie ou le lyrisme de Sidney Bechet. Nul esprit de « reprises », au contraire : une re-création généreuse. Le plus curieux étant que ce qui aurait pu passer naguère pour un album expérimental est la surprise la plus réjouissante, saluée par toutes les critiques. ■ **FRANCIS MARMANDE**

Nato/L'Autre Distribution.



MICHAEL HEAD
& THE RED ELASTIC BAND
Loophole
Trésor longtemps caché de Liverpool, l'auteur-compositeur Michael Head, ex-Shack et The Pale Fountains, 62 ans, connaît en solitaire une reconnaissance publique tardive, mais méritée. *Dear Scott*, paru en 2022, s'est hissé numéro un des classements indépendants au Royaume-Uni. Son successeur, *Loophole* (« lacune »), produit à nouveau par Bill Ryder-Jones (ex-The Coral), poursuit cette épiphanie artistique. En ouverture, *Shirl's Ghost*, instrumental qui clôturait l'opus précédent, reprend les choses là où le *Scouser* et son Red Elastic Band les avaient laissées, cette fois étoffé de paroles. Le touchant parolier se souvient de ses illustres groupes passés (*A Ricochet Moment*), évoque sa renaissance et l'amour retrouvé (*Tout Suite !*), une romance parisienne (*You Smiled at Me*). On retrouve avec délectation les orchestrations de cordes baroques sur l'émouvant *Ambrosia*, la pop psychédélique de *Ciao Ciao Bambino*, l'élégiaque *Merry-Go-Round* flirte avec les années brit pop de Shack. Aucune lacune à recenser. ■ **FRANCK COLOMBANI**

Modern Sky UK.



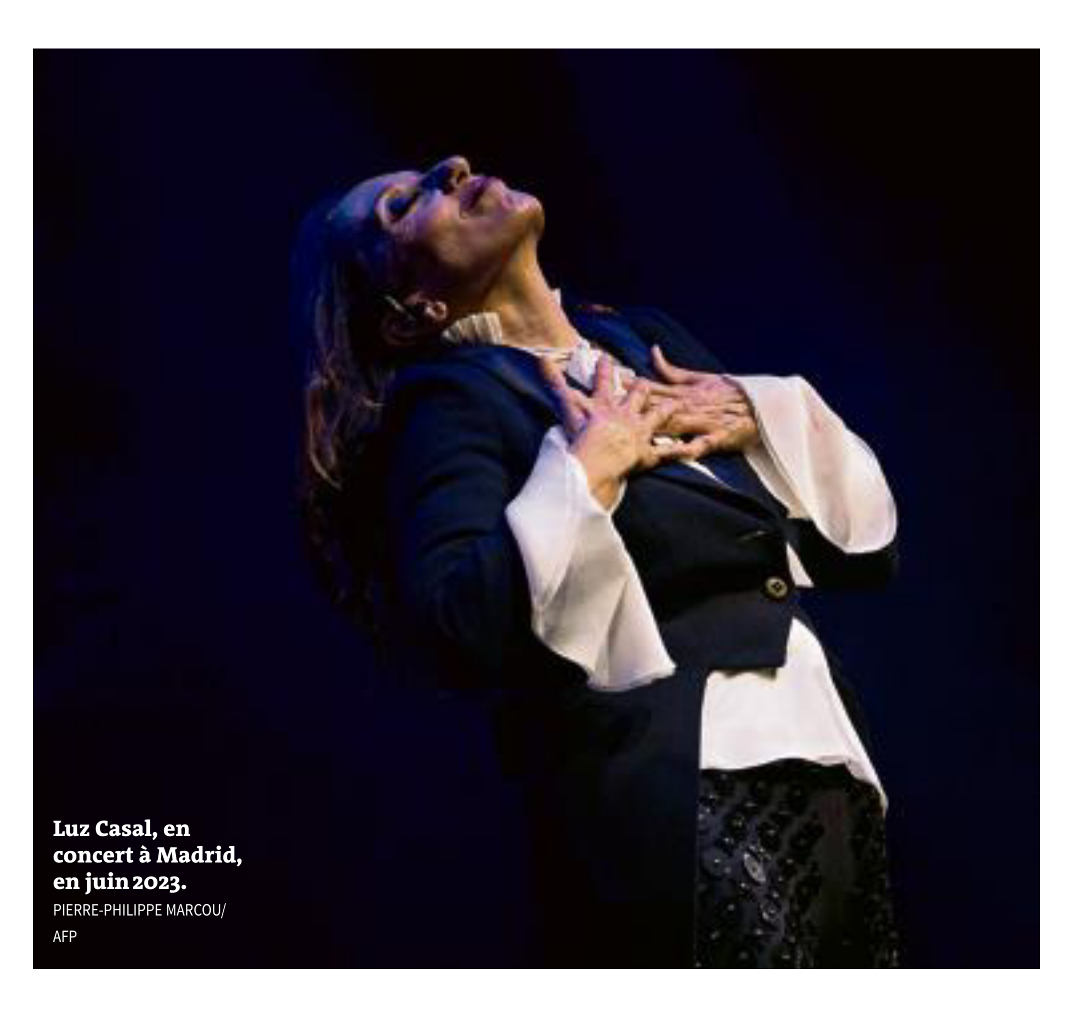
OLIVIER ROCABOIS
The Afternoon of Our Lives
Le quinquagénaire flamboyant Olivier Rocabois est originaire de la petite Bretagne, mais ne rêve que de sa grande sœur outre-Manche. Sous des airs de Philippe Katerine qui serait obsédé par le David Bowie stellaire d'*Hunky Dory* (1971) et les Bee Gees baroques d'*Odessa* (1969), le musicien au falsetto grandiloquent nous avait enchantés avec un premier album, *Olivier Rocabois Goes Too Far* (2021), puis l'EP *The Pleasure Is Goldmine* (2022). Ecrit, composé, arrangé et produit par ce stakhanoviste, son deuxième album comprend onze compositions pétries de références érudites (Billy Nicholls, Harry Nilsson, The Divine Comedy…), escortées de violons aristocratiques et de claviers suprêmes. Il y a, chez Rocabois, une douce folie, une extravagance dans sa manière de bousculer les mélodies, à la fois insouciante et très ambitieuse dans son degré de rêverie – les opérettes *45 Trips Around the Sun* et *Prologue/Trippin' on Memory Lane*. ■ **FR. C.**

December Square/Kuroneko.

L'hommage de Luz Casal à Dalida

A Toulouse, la chanteuse interprétera en espagnol les titres de l'icône

RENCONTRE



Luz Casal, en concert à Madrid, en juin 2023. PIERRE-PHILIPPE MARCOU/AFP

« Pour moi, c'est un concert très particulier », résume la chanteuse espagnole Luz Casal. A l'invitation du festival toulousain Rio Loco, elle chantera le 12 juin un hommage à Dalida composé uniquement de chansons de son répertoire, la plupart transposées dans sa langue. Il ne faut donc pas compter l'entendre reprendre à Toulouse *Piensa en mi*, la chanson sentimentale de la BO du film *Talons aiguilles*, de Pedro Almodovar (1991), qui l'a rendue célèbre. S'en est-elle définitivement émancipée ? *« Je ne me sens pas prisonnière de ce titre »*, répond-elle en riant.

En 2023, le festival Rio Loco proposait lors de sa soirée d'ouverture un hommage au batteur nigérian Tony Allen (1940-2020), qui avait rassemblé 16 000 spectateurs sur la prairie des Filtres, en bord de Garonne. Sous-titrée « Odyssea », la 29e édition (du 12 au 16 juin), axée sur *« la diversité des expressions musicales des deux rives de la Méditerranée »*, reprend la formule en organisant un double hommage à Dalida (1933-1987), icône de la chanson française, née en Egypte dans une famille d'origine italienne. Le 12 juin, en ouverture de soirée, la chanteuse Barbara Pravi reprendra avec le groupe Aälma Dili *Dalida, diva tzigane*, sa création donnée en janvier, pour l'Hyper Weekend Festival, à la Maison de la radio et de la musique à Paris.

Puis Luz Casal offrira sa propre vision de l'univers de Dalida. Accompagnée de ses musiciens (Tino Di Geraldo, batterie ; Peter Oteo, basse ; Jorge Ojea et Borja Montenegro, guitares ; J. M. Baldoma « Baldo », claviers), elle réinterprétera son album à haute teneur sentimentale *Luz Casal chante Dalida. A mi manera*, paru en 2017 (Epic-Jive/Sony Music). *« J'ai déjà chanté en France ou ailleurs des chansons de Dalida, comme* Il venait d'avoir 18 ans *par exemple, ou* Histoire d'un amour, *qui était dans mon album* La Pasion *[2009], explique la chanteuse. Mais sur* A mi manera, *j'ai choisi surtout des chansons moins connues d'elle. »*

« Quelqu'un qui m'a marquée »

Pourquoi ce désir, en 2017, d'un album autour de Dalida ? Juste une envie qui passe à un moment donné, selon Luz Casal, *« comme une porte qui s'ouvre. Un ressenti. C'était pour moi le moment de faire cet album. C'est tout. Je n'ai pas d'autre explication. Dalida est quelqu'un qui m'a profondément marquée »*. Cet album devait arriver un jour. La chanteuse raconte avoir vécu un certain temps dans un hôtel sur la butte Montmartre, à Paris. De sa terrasse, elle voyait la tombe de Dalida, le défilé incessant des fans de la chanteuse qui venaient y déposer des fleurs.

Luz Casal dit vivre aujourd'hui entre les Asturies, Madrid, Malaga et la Galice, sa terre de naissance à l'extrême nord-ouest de l'Espagne, sur la côte Atlantique. Là où elle a monté un festival caritatif il y a treize ans à Boimorto, son village natal, le Festival de la Luz, pour récolter des fonds reversés à différentes associations œuvrant pour la santé des personnes fragilisées par la vie. *« Ce sont les quatre endroits où je me repose, où je trouve des idées pour de nouvelles chansons, de nouveaux répertoires »*, dit-elle. A Malaga, elle a écrit pendant le confinement certaines des chansons de son dernier album, *Las ventanas de mi alma* (Virgin Music Spain, 2023), qu'elle défendra en tournée, après son concert toulousain en hommage à Dalida, qui ne sera pas repris ailleurs. ■

PATRICK LABESSE

Le 12 juin, en ouverture de soirée, Barbara Pravi reprendra aussi Dalida, avec le groupe Aälma Dili

Luz Casal chante Dalida, le mercredi 12 juin, au festival Rio Loco, Toulouse. ***Double concert hommage : Barbara Pravi & Aälma Dili, « Dalida, diva tzigane »*** *(21 h 30), Luz Casal, « A mi manera » (22 h 40).*

Peter Lorre, acteur maudit

Connu pour ses rôles de meurtrier, le comédien rêvait d'incarner des personnages plus complexes

ARTE
MARDI 11 - 0 H 40
DOCUMENTAIRE

Dans *M le Maudit*, c'est un assassin d'enfants à l'air si enfantin. Un petit homme au physique étrange, avec son visage poupin et ses yeux exorbités. Un acteur à la présence incroyable qui, durant toute sa carrière, cherchera à s'émanciper de la figure du monstre interprété dans le chef-d'œuvre de Fritz Lang (1890-1976) tourné en 1931. A l'époque, Peter Lorre (1904-1964), né Laszlo Löwenstein, n'avait fait carrière que sur les planches, à Vienne puis à Berlin. Pourquoi Fritz Lang a-t-il choisi ce jeune comédien, révélé par Bertolt Brecht, pour interpréter un tel rôle ? *« Parce que je pensais que personne ne croirait que quelqu'un avec un tel physique puisse commettre d'affreux meurtres ! »*, a-t-il justifié. De fait, Lorre aura beau tourner dans plus de quatre-vingts films, faire carrière à Hollywood et jouer avec les plus grands, son rôle dans *M le Maudit* lui collera toute sa vie à la peau.

Ce documentaire retrace la vie de ce juif hongrois, un être complexe caractérisé par l'insondable solitude de ses personnages. Rongé d'angoisse depuis son enfance, orphelin de mère à 4 ans, drogué à la morphine. Mais aussi convivial, moqueur, nostalgique. Et grand séducteur, marié à trois reprises.

Grande passion pour le théâtre

Sa grande passion était le théâtre, mais sa rencontre à Berlin avec Fritz Lang va changer sa vie : *« Je connaissais un grand succès sur scène et je ne voulais pas faire de film. Avec un visage comme le mien, comment s'attendre à une carrière sur grand écran ? »* Il suffit pourtant d'un rôle, et le voilà propulsé au rang de vedette internationale. En 1932, Lorre est l'un des acteurs préférés d'Hitler, qui ignore, bien sûr, qu'il est juif. Goebbels lui propose un projet de film. Réponse de Lorre : *« Il n'y a pas de place en Allemagne pour deux assassins, Hitler et moi ! »* Un tel refus implique de vite quitter le pays, ce que fait Lorre avec sa première épouse, Celia Lovsky.

Exilé à Paris, il est contacté par l'un des producteurs d'Alfred Hitchcock. Lorre file à Londres et accepte le rôle de conspirateur dans *L'Homme qui en savait trop* (1934). Sa carrière est lancée. Repéré par un agent de la Columbia qui lui offre un contrat de 1 000 dollars par semaine à Hollywood, Lorre embarque avec son épouse pour les Etats-Unis. Sa nouvelle vie californienne lui plaît, mais il a beau demander à la Columbia de lui confier des rôles *« positifs »*, Lorre continue de briller dans des personnages de savant fou ou de meurtrier. Lui recherche des personnages plus complexes, mais Hollywood n'aime pas l'ambiguïté.

Frustré, Lorre quitte la Columbia, signe avec la Century Fox. Plus tard, il passera à la Warner. *« Je ne peux pas jouer les rôles de Clark Gable, mais cela ne veut pas dire que je ne peux pas incarner un amant, un adolescent, un rêveur »*, dit-il. Peine perdue. Jusqu'à sa mort en 1964 d'une crise cardiaque, Lorre alternera des films de série B entrecoupés de seconds rôles dans des chefs-d'œuvre, parmi lesquels *Le Faucon maltais* (1941), de John Huston, et *Casablanca* (1942), de Michael Curtiz. *« Son éternel combat contre la drogue lui renvoyait sa faiblesse »*, souligne le cinéaste Volker Schlöndorff. En 1951, lors d'un retour en Allemagne, Lorre décide de réaliser son propre film. *L'Homme perdu* le voit endosser un nouveau rôle de meurtrier solitaire. C'est un échec commercial. ■

ALAIN CONSTANT

Peter Lorre. Derrière le masque du maudit, *d'Evelyn Schels (Fr.-Aut., 2024, 53 min).*



Peter Lorre, dans « M le Maudit » (1931), de Fritz Lang. NERO/EVERETT/AURIMAGES/ARTE

Quand exploratrices et explorateurs médiatisaient leurs exploits

Le réalisateur Bertrand Delais revisite le XX^e siècle à travers les vies de celles et ceux qui ont repoussé les frontières des territoires connus

FRANCE 5
DIMANCHE 9 - 21 H 05
DOCUMENTAIRE

Quels points communs entre Charles Lindbergh, Roald Amundsen, Auguste Piccard, Haroun Tazieff, Joseph Kessel et Claudie Haigneré ? Ils font partie de la quarantaine de personnalités sélectionnées par Bertrand Delais pour incarner *Le Siècle des explorateurs*, dans un documentaire en deux parties. Après *Le Siècle des icônes* (trilogie de 2022), le cinéaste continue de revisiter le XX^e siècle en s'intéressant à celles et ceux qui, à la faveur de progrès technologiques vertigineux, ont repoussé les frontières des territoires connus. Et qui, surtout, ont su le faire savoir. Pour la première fois, leurs exploits ont été médiatisés, grâce à l'essor de la presse, de la radio et de la télévision.

Le siècle débute ici en 1909 par la guerre des pôles qui va opposer Frederick Albert Cook et Robert Peary, chacun annonçant à cinq jours d'intervalle avoir conquis le pôle Nord. A l'aide de prises de vues, de coupures de presse et des premières images de l'époque, dont un extrait d'*A la conquête du pôle* (1912), de Georges Méliès, le film retrace leur affrontement.

Plus loin, l'entre-deux-guerres marque l'âge d'or de l'aviation et de ses héros : Roland Garros, Saint-Exupéry, Pierre-Georges Latécoère ou Marie Marvingt, première femme à piloter seule. Les journalistes sont aussi considérés comme des pionniers. Le scoop « en image » d'Albert Londres, réalisé lors de l'incendie de la cathédrale de Reims en 1914, est ainsi mis au même plan que la découverte du Machu Picchu par Hiram Bingham, en 1911, ou celle du tombeau de Toutankhamon par Howard Carter, en 1922.

A la narration, Elsa Lepoivre, de la Comédie-Française, « corrige » certaines vues de l'époque. Elle précise, par exemple, que les 3 500 pièces rapportées de la mission Dakar-Djibouti (1931-1933) sont une spoliation des peuples autochtones. Elle souligne l'avant-gardisme de l'aventurière Anita Conti ou de l'aviatrice Hélène Boucher.

La seconde partie s'ouvre sur la création d'Israël, magnifiée par un article de Joseph Kessel dans *France Soir*, titré « A Haïfa, j'ai obtenu le visa d'entrée n° 1 de l'Etat d'Israël », en 1948. Avant de mettre en valeur la conquête spatiale, la découverte des abysses et des entrailles de la Terre. Les vulgarisateurs sont à l'honneur, d'Haroun Tazieff à Jacques-Yves Cousteau et Paul-Emile Victor. Parmi les navigateurs mis en avant, Eric Tabarly Alain Colas ou Bernard Moitessier. Le 18 mars 1969, alors que ce dernier s'apprêtait à remporter la première course en solitaire autour du monde, il a refusé de rentrer. Marquant la fin du « toujours plus haut, toujours plus vite, toujours plus loin » cher au XX^e siècle ? ■

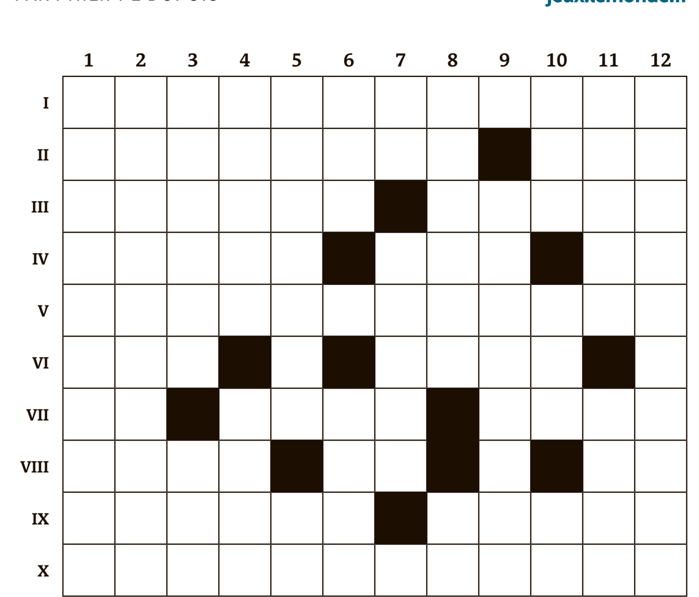
CATHERINE PACARY

Le Siècle des explorateurs, *de Bertrand Delais (Fr., 2024, 2 × 52 min).*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 134
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**



HORIZONTALEMENT

I. Pourront être organisés avec méthodes. **II.** A donné son nom à un métier qui n'en vend plus beaucoup. Mademoiselle Gardner. **III.** Apprêter et tailler les tissus. A fait de beaux yeux tu sais ! **IV.** Pas bien malin. Pour une nouvelle reprise. De l'or chez les chimistes. **V.** Embarrassèrent avec leurs manigances. **VI.** Sec et mélangé. Te lanças. **VII.** Démonstratif. Plat de légumes dans leur plat. Au sujet de qui et de quoi. **VIII.** Allemande en Thuringe. Pour M^me Sand. Edenté. **IX.** Fis se chevaucher. A nourri Zeus avec ses sœurs. **X.** Pousse au paroxysme.

VERTICALEMENT

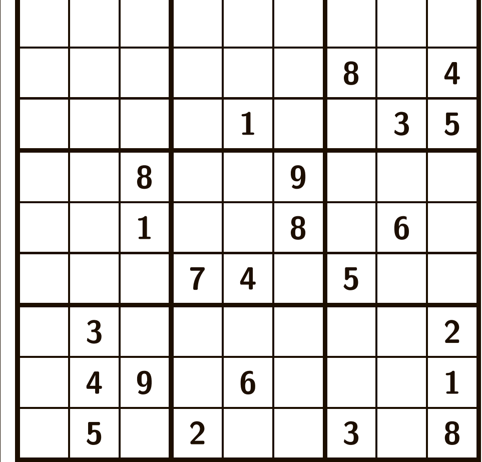
1. Très largement approuvé. **2.** Met la pudeur et la décence à mal. **3.** Dame de cœur. Fit l'innocente. **4.** Enregistrer et apprécier. S'est longtemps attaqué à nos fondements. **5.** Mis au parfum. Aux bouts de l'avarice. **6.** Plaisir breton. Passer à l'action. **7.** Dans le bide. Essayons de passer le temps. **8.** Bien dégagées. Exclamation. **9.** Exposât aux rayons. **10.** Inspira le poète. Points sur la rose. Armés chez Joe. **11.** Ville d'eau et d'accords. Pour de grosses réductions. **12.** Une politesse très singulière ici.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 133

HORIZONTALEMENT I. Gloutonnerie. **II.** Rivière. Pais. **III.** ONU. Listai. **IV.** Sellée. Intro. **V.** SAE. Olten. Ur. **VI.** Oté. Arès. **VII.** Musettes. Ail. **VIII.** Or. Néon. Rial. **IX.** Déstérilisée. **X.** Ostentatoire.

VERTICALEMENT 1. Grosso-modo. **2.** Linéatures. **3.** Ovulées. St. **4.** Ui. Ente. **5.** Téléostéen. **6.** Oriel. Tort. **7.** Nés. Taenia. **8.** Tiers. Lt. **9.** Epanne. Rio. **10.** Rait. Saisi. **11.** Il. Ru. Iare (raie). **12.** Essorillée.

SUDOKU
N°24-134



						8		4
				1			3	5
		8			9			
		1			8		6	
			7	4		5		
	3							2
	4	9		6				1
	5		2			3		8

8	5	7	1	2	3	6	4	9
4	2	3	9	8	6	5	7	1
9	6	1	5	7	4	3	2	8
3	1	6	4	5	8	7	9	2
5	8	9	7	3	2	4	1	6
2	7	4	6	9	1	8	5	3
6	4	8	2	1	7	9	3	5
1	3	5	8	4	9	2	6	7
7	9	2	3	6	5	1	8	4

Expert
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

 Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale
Elisabeth Cialdella

PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26





L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux



Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier



en vente actuellement

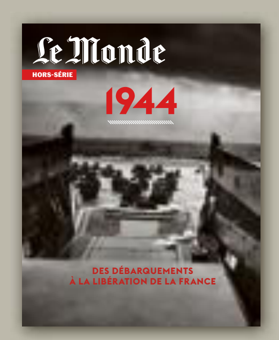
En kiosque



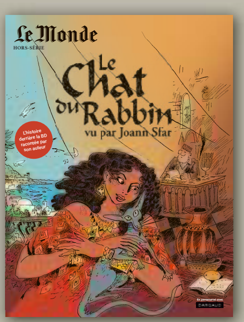
Hors-série



Hors-série



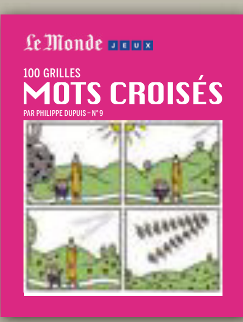
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Ludovique Deriaz-Cesbron,
son épouse,
Juliette, Fabienne et Dominique,
ses filles,
Serge, Xavier et George,
ses beaux-fils,
Garance, Inès, Gabriel, Anouk, Clovis, Grégoire et Sibylle
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis DERIAZ,

survenu le 4 juin 2024, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 10 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris 6e.

Jean-Louis reposera au cimetière de Notre-Dame-de-Monts (Vendée).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le 4 juin 2024, s'est endormie, entourée de la tendresse des siens,

Marie-Françoise FERRIÈRE,
née **LARROUMETS.**

De la part de
Xavier (†), Bénédicte, Nathalie, Bertrand,
ses enfants,
Victor, Chloé, Valentine, Théophile, Alexandre, Marion, Matthieu, Arsène,
ses petits-enfants,
Gaspard,
son arrière-petit-fils.

Une messe d'adieu sera célébrée le mardi 11 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris 5e.

M. Adrien Goetz,
président,
M. Laurent Petitgirard,
secrétaire perpétuel,
Les membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts,
Le personnel de la Maison et des jardins de Claude Monet - Giverny,

ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Hugues R. GALL,
membre de la section
des membres libres
de l'Académie des beaux-arts,
membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
commandeur
de l'ordre des Arts et des Lettres,
croix de commandeur
de l'ordre du Mérite
de la République fédérale
d'Allemagne,
bourgeois d'honneur de Genève,

survenu le samedi 25 mai 2024,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er, le mardi 11 juin, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu le jeudi 13 juin, à 11 h 30, au cimetière de Giverny (Eure).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75006 Paris.

Mme Marie-Hélène Garrigues,
son épouse,
Judith et Alexandre,
sa fille et son gendre,
Melchior,
son fils,
Milo et Kiara,
ses petits-enfants
Et les familles Garrigues, Joutard et Ahounou,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emmanuel GARRIGUES,
né le 2 décembre 1943,

maître de conférence émérite,
sociologue, écrivain, photographe,

survenu le 1er juin 2024.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 12 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville, Paris 19e, suivie de l'inhumation.

Hugues Jallon
Et les Éditions du Seuil,

ont la tristesse d'apprendre le décès de

Eric HAZAN,

survenu le 6 juin 2024.

Né en 1936 à Paris, il fut un homme d'engagement aux multiples vies dont aucune ne comptait moins qu'une autre à ses yeux. Longtemps chirurgien cardiaque en pédiatrie et médecin prêtant main-forte en Palestine quand l'urgence s'imposait, il devint, par tradition familiale, éditeur chez Hazan avant de fonder La Fabrique éditions en 1998. Il fut aussi un écrivain passionné de littérature et d'histoire, grand connaisseur du 19e siècle. Portant haut les couleurs des luttes sociales et révolutionnaires à travers ses livres, Eric Hazan était aussi un amoureux de Paris. Il avait publié quatre ouvrages sur le sujet au Seuil, dont le magnifique *L'invention de Paris. Il n'y a pas de pas perdus* (2002) qui avait enchanté ses lecteurs et *Une traversée de Paris* (2016), une autobiographie battant le pavé de la capitale.

Nous nous souviendrons de son infaillible camaraderie.

(*Le Monde* du 8 juin).

Limoges.

Marie-Anne et Patrick Carré,
ses enfants,
Laurent et Stacey Carré,
Eric Carré,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MOYEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
des Palmes académiques
et des Arts et des Lettres,

survenu le 6 juin 2024,
à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 10 juin, à 14 h 30, en l'église Sainte-Bernadette, 6, rue Marcel-Pagnol, à Limoges, suivies de l'inhumation au cimetière de Louyat.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Roc Eclerc Limoges - Marbrerie Jouandou.

Isabelle Dangeard,
Séverine et Luc Chikhani,
ses sœurs et beau-frère,
leurs enfants
et petits-enfants,
Anne et Nicolas Pactet,
ses cousins,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François PACTET,
ambassadeur de France
au Sri Lanka et aux Maldives,

survenu soudainement le dimanche 26 mai 2024, à Colombo (Sri Lanka), à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 11 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, Paris 16e.

Alexandra et Laurent Tournier
et leurs enfants,
Olivier Parisot,
ses enfants
et sa compagne,
Bénédicte Parisot,
Philippe et Monique Letourmy
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Claude PARISOT,

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 11 juin 2024, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, Paris 7e.

Josette Pernès,
son épouse,
Sylvie et Laurent Bennet,
sa fille et son gendre,
Amélie et Cyprien,
ses petits-enfants,
Geneviève Maquart,
Nicole et Jean Langlois,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Bruno et Bénédicte Maquart, Marie Cosmao-Dumanoir, Mathieu Langlois, Sophie, Karine et Brieuc Pernès,
ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre PERNÈS,
ingénieur général du génie rural,
des eaux et des forêts (IGREF),

survenu le 1er juin 2024,
à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu ce lundi 10 juin, à 11 h 45, au crématorium du parc de Clamart (Hauts-de-Seine).

L'École d'histoire de la Sorbonne,
L'équipe Islam médiéval de l'UMR Orient & Méditerranée,

ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 1er juin 2024, de leur collègue

Christophe PICARD,

professeur émérite
d'histoire médiévale,
spécialiste d'histoire
de l'Islam et de la Méditerranée,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,
ancien vice-président du jury
de l'agrégation d'histoire
et de la section 21 du CNU.

Poitiers. Paris. Saigon.

M. le professeur Jean-Baptiste Ricco,
son époux,
Emmanuelle, Étienne et Charles,
ses enfants,
leurs conjoints, Xavier, Thi Sang, Marie-Léandre,
Marc-Aurèle, Émilie Uyen Nhi, Ève Linh, Élisabeth Linh Dan,
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Mme Monique RICCO,
née **ISENSÉE,**

survenu le 5 juin 2024,
à L'EHPAD de Ligugé,
à l'âge de quatre-vingts ans.

Eve Patris Schaeffer,
sa fille,
Antonin, Tristan, Violaine,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Claire SCHAEFFER.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 juin 2024, à 10 h 30, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, 7, place des Petits-Pères, Paris 2e, suivie de l'inhumation, à 14 h 30, au cimetière de Delincourt (Oise).

Le professeur André Vacheron,
son époux,

Claire, Marie-Noelle, Pierre-Antoine, Aline (†) et Paul-André,
ses enfants
et leurs conjoints,
Caroline, Marion, Agathe, Mathilde, Noémie, Annabelle, Coline, Nicolas, Antoine, Guillaume, Alexandre, Melchior, Margaux, James, Joseph et Anouk,
ses petits-enfants,
Pierrot, Alma et Oscar,
ses arrière-petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu, de

Mme le docteur
Françoise VACHERON,
née **BAGLIN,**
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
ancienne maire adjointe
de Vaux-sur-Eure,

le 6 juin 2024, entourée des siens, à son domicile à Paris.

La messe sera célébrée ce lundi 10 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris 16e, suivie de l'inhumation dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Souvenirs

*Miss you, mangaki ! Posse.**

Eléonore DIMAKOPOULOS,
ingénieur linguiste,
Héraklion 1974 - Paris 2005.

**Tu nous manques, mangaki ! Posse.*

Il y a un an disparaissait

Alain TOURAINE,
sociologue.

Marisol et Philippe,
ses enfants
et leurs familles,

pensent avec émotion à lui et à sa femme,

Adriana,

décédée en 1990.

Marisol.touraine@yahoo.com
Philippe.touraine@aphp.fr

Colloque



L'Institut Pierre Mendès France
organise un colloque
1954-17 juin-2024
Il y a soixante-dix ans
le gouvernement
de Pierre Mendès France ;
une démocratie en actes,

le lundi 17 juin 2024,
9 heures - 19 heures,
salle Victor Hugo,
101, rue de l'Université,
75007 Paris.

Organisé par Françoise Chapron, Vincent Duclert, Robert Frank, Sabine Jansen.

Avec Marc-Olivier Baruch, Gérard Bossuat, Alain Chatriot, Joan Mendès France, Guia Migani, Emilia Robin, Eric Roussel, Perrine Simon-Nahum, Jean François Sirinelli, Georges Henri Soutou, Frederic Turpin, Philippe Vial.

Inscription impérative
avant le 13 juin 2024
sur **www.mendes-france.fr**
Actualités colloque /
formulaire de contact.

IPMF, 60, rue des Francs Bourgeois,
75003 Paris.
contact@mendes-france.fr

Formation



Journée portes ouvertes
le 15 juin 2024.
Découvrez l'offre complète
de formation continue
et suivez un cours d'initiation
aux langues orientales !
Inscription gratuite
jusqu'au 12 juin inclus.
www.inalco.fr/journee-portes-ouvertes-15-juin-2024

Communication diverse

Les Mardis de la Philo
et les Facultés Loyola Paris
proposent une journée de réflexion,
le 13 juin 2024,
de 9 heures à 17 h 30
L'Intelligence Artificielle
et l'humain :
des liaisons dangereuses ?
Focus sur la défense et la santé
réunissant praticiens de l'IA
et philosophes,
Alexeï Grinbaum,
le général (2S) Charles Palu,
Asma Mhalla,
le professeur Guillaume Assié,
Le docteur Julien Vibert,
Laurence Devillers,
Jean-Michel Besnier,
Eric Charmetant,
Romain Leroy-Castillo,
Raphaelle Taub,
Stéphane Ragusa.
Informations et inscription :
lesmardisdelaphilo.com
ou Tél. : 06 77 66 09 55.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024

Photo d'archive d'Amir Vafa, en Irak, dans un camp des Moudjahidin du peuple iranien.
LOULOU D'AKI POUR « LE MONDE »

Ci-dessous : lettre manuscrite de la mère d'Amir Vafa, dans laquelle elle invite son fils à la rejoindre en Irak, sous les portraits de Massoud et Maryam Radjavi, couple leader des Moudjahidin du peuple.
COLLECTION PERSONNELLE

Iran « Nous, enfants-soldats des Moudjahidin du peuple »

Nés dans les années 1980 de parents iraniens proches des Mujaheddin-e Khalq, qui menèrent une lutte armée contre le chah, puis la République islamique, trois anciennes recrues racontent en exclusivité au « Monde », leur enrôlement dans ce mouvement retiré de la liste des organisations terroristes de l'Union européenne en 2009

STOCKHOLM, COLOGNE (ALLEMAGNE) - *envoyée spéciale*

J'*avais 14 ans quand j'ai appris à tirer à la kalachnikov, à conduire un char, à manœuvrer dans un champ de mines et à me battre.»* C'était en Irak, en 1998 : Amir Vafa était alors enfant-soldat des Mujaheddin-e Khalq (MEK, « combattants du peuple »). Le quadragénaire, qui vit aujourd'hui en Suède, reproche à cette organisation iranienne d'avoir séparé des enfants de leur famille, d'avoir exercé des pressions psychologiques à leur encontre et d'avoir fait d'eux des guerriers en vue de renverser le régime islamique au pouvoir à Téhéran depuis la révolution de 1979.

Il aura fallu du temps à Amir Vafa – quinze ans après avoir déserté les rangs des MEK, en 2004 – pour oser parler publiquement de son expérience. Parmi ses anciens camarades de tranchées, il est le premier à avoir témoigné sous sa véritable identité, en 2019, dans le média persanophone Mihan TV. *« Suite à un long temps sous l'emprise de l'organisation, j'ai eu besoin de me reconstruire*, explique-t-il au *Monde*, lors d'une rencontre dans un café de Stockholm. *Et puis, j'avais peur des représailles. »*

Après avoir renoncé, en 2001, à la lutte armée et aux actions violentes, le groupe en exil – également connu sous l'appellation d'Organisation des moudjahidin du peuple iranien (OMPI) – est parvenu à s'extraire des listes des entités terroristes américaine et européenne où il figurait depuis des années. Se présentant comme une alternative pacifique, démocratique et non nucléaire au régime de Téhéran, il jouit aujourd'hui encore d'une influence considérable en Occident, notamment aux Etats-Unis et en France. Environ 2 000 membres vivent aujourd'hui en Albanie.

« Désormais, ma vie est stable et j'ai besoin de raconter ce que d'autres enfants et moi avons subi », dit posément M. Vafa, devenu père de deux fillettes. Suivant son exemple, les langues ont commencé à se délier. Deux autres ex-enfants-soldats ont accepté de décrire au *Monde* leur trajectoire personnelle au sein des Mujaheddin-e Khalq, à visage découvert. Une dizaine d'anciens membres ont également apporté leur témoignage, certains à condition que soit préservé leur anonymat. Selon leurs dires, plusieurs dizaines d'enfants, au moins, sont passés par les bataillons de l'organisation. Sollicité par *Le Monde* sur les points-clés de cette enquête, les MEK n'ont pas souhaité répondre. Ils ont, par la suite, adressé un courriel au *Monde* discréditant par avance nos témoins dont ils ne connaissaient pourtant pas l'identité, les qualifiant d'*« agents notoires du régime des mollahs »*. Sur son site, l'organisation affirme que ces enfants ont rejoint l'*« armée de la libération »* de leur plein gré.

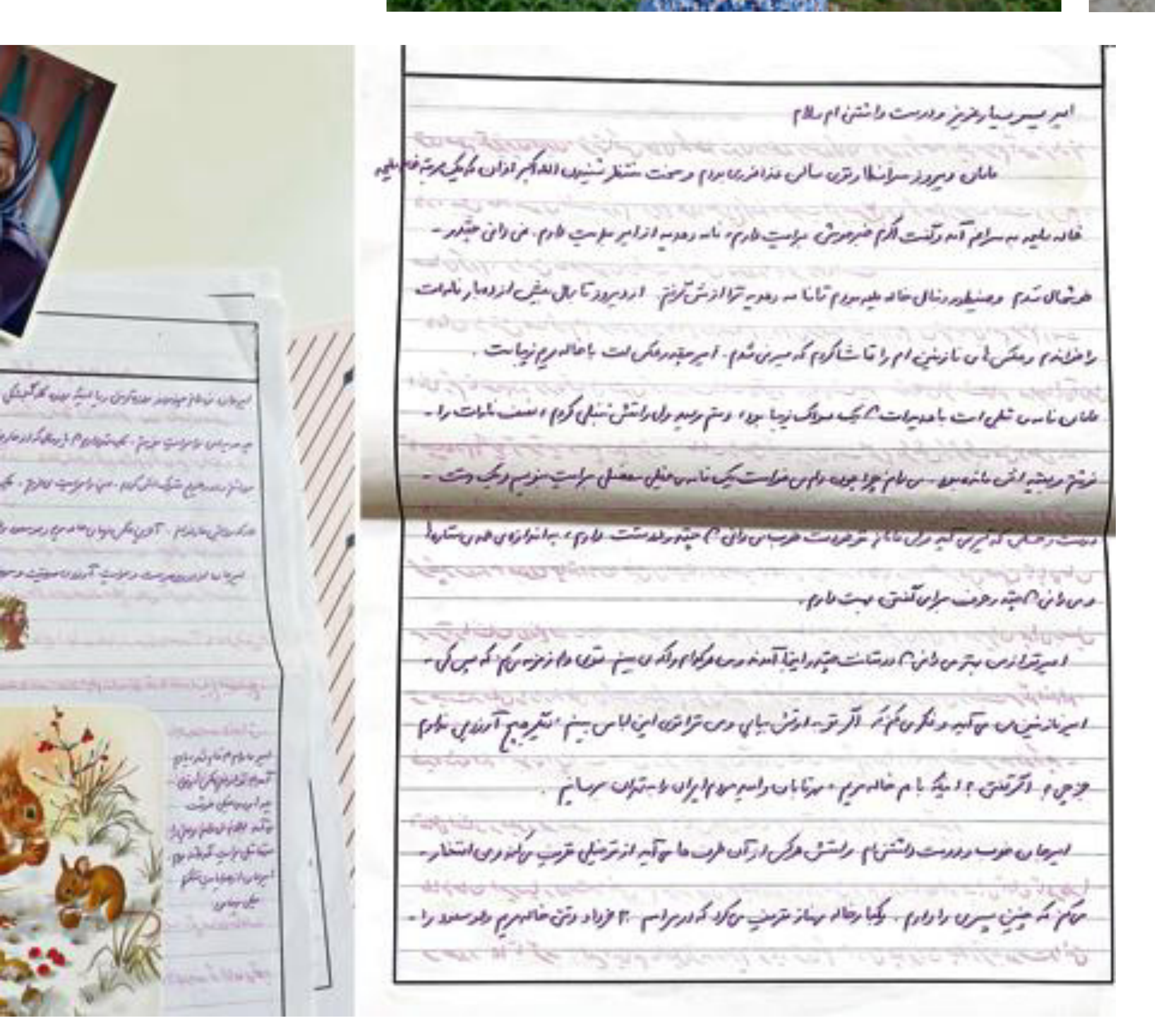
Né à Paris en 1983, Amir est le fils de deux activistes des Moudjahidin du peuple qui ont fui la répression en Iran. Cette organisation de tendance « islamo-marxiste », apparue dans les années 1960, a pris une part active au soulèvement de 1979 qui détrôna Mohammad Reza Pahlavi, le dernier chah. Comme les autres forces d'opposition, elle subit l'irrésistible montée en puissance de l'ayatollah Khomeyni, qui s'efforce alors de les éliminer à l'issue de procès expéditifs devant les tribunaux révolutionnaires. La simple possession d'une brochure du groupe peut valoir une arrestation, voire la mort.

Les Moudjahidin du peuple ripostent violemment. En 1981, soixante-douze responsables de la jeune théocratie iranienne périssent dans une série d'explosions à Téhéran. Les blessés se comptent par dizaines : Ali Khamenei, l'actuel guide suprême et plus haute autorité de l'Iran, perd l'usage de son bras droit dans l'un de ces attentats. Cette même année sonne le départ en exil pour les membres des MEK, dont les parents d'Amir et leur chef, Massoud Radjavi. Ce dernier choisit d'implanter son quartier général en France. Tandis que





Ci-contre, à gauche : Amir Vafa, à Nacka, près de Stockholm, en août 2023. A droite : alors enfant, en Irak, il pose au côté de Maryam Radjavi.
LOULOU D'AKI POUR « LE MONDE »



le Conseil national de la résistance en Iran (CNRI), vitrine politique du mouvement, voit le jour à Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), Esmail Vafa Yaghmayie et sa femme sont accueillis à moins de 15 kilomètres, à Osny, chez une famille de sympathisants.

Le Moyen-Orient est alors à feu et à sang. Les hostilités ouvertes par le président irakien, Saddam Hussein, contre son voisin iranien en 1980 ont déclenché un conflit qui ne s'arrêtera que huit ans plus tard. En proie à la guerre civile, Beyrouth voit l'ascension de groupes armés financés par Téhéran. Dans l'espoir d'obtenir la libération d'otages français au Liban, Jacques Chirac, nommé premier ministre en mars 1986, accepte d'annuler le droit d'asile qu'avait octroyé la France aux activistes iraniens anti-Khomeyni. Massoud Radjavi quitte l'Hexagone en 1986. Les opérations de police se multiplient à Auvers-sur-Oise. En décembre 1987, l'ordre d'expulsion est signé.

UNE « RÉVOLUTION IDÉOLOGIQUE »

Amir n'a pas encore 3 ans quand ses parents s'envolent pour Bagdad. Saddam Hussein y a offert à Massoud Radjavi un accueil digne d'un chef d'Etat et, à ses partisans, un terrain situé à 70 kilomètres au nord de la capitale irakienne : le « camp Achraf », où permission leur est donnée d'organiser la lutte armée contre l'ennemi commun à Téhéran. Comme tous les enfants d'Achraf, Amir est alors *« séparé de* [s]*es parents »* : *« J'allais à l'école le jour, je dormais dans un pensionnat la nuit. »* Son père, Esmail Vafa Yaghmayie, poète attitré des Moudjahidin, se consacre à l'écriture de chants à la gloire du mouvement. Sa mère, Akram, est chargée de la communication et, plus tard, de sa logistique. Il ne les voit qu'en de *« rares occasions »*.

Le 22 juillet 1988, un cessez-le-feu, signé sous l'égide des Nations unies par Bagdad et Téhéran, doit mettre fin à la guerre. Mais, trois jours plus tard, Massoud Radjavi annonce une offensive d'envergure. Baptisée « Foroughe Javidan » (« lumière éternelle »), soutenue par l'aviation irakienne, l'opération vise à s'emparer de la grande ville iranienne de Kermanchah, située à plus de 150 kilomètres de la frontière irakienne. Selon son propre décompte, l'organisation perd 1 304 hommes dans les combats.

L'échec de cette offensive va avoir des répercussions dramatiques. En Iran, d'abord, où des milliers de prisonniers politiques – parfois sans rapport avec les MEK – sont exécutés. Au sein de l'organisation, ensuite, qui opère une *« révolution idéologique »* censée remettre au pas des combattants jugés démotivés. Pour les couples militants, le divorce est rendu obligatoire : les liens familiaux desserviraient la lutte. En cette même année 1989, Maryam Radjavi – qui a épousé, en 1985, Massoud Radjavi après avoir divorcé de Mehdi Abrishamchi, l'une des figures importantes du groupe – est propulsée « première autorité » de l'organisation. Selon les anciens membres du mouvement interrogés par *Le Monde*, c'est alors que commence la *« transformation »* du mouvement, qui se met à exercer *« toutes sortes de pressions psychologiques »* sur la cellule familiale, dont vont pâtir, en particulier, les enfants.

En 1991, pendant la guerre du Golfe déclenchée par l'invasion irakienne du Koweït, plusieurs centaines d'entre eux sont envoyés loin de leurs parents, en Europe, aux Etats-Unis et au Canada. Ils deviennent les émissaires de la « cause » en Occident, où ils participent à des collectes de dons et à des rassemblements, distribuent des tracts, etc. D'après les témoignages recueillis par *Le Monde*, l'objectif était aussi de *« briser davantage les liens familiaux »*. Les Mujaheddin-e Khalq, dans leur réponse adressée au *Monde*, rejettent cette accusation, expliquant qu'Amir *« a été envoyé par ses parents, comme d'autres enfants, durant la guerre et les bombardements de l'Irak en 1991, pour se trouver sain et sauf en Suède »*.

Amir, alors âgé de 8 ans, est recueilli par la famille iranienne qui l'avait déjà hébergé en France quand il était bébé et qui vit désormais en Suède. *« Mes parents me manquaient beaucoup*, se souvient-il aujourd'hui. *J'étais persuadé qu'ils allaient bientôt libérer l'Iran du joug de Khomeyni et que nous allions tous y retourner pour vivre ensemble. »*

EN 2003, LES SOLDATS DE L'ARMÉE AMÉRICAINE SONT À BAGDAD. DU POINT DE VUE AMÉRICAIN, LES MOUDJAHIDIN COMBATTENT UN ENNEMI COMMUN MAIS RESTENT DES ALLIÉS HISTORIQUES DU DICTATEUR IRAKIEN DÉCHU

Le petit garçon l'ignore, mais son père a décidé de s'éloigner du noyau dur d'Achraf. *« Quand nous étions encore en Europe, j'avais lu des livres de philosophie écrits par Voltaire et Spinoza*, nous précise ce dernier. *Petit à petit, j'ai perdu la foi en l'islam et en l'idéologie de l'organisation. Je sentais que celle-ci ne nous permettrait pas d'accéder à la démocratie. »* En 1993, il quitte l'Irak pour la France, où il intègre le CNRI, l'organe politique du mouvement, à Auvers-sur-Oise. Esmail Vafa Yaghmayie a rompu avec l'organisation en 2004 et vit, depuis, à Paris.

« NE CROIS PAS QUE TU SOIS TROP JEUNE »

Père et fils se retrouvent en France, en 1997. Amir *« revi*[t]*»*. Il apprend le français, c'est un bon élève. Pendant son temps libre, il se rend à Auvers-sur-Oise, où il fréquente des enfants de son âge, au parcours proche du sien : *« J'avais déjà rencontré certains d'entre eux en Irak, ils étaient comme mes frères et sœurs. »* Le centre leur dispense des cours d'histoire glorifiant la lutte contre le chah d'Iran puis contre le régime islamique : *« C'était exaltant, on aurait dit le scénario d'un film d'action dans lequel nous étions les héros appelés à libérer l'Iran. »* Amir n'est pas le seul à ressentir cette attraction : *« Les ados étaient de plus en plus nombreux à vouloir rejoindre la lutte en Irak. »*

Plusieurs y partent. A Auvers-sur-Oise, Amir aperçoit des camarades dans des vidéos projetées dans le centre, où ils sont filmés en uniforme, brandissant une kalachnikov ou en haut d'un char, sur fond de musique martiale : *« Ils étaient devenus de vrais combattants. Devant la caméra, ils affirmaient que leur vie d'avant était insignifiante. »* A la même époque, il reçoit une lettre de sa mère, restée à Achraf, l'incitant à la rejoindre. *« Tu sais mieux que moi le nombre de tes amis qui sont ici*, lui écrit-elle, en février 1998. *Quand je les vois, je me demande quand mon cher Amir viendra enfin. Quand tu auras rejoint* [notre] *armée et que je te verrai en ces habits* [uniforme], *tous mes rêves seront exaucés – sauf celui de ramener, ensemble, tante Maryam* [Radjavi] *(...) à Téhéran. »* Elle ajoute : *« Ne crois pas que tu sois trop jeune (...). Tu sais mieux que moi que les moudjahidin qui se battaient contre les mercenaires de Khomeyni quand nous étions toujours en Iran étaient plus jeunes que toi. »* Dans l'enveloppe, sa mère a glissé deux photos : l'une de Massoud Radjavi, l'autre de son épouse.

Maryam Radjavi – proclamée par l'organisation *« future présidente de l'Iran »* en 1993 – est vénérée par le groupe et ses sympathisants : elle incarne la femme révolutionnaire qui mettra à genoux le régime islamique. Au sein des MEK, les plus hautes fonctions militaires sont souvent confiées à des femmes – une singularité mise en avant par l'organisation pour prouver aux Occidentaux son attachement à l'égalité de genre. Pour le jeune Amir, Massoud Radjavi est *« notre père à tous »*, un homme *« irréprochable, comme un dieu »*, et Maryam, *« la leader »*. Il veut aller combattre en Irak. Son père s'y oppose, insiste pour qu'il obtienne d'abord son baccalauréat. Amir ne cède pas : *« Je me sentais inférieur aux autres enfants parce que mon père avait quitté le terrain pour la politique, ce qui était considéré comme moins prestigieux. Tous mes amis partaient en Irak, je voulais les rejoindre. »*

« Je me suis battu pour qu'il reste », assure son père aujourd'hui. Puis il s'est résigné, signant un formulaire qui autorisait le départ d'Amir. Celui-ci s'envole pour la Jordanie, le 7 juillet 1998, en compagnie de Sara (un pseudonyme utilisé à la demande du père de celle-ci, toujours membre active du groupe), mineure comme lui. Avec une dizaine d'autres enfants, il est conduit à Bagdad : *« Ma mère était là, qui m'attendait... »*

Akram, qui n'a pas vu son fils depuis sept ans, *« a l'air heureuse »*. Amir, lui, a le sentiment d'être avec *« une étrangère »*. Les retrouvailles avec des camarades d'Auvers-sur-Oise dans les allées poussiéreuses du camp Achraf le réconfortent. Commence alors un *« entraînement militaire et idéologique »* : lever à 5 heures, lit au carré, chants révolutionnaires, cours de tir et de combat *« pour apprendre à tuer l'adversaire pasdar* [membre des gardiens de la révolution, l'armée idéologique de Téhéran] *à la baïonnette »*.

Les règles sont strictes. La mixité est interdite. Personne ne sort sans autorisation spéciale de ce camp cerné de barbelés, de tours d'observation et de gardes dans leurs bunkers. Bientôt, les adolescents doivent, comme leurs aînés, se livrer à des séances publiques d'autocritique. A partir du début des années 2000, une fois par semaine, chacun doit décrire ses fantasmes sexuels. Les amitiés aussi sont supervisées : *« Il était interdit de déjeuner deux fois d'affilée à côté du même camarade »*, insiste Amir.

Une ambiance délétère à l'abri des regards, que confirmera une étude de 2009 menée par le groupe de réflexion proche de l'armée américaine RAND Corporation. L'organisation y est qualifiée de mouvement *« sectaire »*, dont *« la plupart des "recrues" ont été introduites illégalement en Irak »*. *« Prises au piège »* dans ce pays après la confiscation de leurs papiers d'identité, elles sont soumises à une discipline de type militaire, à une stricte séparation des sexes, et doivent observer une *« dévotion quasi religieuse envers les Radjavi »*. Des descriptions que réfutent les MEK.

Après les entraînements militaires, Amir est devenu soldat. En avril 2001, son unité tombe dans une embuscade tendue par l'armée régulière iranienne, près de Dehloran, en Iran. L'un de ses camarades, Shahram Jouyandeh, est tué. Cet ancien militaire iranien de 42 ans avait été capturé lors de la guerre Iran-Irak et enfermé dans une geôle irakienne avant de devenir combattant des Mujaheddin-e Khalq. *« Sa mort m'a changé à tout jamais »*, lâche Amir. De retour au camp, les rescapés de l'unité sont accueillis en héros par leurs supérieurs. Un dîner copieux les attend, mais l'adolescent a la nausée. En assistant aux funérailles de son ami *« tombé en martyr »*, il ne supporte plus le contact de sa kalachnikov. Deux mois plus tard, au cours d'un congrès extraordinaire en Irak, l'organisation annonce qu'elle met fin à ses activités militaires.

APRÈS LA FÊTE DU FEU

L'invasion de l'Irak par les Etats-Unis, en mars 2003, change la donne. Massoud Radjavi réunit les combattants qu'il exhorte à se rendre à la frontière avec l'Iran. Amir était là : *« Massoud nous a dit : "Dans ce conflit, nous sommes neutres, mais la première roquette qui s'abattra sur nous signifiera que nous ne sommes plus les bienvenus ici et qu'il nous faudra quitter l'Irak. Si les Américains nous demandent : 'Où allez-vous ?', nous leur répondrons : 'On rentre chez nous !'" »* D'autres membres présents lors de ce discours et qui ont depuis quitté le groupe ont confié au *Monde* des souvenirs identiques. *« Après ces paroles*, soutient Amir, *on a tous crié : "On y va !" Plus personne n'avait peur, on pensait qu'on allait enfin sortir de ce purgatoire. »*

Le départ est resté gravé dans la mémoire d'Amir. C'était après la nuit de la Fête du feu, le dernier mardi de l'année iranienne, qui se célèbre traditionnellement en famille – le 18 mars 2003. Ses camarades et lui grimpent sur des chars et filent à la frontière iranienne : *« J'étais tireur dans un T55* [blindé soviétique]

LIRE LA SUITE PAGE 24

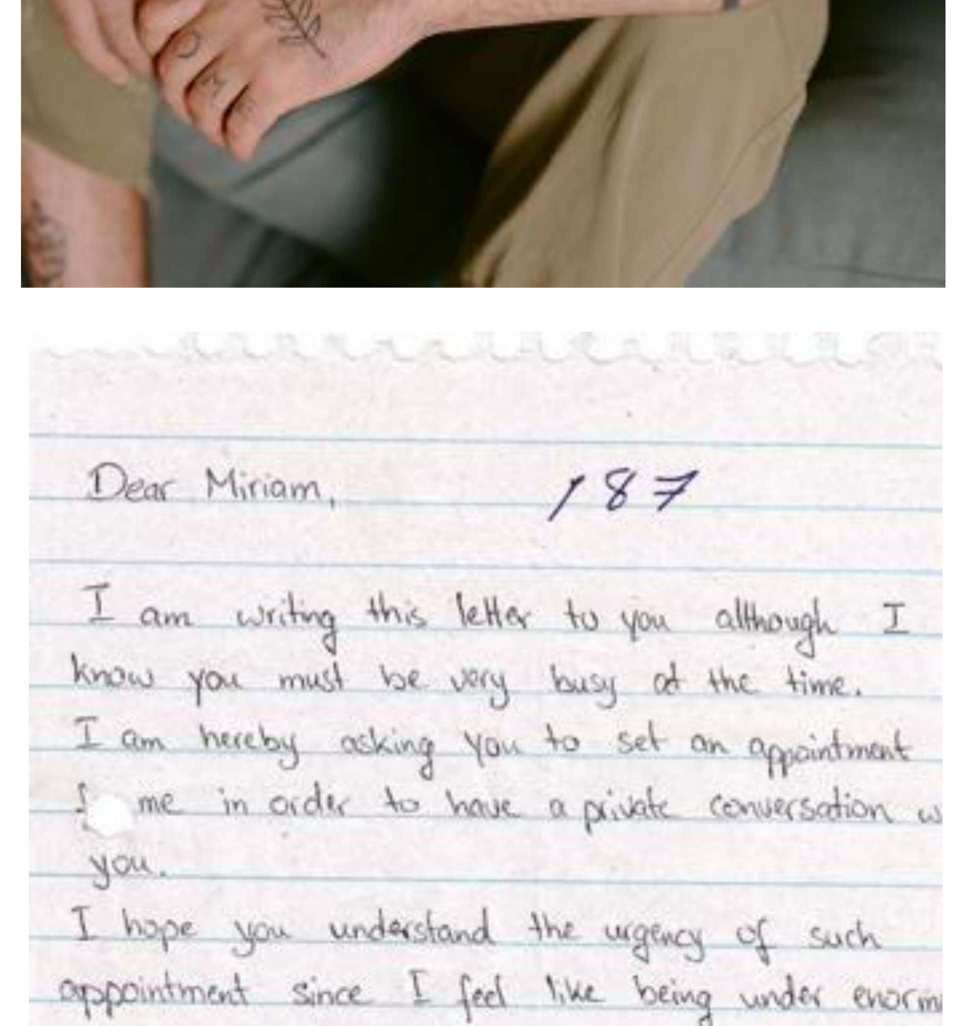
Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024



Amine Golmaryami, chez lui, à Cologne (Allemagne), en août 2023.



ARNE PIEPKE POUR « LE MONDE »



Dear Miriam, 187

I am writing this letter to you although I know you must be very busy at the time.
I am hereby asking you to set an appointment [illegible] me in order to have a private conversation w[illegible] you.
I hope you understand the urgency of such appointment since I feel like being under enorm[illegible] pressure regarding my future.

Thank you very much

Amin Golmaryami
section 6

Lettre manuscrite qu'Amine Golmaryami a glissée dans la poche d'une membre du Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU, au début des années 2010, en Irak.
COLLECTION PERSONNELLE

SUITE DE LA PAGE 23

avec, à mes côtés, Amine Golmaryami, qui chargeait les obus. Le soir, on dissimulait le véhicule dans des tranchées.» «Au matin, ajoute-t-il, *on avait des séances politiques.»* L'ordre d'attaquer l'Iran n'arrivera jamais.

Un jour, l'unité d'Amir est prise pour cible par l'armée américaine. *«Leurs soldats nous avaient sûrement confondus avec des Irakiens»*, estime-t-il aujourd'hui. En apercevant les GI, le jeune homme est submergé par une vague d'espoir : *«J'ai pensé que l'Occident allait nous sauver de l'organisation.»* Entre-temps, Massoud Radjavi a disparu. L'organisation n'a jamais cessé de diffuser des messages écrits ou audio attribués à l'énigmatique leader, mais certains anciens membres pensent qu'il a été tué dans un bombardement américain. D'autres l'imaginent mener une vie clandestine dans un pays autre que l'Irak.

Les soldats de l'US Army sont à Bagdad, l'Irak est un nouvel échiquier politique que Washington croit pouvoir maîtriser. Du point de vue américain, les MEK combattent un ennemi commun – le régime islamique iranien –, mais sont des alliés historiques du dictateur déchu Saddam Hussein ; l'organisation dispose de puissants relais au Congrès, mais elle reste étiquetée «terroriste». Finalement, ce sont des trublions qu'il s'agit de neutraliser. Sous le coup d'un ultimatum, les MEK signent un accord de désarmement, le 10 mai 2003, et acceptent de se regrouper dans le seul camp Achraf. En vertu du 4e article de la convention de Genève, leurs membres bénéficient, dès l'été 2003, du statut de «personnes protégées».

L'organisation consent à laisser partir Amir, non sans lui avoir fait signer au préalable une attestation selon laquelle il a toujours été bien traité. Ce document sera utilisé pour le discréditer quand il brisera l'omerta, devant les caméras de Mihan TV, en 2019, pour révéler son passé d'enfant arraché à sa famille, élevé dans le culte des Radjavi et préparé, dès le plus jeune âge, à devenir soldat. *«Les Moudjahidin ne m'auraient jamais laissé partir sans ce papier, mais ça, ils se gardent bien de le préciser»*, s'indigne Amir. Une fois sorti de l'organisation, il occupe brièvement les fonctions de traducteur auprès du dentiste d'une base militaire américaine. Pour la première fois de sa vie, il a accès à Internet. Il rêve de rentrer en Europe, mais l'absence de papiers d'identité lui complique la tâche. De premières démarches auprès de la France échouent. La Suède lui répond favorablement. Le 5 octobre 2004, il s'envole pour Stockholm, abandonnant définitivement toute activité au sein des MEK.

Beaucoup n'osent pas alors franchir ce pas. C'est par exemple le cas d'Amine Golmaryami, qui se trouvait dans le même char qu'Amir lors de l'invasion américaine. *«J'avais peur de ce qui m'attendait à l'extérieur, car, selon la propagande à l'œuvre dans le camp Achraf, les moudjahidin qui quittaient l'organisation étaient souvent violés par les Américains»*, se souvient M. Golmaryami, lors d'un entretien accordé au *Monde* en avril 2023, à Cologne, en Allemagne, où il vit depuis qu'il a quitté l'organisation, dix ans auparavant. Aujourd'hui, il *«regrette de ne pas avoir suivi Amir»*.

Né en 1985 en Iran, Amine a passé une partie de son enfance en Irak. Son père a été tué lors de l'opération «Foroughe Javidan», lancée en 1988 par Massoud Radjavi contre l'armée de l'imam Khomeyni. En 1991, il est envoyé en Allemagne avec ses deux frères aînés. Les trois garçons passent par plusieurs maisons d'hébergement supervisées par le mouvement. A Cologne, Amine est un adolescent de son temps, cheveux peroxydés, oreille percée, qui écoute du rap et sort avec des filles. Rien qui paraisse le prédestiner à un avenir de combattant d'un groupe aux aspirations islamo-marxistes en Irak. Mais il y a les vacances d'été passées au quartier général des MEK, à Auvers-sur-Oise. Et ce qu'on lui répète inlassablement : à Bagdad, il pourrait retrouver sa mère et l'affection qui lui manque tant. C'est cet espoir qui le pousse à partir, en 2001. *«Jamais ils ne m'ont dit que je ne serais que très rarement autorisé à la voir et à lui parler»*, affirme Amine, qui s'est senti *«manipulé»*.

Les retrouvailles sont frustrantes et les entraînements militaires le rebutent. Mais le sort réservé aux dissidents le paralyse. Selon une enquête menée en 2002 et 2003 par l'organisation Human Rights Watch, parue en 2005 sous le titre «Sortie interdite. Violations des droits humains dans les camps de l'OMPI», des *«membres dissidents»* sont *«envoyés* [dans les geôles d']*Abou Ghraib par l'organisation pour qu'ils soient "sous bonne garde"»*. Certains sont *«rapatriés en Iran en échange de prisonniers de guerre irakiens* (…). [Leur sortie de prison] *a permis d'obtenir des informations directes sur les conditions régnant dans les camps de l'OMPI, informations jusque-là inaccessibles au monde extérieur»*. Le MEK a qualifié ce rapport de *«biaisé et orienté»*.

FERMETURE DU CAMP

Après 2003 et l'invasion américaine, les conditions de vie deviennent plus dures encore. Après la disparition mystérieuse de Massoud Radjavi en Irak, son épouse, Maryam Radjavi, est arrêtée, le 17 juin 2003, en France. Pierre de Bousquet de Florian, alors chef de la direction de la surveillance du territoire (DST), ne mâche pas ses mots : cette organisation de type *«terroriste»*, *«sectaire»* et au fonctionnement *«autocratique»*, *«s'est toujours apparentée à des mouvements du type Khmers rouges»*. La réaction de ses sympathisants est cependant inattendue. Les tentatives d'immolation par le feu se multiplient à Paris, Londres et Berne. La charismatique leader est libérée quelques jours plus tard et les accusations de terrorisme ne seront pas étayées. En 2014, un non-lieu est prononcé pour les délits financiers.

À L'INSTAR D'AUTRES TÉMOINS, AMINE GOLMARYAMI ESTIME AUJOURD'HUI QUE LEURS DIRIGEANTS N'ONT PAS CHERCHÉ À LES PROTÉGER : «AU CONTRAIRE, ILS NOUS ENVOYAIENT AU-DEVANT DES BALLES POUR GROSSIR LE BILAN DES VICTIMES»

Loin de l'agitation médiatique, en Irak, un jeune camarade d'Amine se suicide : *«Il s'appelait Yasser Akbari Nasab et ne supportait plus l'absence du couple leader ; c'était un garçon fragile qui manquait de repères : il s'est tué en s'immolant dans le camp Achraf, en 2006.»* Cette même année voit l'arrivée au pouvoir, à Bagdad, de Nouri Al-Maliki. Le nouveau premier ministre irakien entretient des relations étroites avec le régime islamique iranien, dont l'influence en Irak se renforce. Les Moudjahidin ne sont plus les bienvenus dans le pays. La fermeture de leur camp est imminente. Les violences aux abords d'Achraf se multiplient. *«Face à la police qui nous tirait dessus, nous n'avions que des cartons et des pierres pour nous protéger»*, se souvient Amine. En 2009, au moins huit moudjahidin tombent sous les balles, plusieurs centaines sont blessés. Un autre raid, en 2011, se solde par la mort de plus de trente moudjahidin.

A l'instar d'autres témoins interrogés par *Le Monde*, Amine estime aujourd'hui que leurs dirigeants n'ont pas cherché à les protéger : *«Au contraire, ils nous envoyaient au-devant des balles pour grossir le bilan des victimes.»* Leur objectif, pense-t-il, était de faire pression sur l'Europe et les Etats-Unis afin que l'organisation soit retirée des entités terroristes et de faciliter la réinstallation de ses membres dans un autre pays. En 2012, le déplacement forcé de quelque 3000 résidents d'Achraf, parqués dans l'ancienne base américaine de Camp Liberty, en banlieue de Bagdad, et *«l'absence de toute attaque confirmée de la part du groupe depuis plus d'une décennie»* finissent par convaincre Washington de radier le groupe de sa liste noire, trois ans après l'Union européenne.

«Tout contact avec les agents onusiens [du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR)] *qui se rendaient régulièrement à Camp Liberty nous avait été interdit par les dirigeants* [des MEK]*»*, assure Amine Golmaryami. Le jeune homme tente un stratagème : il glisse discrètement dans le sac d'une employée du HCR un message de détresse, rédigé en anglais par un ami et dissimulé à l'intérieur d'un paquet de cigarettes. *«J'espère que vous comprendrez l'urgence de ce rendez-vous* [que je demande], *parce que je ressens une forte pression concernant mon avenir»*, peut-on lire dans cette missive non datée que *Le Monde* a pu consulter auprès du HCR.

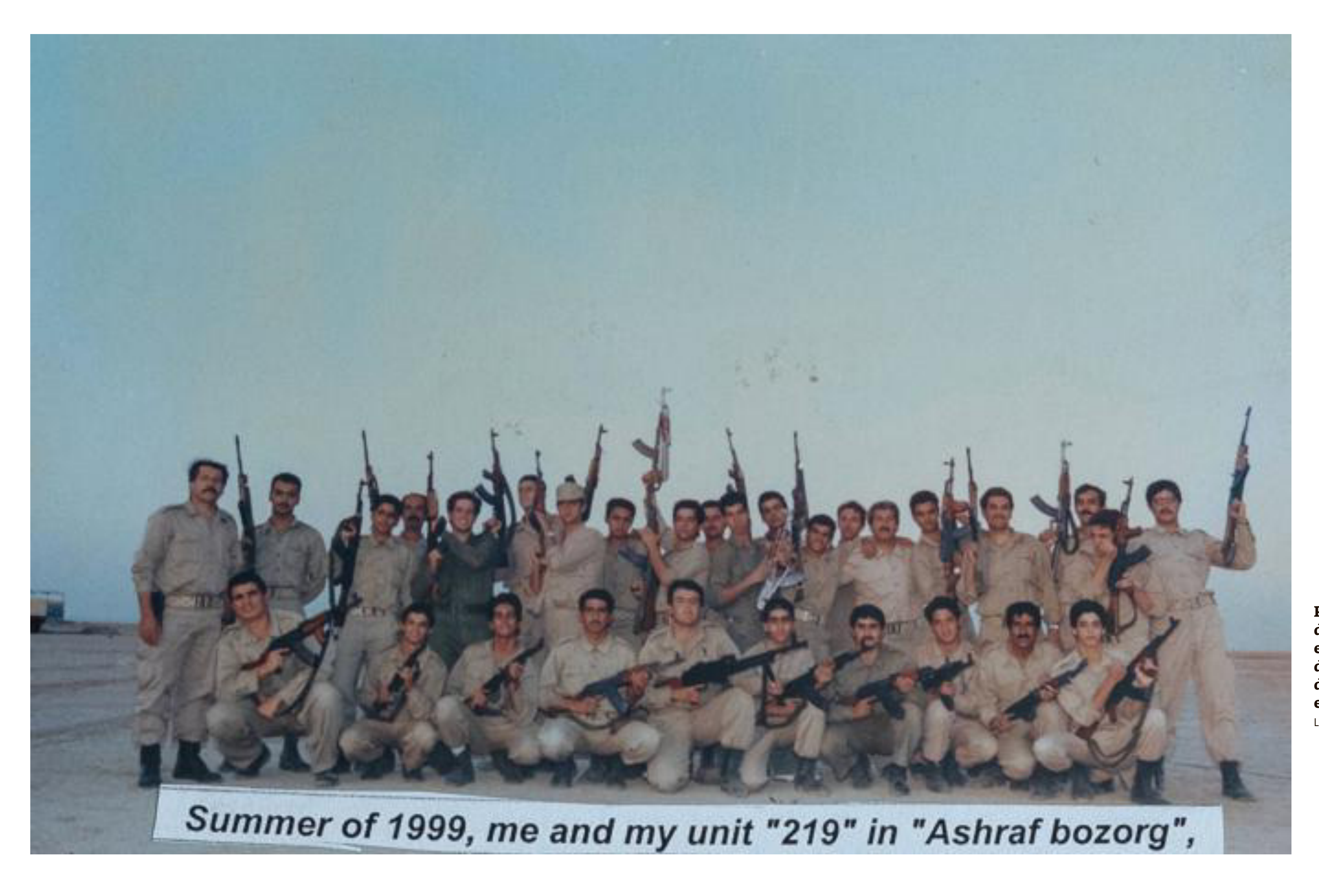


Photo d'archives d'Amir Vafa, en compagnie d'autres recrues du camp Achraf, en Irak, en 1999.
LOULOU D'AKI POUR « LE MONDE »

Il est rapidement convoqué pour un entretien qui, à sa demande, se renouvelle toutes les deux semaines : *« A ce stade, il était important que les Moudjahidin* [du peuple] *sachent que mon cas était suivi de près. Face aux pressions et aux représailles du groupe, c'était une garantie pour ma sécurité. »* Sa requête n'aboutira pas, mais alors que Camp Liberty est à son tour la cible d'attaques, les Moudjahidin obtiennent, sous la pression des Etats-Unis et de l'ONU, la permission de l'Albanie de s'installer sur son territoire, près de Tirana. Amine et ses deux frères sont parmi les premiers à se rendre dans ce nouveau quartier général, en mai 2013. Les membres y sont encore peu nombreux, et les règles relativement souples : *« On allait pique-niquer dans les montagnes autour de Tirana. On pouvait enfin se parler librement et avoir des gestes amicaux. »* En Irak, un sort funeste attend les derniers réfractaires d'Achraf. Le 1er septembre 2013, des violences aboutissent à un massacre. Les enquêteurs des Nations unies dénombrent cinquante-deux cadavres, pour la plupart exécutés. Montré du doigt, le gouvernement irakien nie toute responsabilité dans ce bain de sang. Loin de cet enfer, et aux portes de l'Europe, Amine n'a plus que l'Allemagne en tête. Il s'évade en 2014 et finit par rejoindre le pays de son adolescence. Son premier acte d'homme libre est d'aller manger au McDonald's, le second, de demander l'asile politique, qu'il obtient l'année suivante. Aujourd'hui, il a la nationalité allemande.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

En août 2019, il est rejoint à Cologne par l'une de ses camarades, Mohammad Reza Torabi, *« ancien soldat des Moudjahidin* [du peuple]*, comme* [lui] *»*. L'homme a connu un parcours similaire, avec une adolescence en exil dans une famille d'accueil au Canada. Les discours de sympathisants lui faisant miroiter des retrouvailles avec ses parents restés en Irak le décident à partir, en 1999. Il est alors âgé de 17 ans. Le premier contact est décevant. Sa mère est *« froide »* et *« distante »*, son père n'est pas présent. *« Le lendemain, elle m'a dit qu'il était mort quelques années plus tôt d'un AVC, mais il y avait dans son récit des détails qui clochaient »*, se remémore Mohammad Reza Torabi, lors d'un entretien avec *Le Monde* organisé, en avril 2023, à Cologne, où il vit lui aussi. Ses doutes n'ébranlent pas sa foi en l'organisation. Il lui paraît alors naturel de poursuivre un combat commencé par ses parents et ses oncles. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres membres, les Moudjahidin du peuple sont, avant tout, une affaire de famille.

Les oncles de Mohammad Reza Torabi ont été exécutés par le régime de Khomeyni dans les premières années suivant la révolution de 1979. Ses parents ont été arrêtés en 1982, alors qu'ils tentaient de fuir l'Iran. Lui n'était encore qu'un nourrisson. Condamnée à cinq ans d'incarcération, sa mère, Zahra Seraj, le garda auprès d'elle durant la première année, dans la prison d'Evin, à Téhéran. Il fut ensuite envoyé chez sa grand-mère. Son père, Ghorbanali Torabi, fut emprisonné sept ans. A sa libération, en 1989, la famille s'enfuit en Irak pour y rejoindre les MEK.

De retour à Achraf à l'âge de 17 ans, Mohammad Reza Torabi est un membre zélé. Rapidement lui est assignée la tâche d'*« accueillir »* les jeunes arrivants. *« Notre objectif était de leur laver le cerveau, de leur faire oublier leur vie d'avant pour leur inculquer l'idéologie des Moudjahidin* [du peuple], énonce-t-il sans ambages. *Mon dévouement était sans faille. »* Avec le recul, il juge avoir été lui-même victime de *« manipulations »*, tout en regrettant *« le mal* [qu'il a] *commis dans le cadre de ces fonctions »*.

En 2003, il est envoyé avec une unité combattante à la frontière iranienne. Son nom apparaît dans un livre publié l'année suivante par le journaliste Saul Hudson travaillant pour l'agence Reuters. Embarqué dans l'armée américaine, le journaliste interroge Mohammad Reza Torabi, qui se déclare *« très heureux »* d'avoir des femmes pour commandantes : *« Comme je parlais l'anglais, j'étais le porte-parole de mon unité auprès des troupes américaines »*, souligne-t-il aujourd'hui.

Sa loyauté à toute épreuve lui vaut le *« très rare privilège »* d'accéder à Internet. C'est ainsi qu'en inscrivant le nom de son père dans le moteur de recherche il découvre un court article publié sur le site de l'organisation Nejat, considérée par certains comme proche des services de renseignement iraniens. L'auteur de l'article, Alireza Mirasgari, a bien connu le père de Mohammad Reza avant de claquer la porte des MEK et de retourner à Téhéran, en 2003. Selon ce dissident, le père de Mohammad Reza est mort en 1994, à la suite de tortures infligées dans un centre de détention du camp Achraf. Pour le jeune homme, ces révélations ne peuvent être qu'un tissu de mensonges, élaborés pour alimenter la propagande de l'ennemi. Mais le doute s'installe.

Mohammad Reza Torabi est l'un des derniers moudjahidin à quitter Bagdad pour Tirana, en août 2016. Dans cette ville, il *« redécouvre la vie »* et s'éprend de liberté. D'anciens camarades, qui ont déjà quitté le mouvement, l'incitent à faire défection. Il reprend contact avec sa famille d'accueil au Canada : *« Elle m'a beaucoup aidé, en me donnant confiance en moi et en me soutenant financièrement. »* Après de *« laborieuses tractations »* avec ses supérieurs, il parvient à s'extraire du groupe le 3 mars 2017 – date qu'il n'oubliera jamais – et s'installe chez un ex-membre de l'organisation, à Tirana.

Toujours obsédé par la mort de son père, il reprend ses recherches et trouve le rapport de Human Rights Watch, datant d'une douzaine d'années, qui dénonçait les purges menées au sein de l'organisation entre 1994 et 1995, à l'encontre des membres *« soupçonnés de nourrir des opinions divergentes »* : *« Abbas Sadeghinejad* [un dissident] *a déclaré à Human Rights Watch qu'il avait (…) été témoin de la mort d'un autre détenu, Ghorbanali Torabi, après que ce dernier* [était] *revenu d'une séance d'interrogatoire dans la cellule qu'il partageait avec lui. »*



Mohammad Reza Torabi, à Cologne (Allemagne), en août 2023.
ARNE PIEPKE POUR « LE MONDE »

« NOTRE OBJECTIF ÉTAIT DE LEUR LAVER LE CERVEAU, DE LEUR FAIRE OUBLIER LEUR VIE D'AVANT POUR LEUR INCULQUER L'IDÉOLOGIE DES MOUDJAHIDIN »
MOHAMMAD REZA TORABI
ancienne recrue des Moudjahidin du peuple

La rupture est sans appel : *« C'était comme si, toutes ces années, tout le monde – sauf moi – connaissait la vérité sur la mort de mon père. Certains cadres que j'avais fréquentés étaient directement responsables de sa mort. Aujourd'hui encore, cette idée me met hors de moi. »* En août 2018, Mohammad Reza franchit à pied la frontière avec la Grèce, parvient à obtenir un faux passeport et finit par arriver en Allemagne, où il obtient le statut de réfugié en avril de l'année suivante.

CAMPAGNES DE DÉNIGREMENT

Actuellement, Mohammad Reza Torabi est marié à une Allemande, leur premier enfant est né en janvier 2024. Il est surveillant dans une école primaire. Il voit régulièrement Amine Golmaryami, et tous les deux sont en contact permanent avec Amir Vafa, à Stockholm. Avec d'autres anciens enfants-soldats moudjahidin, ils échangent des nouvelles de l'organisation sur des groupes WhatsApp et se soutiennent mutuellement. Beaucoup sont tombés dans la toxicomanie ou l'alcoolisme, ou souffrent de *« troubles psychiques »*, se désolent-ils. Tous trois font partie des *« chanceux »* qui ont pu se reconstruire une vie *« stable »* et *« saine »*. Amir Vafa a obtenu un diplôme qui lui permet de travailler depuis peu comme ingénieur en dépollution des sols. Il apparaît dans un film documentaire, *The Children of Camp Ashraf*, sorti en Suède en mars. Sara, l'adolescente partie avec lui en Irak en 1998, n'a jamais quitté les MEK. Son père lui a rendu visite, sous la surveillance de l'organisation, fin 2016, à Tirana. Amine Golmaryami, lui, étudie les arts plastiques à l'Académie des arts médiatiques de Cologne depuis octobre 2023. L'un de ses projets porte sur les enfants-soldats moudjahidin. A la naissance de son fils, en 2022, il s'est fait tatouer le mot *home* (« maison » en anglais) sur la main : *« J'ai enfin ma propre famille, un foyer à moi »*, s'émeut-il.

L'année précédente, il avait accepté de raconter son histoire à l'hebdomadaire *Die Zeit*. Les MEK ont poursuivi le média en justice pour *« diffusion de fausses déclarations »*, réclamant le retrait de l'article. En janvier 2023, l'organisation a perdu le procès. Avant même la publication, la mère d'Amine Golmaryami a adressé une lettre à l'hebdomadaire dénonçant une *« manipulation dégueulasse »*. Elle accuse aussi l'autrice de l'article, Luisa Hommerich, d'être à la solde de la *« Gestapo des mollahs »*. *« Ce sujet a été l'un des plus difficiles, des plus angoissants et des plus passionnants de ma carrière*, témoigne Luisa Hommerich. *Je suis heureuse de l'avoir fait et suis reconnaissante du courage dont ont fait preuve mes interlocuteurs. »*

La mère d'Amir Vafa a pris la parole sur la chaîne télévisée des Moudjahidin du peuple, Simay Azadi, après les confidences au média persanophone Mihan TV de son fils, selon elle *« vendu au ministère des renseignements iranien »*. Amine, Amir et Mohammad Reza continuent de dénoncer les *« pratiques sectaires »* du groupe sur les réseaux sociaux, malgré le déferlement d'injures et les campagnes de dénigrement en ligne menées par les Moudjahidin du peuple et leurs sympathisants. Bien sûr, leurs propos sont récupérés par la République islamique d'Iran. Mais ces hommes, qui n'éprouvent aucune sympathie à l'égard du régime de Téhéran, veulent que leur histoire soit entendue. Vingt ans après la mort de son père, Mohammad Reza Torabi commence à peine à faire son deuil. Il veut porter plainte contre le MEK pour « assassinat » et « trafic d'enfants ».

« Nous avons été confiés à cette organisation, qui nous a trahis et menés à la guerre, soutient Amine Golmaryami. *Beaucoup de nos amis sont morts. Certains se sont immolés par le feu. Aujourd'hui, les Moudjahidin* [du peuple] *sont incapables d'admettre leurs torts ou de nous demander pardon. Ceux-là mêmes qui prétendent lutter pour rendre leur liberté aux Iraniens devraient commencer par la rendre à leurs membres. »* ■

GHAZAL GOLSHIRI

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024

L'EUROPE SE RÊVE EN CHAMPION TECHNOLOGIQUE

Intelligence artificielle, informatique quantique, énergies renouvelables : la France et l'Europe veulent rivaliser avec les Etats-Unis et la Chine. Mais le font-elles vraiment ?

Ophélie Coelho Comment sortir de la dépendance aux Big Tech ?

La chercheuse en géopolitique propose une lecture critique des annonces triomphales sur les investissements dans les infrastructures numériques, qui renforcent selon elle le contrôle des monopoles américains sur les données

Le contexte

Le 11 juin, le Sénat devrait voter une procédure accélérée pour l'implantation de mégacentres de données sur le territoire, facilitant ainsi les investissements de Microsoft et d'Amazon en France. Il s'agit, comme le préconise le rapport de la Commission de l'intelligence artificielle (IA) remis le 15 mars, de ne pas rater le virage de l'IA générative, qui serait porteuse de croissance économique pour les décennies à venir. La France et l'Europe – car c'est à l'échelle de l'Union que se font les choix de politique technologique – ne manquent pas de ressources scientifiques et techniques pour affronter la concurrence américaine et chinoise. Mais les choix politiques des gouvernements et les choix économiques des entreprises seront déterminants pour fonder une véritable « souveraineté » européenne dans le domaine du numérique, et échapper à la domination des monopoles.

Sous le couvert de la simplification administrative, un projet de loi, actuellement examiné au Sénat, vise à accélérer l'implantation de mégacentres de données en France en contournant le pouvoir de décision des élus locaux. Le 13 mai, lors du sommet Choose France 2024, les Big Tech Amazon, Microsoft, IBM, la société de placement immobilier américaine Equinix et le japonais Telehouse ont annoncé un plan d'investissement total de près de 7 milliards d'euros pour l'expansion de leurs infrastructures en France. Ces annonces marquent une nouvelle étape dans un processus entamé il y a plusieurs années. Car, en Europe et partout dans le monde, la territorialisation des infrastructures du numérique avance à pas de géant.

Ces implantations de centres de données sont loin d'être anodines. Elles font d'abord partie d'une stratégie d'expansion globale de la part des Big Tech, qui va de pair avec la construction des mégacâbles sous-marins les plus puissants au monde. Il suffit de s'intéresser, sur les littoraux européens, à l'atterrage des câbles Dunant (Google), Amitié (Meta), Equiano (Google), 2Africa (Meta, China Mobile, MTN) ou encore Peace (consortium chinois), qui ont tous été construits ces dernières années.

Et si ces câbles géants sont les « routes » qui transportent les données et les logiciels, les centres de données sont les « comptoirs » numériques de cette expansion territoriale. Ces infrastructures sont des relais de dépendance technologique majeure aux Big Tech, dont la gestion des données et des logiciels reste hors de contrôle du décideur, du régulateur et de l'utilisateur européens. En fin de compte, cette consolidation des dépendances pèse lourd sur nos capacités de négociation avec l'« ami américain ».

Cette territorialisation infrastructurelle des Big Tech poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord d'une consolidation du marché numérique européen sur le cloud, avec l'idée que la localisation des données sur le territoire est une garantie qu'elles ne seront pas transmises aux Big Tech. Mais l'implantation des centres de données en Europe prépare aussi le terrain à la conquête d'un nouveau marché : la « transformation numérique » du continent africain.

Charge énergétique et hydrique colossale

Dans cette nouvelle bataille, qui oppose entreprises américaines et chinoises, l'Europe joue le rôle de rampe de lancement et de partenaire conciliant en accueillant sur son territoire les comptoirs numériques des Big Tech. Enfin, cette dissémination géographique des infrastructures de données permet de répartir la charge énergétique et hydrique colossale de ces installations, en tirant parti des ressources disponibles sur les différents territoires marchés.

L'implantation des infrastructures de données posera effectivement de plus en plus de problèmes de gestion des ressources électriques et hydriques. Les infrastructures du numérique sont énergivores, et pèsent inévitablement sur les réseaux de distribution locaux. Quelles que soient les techniques de refroidissement utilisées par les centres de données, le bon fonctionnement de ces installations sera toujours fortement lié aux fluctuations de la température extérieure.

> L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ACCESSIBLE À TOUS EST UN RÊVE QUI SE POURSUIT AU DÉTRIMENT DE LA PLANÈTE

Ainsi, les acteurs publics, qui voient dans l'arrivée de ces projets une manne financière intéressante, se lancent-ils dans une entreprise hasardeuse en engageant à long terme leur territoire. L'impact de ces collaborations opportunistes sur les ressources pourrait bien faire apparaître des tensions de plus en plus importantes, dont les premières victimes seront les habitants et les écosystèmes locaux. Alors que les centres de données et les supercalculateurs jouent un rôle important dans le fonctionnement des systèmes d'intelligence artificielle (IA), la massification de ces nouveaux usages pourrait avoir des conséquences très concrètes sur les territoires. Car, oui, l'IA accessible à tous est un rêve qui se poursuit au détriment de la planète.

L'article 15 du texte qui sera proposé au vote le 11 juin donne la possibilité à l'Etat de contourner l'autorité locale, et intervient alors qu'apparaissent les premiers conflits sur le sujet, et que des collectivités en Ile-de-France, à Marseille ou en Bretagne tentent, justement, de mieux encadrer et réglementer l'implantation de ces infrastructures numériques sur leur territoire.

Pourtant, de nombreuses possibilités s'offrent à nous, et il ne manque que la volonté politique de sortir de la dépendance technologique à des acteurs en situation de monopole. Un maillage territorial de centres de données mieux distribués et plus petits, appartenant à des acteurs techniques européens, serait bien plus efficace pour la sauvegarde de nos intérêts et la gestion des ressources. En développement informatique, et plus généralement en science, il n'y a ni fatalisme ni nationalité.

Retard politique

Une véritable stratégie industrielle est nécessaire, autant à l'échelle nationale qu'européenne. Après tout, les langages C++ et PHP ont été créés par des Danois, Python par un Néerlandais, le Web par un Britannique. MP3 était allemand, Skype suédo-danois, VLC français. Les solutions open source sont matures et disponibles pour remplacer la majorité des technologies dominantes. Il n'y a pas de « retard », seulement des efforts politiques à engager pour pousser des recherches et des industries ici ou là. Seule la maturité politique accuse encore un retard…

Un cadre juridique pour réduire les effets des monopoles et la mainmise sur les ressources est également nécessaire. Le modèle hybride d'entreprises associant des Big Tech à des acteurs locaux – comme c'est le cas pour le projet Bleu géré par Orange et CapGemini, mais qui repose sur la technologie de Microsoft, ou de S3NS, qui repose sur celle de Google – n'est qu'un stratagème de plus pour maintenir un statu quo où les Big Tech conservent le contrôle exclusif sur la technologie. En parallèle, les leaders du marché des centres de données que sont les américains Equinix et Digital Realty sont des sociétés d'investissement en immobilier cotées en Bourse qui bénéficient d'avantages fiscaux fondés sur des mécanismes de rentabilité incompatibles avec l'intérêt général et la gestion raisonnée des ressources du territoire.

Il n'est jamais trop tard pour briser les chaînes de dépendance, mais l'attentisme et parfois le fatalisme rendent la tâche plus ardue et le chemin sinueux. Et alors que le sujet de l'indépendance numérique est absent des débats aux européennes, c'est pourtant bien au politique de donner le signal et de bâtir un cadre favorable. ■

Ophélie Coelho *est chercheuse, membre des conseils scientifiques de l'Institut Rousseau et de l'Observatoire de l'éthique publique, autrice de « Géopolitique du numérique. L'impérialisme à pas de géants » (Les Editions de l'Atelier, 2023)*

Jean-Claude Laroche Lutter contre les positions dominantes

A travers l'exemple de l'acquisition de VMware par Broadcom, le président du Cigref souligne la nécessité d'une meilleure régulation du marché du numérique par les autorités politiques

> BROADCOM PONCTIONNE PRÈS DE 8 MILLIARDS D'EUROS PAR AN SUR LA VALEUR CRÉÉE PAR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

Les systèmes numériques constituent désormais le système nerveux de la société et de son économie. Ils conditionnent le fonctionnement de toutes les institutions et organisations, publiques et privées, des plus petites aux plus grandes entreprises et pénètrent profondément dans nos vies quotidiennes. Les ordinateurs, les smartphones et les applications que nous utilisons tous les jours sont la partie visible de l'iceberg. Pour fonctionner, ces outils doivent s'appuyer sur une infrastructure numérique complexe et largement invisible. Celle-ci comprend des composants, dont de nombreux logiciels, qui permettent aux centres de données ou aux réseaux de télécommunication de fonctionner. Ces composants sont développés et détenus, ou commercialisés, par des sociétés, qui disposent d'une puissance considérable, parce qu'elles opèrent sur des marchés souvent oligopolistiques. Elles utilisent leur position dominante pour imposer leurs conditions et capter une grande partie de la valeur créée par les acteurs économiques qui utilisent ces composants. Même les start-up partagent souvent une part significative de leurs financements et de leurs revenus avec ces géants du numérique.

Pratiques abusives

L'acquisition récente par Broadcom de VMware, entreprise américaine spécialisée dans les logiciels de virtualisation et d'infrastructure cloud, des outils essentiels pour faire fonctionner les infrastructures numériques modernes, illustre cette réalité. De grande qualité, les produits de VMware se sont largement répandus, créant une situation de position dominante. Depuis la finalisation de son acquisition, en novembre 2023, Broadcom a transformé brutalement le modèle économique de VMware, au détriment de ses clients. Broadcom a adopté une stratégie visant à maximiser ses profits, notamment en augmentant drastiquement les tarifs des produits VMware, d'un facteur cinq en moyenne, et en imposant des changements unilatéraux aux conditions contractuelles antérieures.

Si ces conditions nouvelles sont compliquées à absorber pour des organisations de grande taille, elles peuvent s'avérer inacceptables pour de nombreuses entreprises de taille moyenne, voire contraindre certaines à cesser leur activité. La situation créée par Broadcom, sur le marché du cloud computing et de la virtualisation, est considérée par de nombreux observateurs comme un séisme. Elle jette une lumière crue sur les dépendances technologiques de l'économie européenne, l'inadaptation de nos outils de régulation face aux abus de position dominante et la faiblesse de nos stratégies collectives d'anticipation, dans un contexte où personne, pourtant, ne pouvait ignorer ce qui allait se passer. D'une part, Broadcom n'en est pas à son coup d'essai. D'autre part, la Commission européenne avait été alertée, notamment par le Cigref, des risques qu'elle faisait courir aux clients de VMware en autorisant cette acquisition.

Cette affaire dépasse donc largement le droit contractuel ou celui de la concurrence. Il est essentiel que sa dimension politique soit prise en compte. Broadcom, en augmentant de façon exorbitante les tarifs des produits VMware, impose une ponction significative, et totalement stérile, sur la valeur créée par l'économie européenne, estimée à environ 8 milliards d'euros par an. Et si de tels comportements ne sont pas sanctionnés par les autorités nationales et européennes, nous pouvons craindre la contagion de ces pratiques abusives à d'autres acteurs technologiques, au grave détriment de la compétitivité de l'économie européenne et de sa capacité à maîtriser ses dépendances technologiques.

Pour reprendre les termes du président de la République, dans son discours sur l'Europe du 25 avril, à la Sorbonne, avec des acteurs qui agissent de la sorte, *« le risque, c'est que l'Europe connaisse le décrochage. Nous avons commencé à jeter les bases d'une plus grande souveraineté technologique et industrielle. Aucune zone du monde* [autre] *que l'Europe n'aurait accepté autant que nous de dépendre des autres sur des produits vitaux, des composants essentiels. Nous devons assumer des règles différentes pour la politique industrielle et la politique de concurrence. Nous devons insérer, dans nos traités, la préférence européenne dans les secteurs stratégiques. »* C'est dans cette dynamique tracée par le président de la République que nous plaidons pour une intervention rapide et déterminée des autorités nationales et européennes.

Jusqu'à présent, la Commission européenne et l'exécutif français n'ont pas encore fait connaître leur position sur les comportements de Broadcom après son rachat de VMware. Nous les appelons à prendre pleinement conscience de la dimension économique et politique de cette affaire, et à ne pas la laisser à la seule appréciation des techniciens du droit de la concurrence. La souveraineté numérique, l'autonomie technologique et la maîtrise des dépendances économiques de l'Europe, et donc de la France, en dépendent. ■

Jean-Claude Laroche *est président du Cigref (Club informatique des grandes entreprises françaises)*

Les promesses de l'informatique quantique

Pour le président et le directeur général d'Alice & Bob, les entreprises doivent maintenant exploiter l'avance scientifique de la France dans le domaine

Avec une moisson de 15 milliards d'euros d'investissements étrangers, 56 projets d'entreprises et 10 000 créations d'emplois prévues, l'édition 2024 du rendez-vous Choose France, le 13 mai, aura été exceptionnelle. Sans surprise, c'est l'intelligence artificielle qui a été au centre de la plupart des projets technologiques, avec l'annonce d'investissements massifs de la part des Gafam, notamment Microsoft et Amazon. Dans le même temps, au second plan, une autre petite musique commence à se faire entendre : celle du quantique, avec l'annonce des projets d'IBM et de la société finlandaise IQM, attirés par l'avance dont dispose la France dans ce domaine.

De quoi parle-t-on ? L'informatique quantique exploite les mathématiques enrichies de la physique quantique pour effectuer des calculs exponentiellement plus complexes. Aux simples 0 et 1 des bits de l'informatique classique se substituent une multitude d'états entre 0 et 1 des qubits de l'informatique quantique.

L'enjeu est colossal. Les plus gros supercalculateurs actuels permettent d'effectuer un milliard de milliards d'opérations par seconde au prix de dizaines de mégawatts d'électricité et de centaines de millions d'euros. Mais pour simuler exactement une molécule simple comme la pénicilline, il faudrait déjà des milliards de milliards de milliards de ces supercalculateurs.

Ce simple exemple montre les limites des capacités actuelles de simulation, d'optimisation, mais aussi d'intelligence artificielle dues à la lourdeur, au coût et à l'empreinte carbone de leur infrastructure de calcul. L'informatique quantique est la solution à ces limitations, en les repoussant brutalement presque à l'infini, à coût et empreinte carbone significativement inférieurs.

Une autre illustration, même si elle est réductrice quant à la variété d'applications du quantique, est celle de la cryptographie : en combien de temps peut-on « casser les codes » ? Plusieurs siècles sont nécessaires avec un ordinateur classique là où quelques minutes suffiront avec un ordinateur quantique. Cet exemple a aussi le mérite de montrer que le quantique n'est pas qu'un sujet technologique ou économique : il est déjà devenu un objet de géopolitique et de puissance.

> LE QUANTIQUE N'EST PAS POUR PLUS TARD. TOUS LES SECTEURS SONT SUSCEPTIBLES D'EN TIRER BÉNÉFICE

Grâce à son réseau d'écoles d'excellence comme les Ecoles normales supérieures et l'Ecole polytechnique, mais aussi d'instituts de recherche comme le CNRS, l'Inria et le CEA, la France est l'un des plus gros producteurs de physiciens quantiques. Depuis plus de vingt ans, toutes les promotions de Prix Nobel de physique dans le domaine quantique contiennent au moins un Français. Citons Serge Haroche (2012) et Alain Aspect (2022), les pères bienveillants de nombre de jeunes physiciens lancés aujourd'hui dans la bataille du quantique.

La France est le seul pays au monde avec les Etats-Unis à disposer d'autant de start-up explorant l'ensemble des technologies quantiques. Mieux encore, ces physiciens de génie que nous produisons en nombre restent (pour l'instant) en France, eu égard précisément à la qualité de notre recherche et de notre environnement de start-up.

Le temps est venu

Le gouvernement a rapidement pris la mesure de la révolution qui s'annonce. Le président de la République a lancé dès 2021 un plan d'ampleur centré sur l'amont de la chaîne, notamment la recherche. Un deuxième volet a débuté avec la commande de machines quantiques auprès des start-up du secteur, même s'il mériterait encore d'être significativement complété si l'on veut rester au premier rang des plans annoncés par de nombreux pays depuis quatre ans.

Côté financement, France 2030 et Bpifrance sont en soutien total, et les investissements étrangers commencent à affluer. Tout est donc réuni pour que le quantique devienne la plus belle chance pour la France et pour l'Europe d'être dans le peloton de tête de la prochaine révolution technologique, qui n'a sans doute d'équivalent en matière d'impact et d'ampleur que la course à l'atome ou à l'espace du XXe siècle.

Mais cette prouesse de nos physiciens restera lettre morte si nos entreprises ne s'en emparent pas rapidement. Le temps est venu. Les premières machines quantiques permettant de résoudre des problèmes industriels inaccessibles aujourd'hui avec des ordinateurs classiques sont attendues vers la fin de la décennie – c'est-à-dire demain – et cela doit se préparer dès aujourd'hui. Aux Etats-Unis, la plupart des grandes entreprises ont déjà monté leur projet quantique, préparant les applications (les « cas d'usage ») qui assureront leur compétitivité.

Ces cas d'usage sont innombrables. Le quantique n'est pas pour plus tard ni uniquement pour « casser » les codes de cryptographie. Tous les secteurs sont susceptibles d'en tirer les bénéfices. Les cas d'usage vont par exemple de l'optimisation des trajets dans les transports à la meilleure façon de dessiner une pale d'éolienne, en passant par la confection de nouvelles molécules (y compris potentiellement contre certains cancers), l'amélioration drastique des batteries électriques, la détermination de molécules pouvant fixer le CO_2 ou encore l'optimisation d'instruments financiers. Les industries de défense ne sont pas en reste avec des cas d'usage très importants (au-delà de la cryptographie) dans le domaine de la résistance des matériaux ou dans celui des capacités de détection.

Toutes les entreprises françaises et européennes, à commencer par les plus grandes, doivent se sentir concernées et se préparer au quantique. Il y va de leur compétitivité des prochaines décennies. Il y va aussi de la place de la France et de l'Europe dans cette bataille qui s'annonce et que l'on pourrait bien, cette fois-ci, gagner. ■

Elie Girard, *ancien directeur général d'Atos, est président exécutif d'Alice & Bob, qui développe un ordinateur quantique universel ;*
Théau Peronnin *est directeur général d'Alice & Bob*

Un retard plus politique que technologique

Clarisse Angelier et Gérard Roucairol, responsables de l'Académie des technologies et de l'ANRT, appellent les entreprises et les pouvoirs publics à favoriser des solutions numériques européennes ouvertes

Alors que les élections européennes se déroulent du 6 au 9 juin, la question du numérique peine à émerger dans le débat public. Or, avec la recherche, ce sont des sujets éminemment politiques. Il est ainsi urgent de sortir de l'enfermement actuel pour se tourner vers un écosystème de partage et de libre circulation des données. Ce sont les conditions nécessaires à l'innovation, l'autonomie stratégique et la souveraineté numérique de l'Union européenne.

Talents, cadre juridique, solutions techniques : tous les éléments sont réunis en Europe. Ne manquent plus qu'une vraie prise de conscience de la part des entreprises, et une impulsion politique et économique. Le marché unique européen repose sur la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Il nous paraît essentiel que les données numériques bénéficient aussi de cette liberté. Aujourd'hui, au sein des entreprises, des administrations ou pour des usages individuels, le modèle principal de traitement de l'information numérique est le cloud, qui permet le stockage, le traitement et la mutualisation des ressources matérielles et logicielles.

La valeur d'une donnée ne repose pas tant sur son usage que sur sa circulation. L'enjeu est donc d'organiser la circulation des données et la création d'une dynamique vertueuse entre toutes les parties prenantes, au travers d'un réseau de clouds par nature hétérogènes. L'important n'est plus l'outil ou le lieu d'hébergement de la donnée, mais bien sa capacité à être négociée et échangée sur un marché.

Architecture en système fermé

Trois grandes entreprises américaines (Amazon, Microsoft et Google) fournissent l'essentiel de la clientèle industrielle du cloud en France, en Europe et dans le monde. Si les caractéristiques des solutions proposées sont globalement adaptées aux besoins actuels, leur architecture en système fermé crée une forme de dépendance et freine l'innovation. En Europe, la prise de conscience par les industriels de l'importance du cloud est assez récente. Les décideurs se sont tournés vers des solutions existantes, qui avancent leur capacité à protéger les données des entreprises. Or, vouloir rapporter l'usage des données numériques uniquement à celles qui sont générées en propre peut créer une perte de compétitivité, le progrès et l'innovation n'existant pas en vase clos sur le long terme. A contrario, le projet Catena-X, qui met en réseau tous les acteurs de l'industrie automobile allemande, est un bel exemple de création d'un écosystème numérique collaboratif.

Les entreprises doivent plus réfléchir en termes d'importation de données extérieures et d'exportation de certaines de leurs données. C'est crucial pour asseoir leur compétitivité sur une économie numérique dynamique. S'ajoutent à cet argument la question de l'indépendance vis-à-vis des fournisseurs de clouds et la capacité des entreprises à sortir, à moindre coût, d'un enfermement propriétaire, mais aussi la question de la cybersécurité afin qu'elles puissent reprendre la main sur leur propre sécurité. Le marché européen compte plus de 3 millions de développeurs de logiciels en open source, un chiffre supérieur à celui des Etats-Unis, selon la plate-forme GitHub. Si l'on ajoute à cela un cadre réglementaire porteur qui s'inscrit dans une volonté de non-enfermement et l'existence d'entreprises technologiques talentueuses, l'Europe dispose d'un terrain particulièrement fertile pour nourrir l'innovation et développer une vraie indépendance infrastructurelle.

Il ne s'agit pas ici de rattraper un quelconque retard technologique en matière d'infrastructure cloud, mais de repenser les mécanismes de circulation et de négociation des données, indépendamment des solutions propriétaires de stockage de ces données et de leur lieu de résidence. Cela passe, notamment, par la mise en place d'un système opératoire ouvert pour les plates-formes de cloud. L'objectif : libérer les données et les applications, de manière vertueuse et sécurisée !

En la matière, les décisions politiques et économiques actuelles doivent être à la hauteur des enjeux. Elles ne peuvent se limiter à tel ou tel accord ponctuel avec un fournisseur de cloud américain. Citoyens, décideurs politiques, dirigeants, il est temps de passer à l'action. Il ne tient qu'à nous de faire de l'Europe le premier continent au monde à développer une véritable économie numérique libérée et dynamique ! ■

Clarisse Angelier *est déléguée générale de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) ;* **Gérard Roucairol** *est président honoraire de l'Académie des technologies*



LA CHRONIQUE DE **THOMAS PIKETTY**

Pour une Union européenne sociale

Thomas Piketty
est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales - Ecole d'économie de Paris

Sans surprise, les débats avant les élections européennes ont été marqués par les enjeux géopolitiques : guerre en Ukraine et à Gaza, tensions croissantes entre le monde occidental et le bloc Chine-Russie, qui entend accroître son influence et étendre le cercle des BRICS+ *[Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Egypte, Emirats arabes unis, Ethiopie et Iran]*. Pour certains, la cause est entendue : l'avenir de l'Europe sera kaki. Confrontée à la menace russe, l'Union européenne (UE) n'a d'autre choix que de se muscler militairement et d'accroître massivement le budget de ses armées.

Rien n'indique cependant qu'une telle perspective soit réaliste ni même souhaitable. D'abord, parce que les budgets militaires occidentaux sont d'ores et déjà considérables et gagneraient surtout à être mieux mobilisés. Ensuite, parce que l'Europe serait mieux inspirée de mettre ses richesses et sa puissance au service d'objectifs sociaux, éducatifs, scientifiques et climatiques. Enfin et surtout, parce que l'Europe doit tenter d'influer sur les autres pays par le biais des sanctions économiques et financières, du droit et de la justice sociale davantage que par des moyens militaires. Au lieu de tomber dans les facilités de la géopolitique kaki, l'Europe doit inventer une géopolitique sociale, économique et climatique.

Rappelons tout d'abord que les pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sont collectivement beaucoup plus puissants économiquement et militairement que la Russie. Leur produit intérieur brut cumulé est dix fois plus élevé et leurs capacités aériennes cinq fois plus importantes. Le problème est que l'OTAN a décidé de laisser la Russie bombarder le territoire ukrainien autant qu'elle le souhaite, y compris en massacrant des populations civiles et en détruisant des habitations et des infrastructures énergétiques.

Zone d'exclusion aérienne

Avec les capacités aériennes dont elle dispose, l'OTAN pourrait décider d'imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine. A partir du moment où il s'agit de défendre le territoire ukrainien non d'attaquer le territoire russe, une telle mobilisation de l'OTAN serait légitime. Prêter quelques avions ou batteries antiaériennes à l'Ukraine ne sera pas suffisant, car cela prend des années de former des personnels qualifiés. En tout état de cause, l'Ukraine restera en infériorité massive face à la Russie.

La décision stratégique d'intervention directe est certes difficile à prendre : il s'agirait ni plus ni moins de défendre l'Ukraine comme l'OTAN devrait le faire en cas d'agression de l'un de ses membres. Mais le fait est qu'elle le serait tout autant si l'OTAN disposait de dix fois plus d'avions que la Russie. Une fois cette ligne rouge fixée, les pays occidentaux pourraient, en outre, ouvrir la porte à des processus politiques démocratiques et légitimes au sein des territoires contestés de la Crimée et du Donbass.

Pour résumer, l'enjeu n'est pas d'augmenter massivement les budgets militaires occidentaux, mais de savoir comment les mobiliser. L'enjeu est décisionnel. Par contre, pour ce qui concerne les moyens financiers, alors l'UE aurait tout intérêt à investir des ressources supplémentaires dans la santé, la formation, la recherche, les infrastructures de transport et énergétiques, le logement, la rénovation énergétique, l'agriculture durable, la décarbonation dans la justice sociale et pour le bénéfice des classes moyennes et populaires. L'Europe dispose déjà du meilleur système de santé et de formation primaire et secondaire du monde, loin devant les Etats-Unis. Au XXIe siècle, l'Europe devra aussi avoir les meilleures universités de la planète. La France, l'Allemagne et leurs alliés européens disposent de toutes les ressources financières nécessaires pour faire enfin un tel choix, et pourtant s'évertuent à ne rien faire, par idéologie et ignorance. La situation est particulièrement absurde en France, où la dépense par étudiant a chuté de 15 % au cours des dix dernières années, totalement à rebours de toutes les tendances historiques.

> L'ENJEU N'EST PAS D'AUGMENTER LES BUDGETS MILITAIRES MAIS DE SAVOIR COMMENT LES MOBILISER

Cadastre financier mondial

Pour accroître son influence dans le monde, l'Europe doit avant tout promouvoir et perfectionner son modèle social, économique et démocratique. Pour influer sur les autres pays, elle doit miser non pas sur la politique de la canonnière et la supériorité de ses moyens militaires (sauf dans une visée strictement défensive), mais au contraire sur des outils cohérents avec son modèle social. Il y a bien sûr les sanctions commerciales classiques, qu'il est urgent de réintroduire dans le répertoire politique. Cela n'a guère de sens de s'acharner dans le libre-échange absolu avec la Chine en important ses émissions carbone (et la minuscule taxe carbone aux frontières décidée par l'UE n'y changera rien) ou en contemplant le régime chinois détruire sous nos yeux la démocratie électorale à Hongkong. Il faut aussi développer de nouvelles sanctions financières ciblées sur les élites de certains pays, grâce à la mise en place d'un véritable cadastre financier mondial et de mesures d'exclusion du système de paiement, comme les pratiquent déjà les Etats-Unis pour faire respecter leurs règles antiblanchiment.

L'Europe doit urgemment saisir les 200 milliards d'actifs publics russes localisés sur son territoire, et faire de même avec les actifs privés russes (entre 500 et 1 000 milliards d'euros suivant les estimations). En s'acharnant à sacraliser l'orthodoxie financière et la propriété oligarchique (aussi mal acquise soit-elle, pourvu que cela lui rapporte), attitude qui n'a pourtant pas préservé la Belle Epoque du désastre qui a suivi, l'Europe tourne le dos à sa propre histoire, mine sa crédibilité morale internationale et se condamne à être un nain géopolitique. ■

Le Monde
DIMANCHE 9 - LUNDI 10 JUIN 2024

Benoît Trépied La seule option qui puisse ramener la paix aujourd'hui, c'est la Kanaky-Nouvelle-Calédonie

A force de privilégier le point de vue des loyalistes et de refuser l'émancipation progressive de l'archipel, les autorités françaises ont laissé une situation chaotique s'installer, estime l'anthropologue

Il y a plus de dix ans, le 11 octobre 2013, un rapport officiel, intitulé « Réflexions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie », était remis au premier ministre de l'époque, Jean-Marc Ayrault. Ses auteurs, le conseiller d'Etat Jean Courtial et le juriste Ferdinand Mélin-Soucramanien, distinguaient quatre sorties possibles de l'accord de Nouméa (1998-2021) : l'autonomie pérennisée, l'autonomie étendue, la pleine souveraineté avec partenariat et la pleine souveraineté sans partenariat. Chaque option était explorée et les problèmes politiques, sociaux et juridiques susceptibles de surgir étaient examinés en détail.

Il ne fait guère de doute, à la lecture du rapport, que la solution de compromis la plus raisonnable est la pleine souveraineté avec partenariat. Cette voie permet au peuple kanak de retrouver sa souveraineté aliénée par la colonisation depuis la prise de possession de l'archipel par la France en 1853. Or, les événements récents le prouvent, les Kanak ne renonceront jamais à cette revendication. Simultanément, le lien avec la France n'est pas rompu mais profondément renouvelé, car désormais fondé sur l'égalité et le respect, et non plus sur des rapports de domination qui trouvent leurs racines dans la période coloniale.

Afin qu'aucun habitant ne se sente abandonné, des relations étroites et durables demeurent entre les deux Etats souverains, comme la double nationalité pour les gens qui le souhaitent. La France continue de fournir des services publics de qualité (des médecins, des professeurs, des magistrats), en échange de l'exercice de certaines compétences régaliennes que la Nouvelle-Calédonie décide librement de lui confier, par exemple la défense ou la monnaie. Ce partenariat peut être gravé dans le marbre des Constitutions des deux pays. Si l'on fait preuve d'intelligence, d'imagination et de volonté politique, tout peut être discuté et inventé.

Des modèles politiques analogues existent déjà ailleurs : Monaco avec la France, le Liechtenstein avec la Suisse ou, plus près de la Nouvelle-Calédonie, les Etats fédérés de Micronésie avec les Etats-Unis. Face aux velléités expansionnistes de la Chine dans cette région du monde, une indépendance en partenariat privilégié avec la France serait probablement pour l'archipel la meilleure garantie de ne pas tomber dans l'escarcelle chinoise : la stratégie Indo-Pacifique d'Emmanuel Macron pourrait alors se déployer dans un contexte apaisé. A l'inverse de ce qui est en train de se produire sous nos yeux, où la France est désormais pointée du doigt, à l'échelle régionale et internationale, comme une puissance coloniale d'un autre temps.

Depuis plusieurs années, les principaux partis indépendantistes composant le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) revendiquent explicitement ce type d'indépendance en partenariat, qui constitue officiellement, selon les Nations unies, une forme de décolonisation achevée. Inspiré de l'Etat voisin de Papouasie-Nouvelle-Guinée, un nom de pays symbolise ce projet : la « Kanaky-Nouvelle-Calédonie ».

> **SI L'ON FAIT PREUVE D'INTELLIGENCE, D'IMAGINATION ET DE VOLONTÉ POLITIQUE, TOUT PEUT ÊTRE DISCUTÉ ET INVENTÉ**

Mais les partis non indépendantistes ont toujours refusé jusqu'à présent de discuter sérieusement de cette voie. Alors même que le FLNKS modifiait sa vision de l'émancipation et abandonnait peu à peu le projet d'une indépendance radicale, les loyalistes sont restés arcboutés sur le statu quo colonial.

Indépendance de rupture

A partir de 2021, l'Etat français a adopté le point de vue de ces derniers. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le « document sur les conséquences du oui et du non » à l'indépendance produit par les services de l'Etat – le Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie – en juillet 2021. Ce texte n'explore qu'un choix binaire et n'envisage que le scénario catastrophe d'une indépendance de rupture, sans un mot pour la pleine souveraineté en partenariat. Bien loin donc des analyses fines et nuancées du rapport Courtial-Mélin-Soucramanien de 2013.

Tout se passe comme si les loyalistes et les responsables au sommet de l'Etat étaient revenus à un référentiel politique digne des années 1950, quand il s'agit au contraire d'imaginer une décolonisation d'un genre nouveau au XXIe siècle.

Aujourd'hui, même si les médias nationaux en parlent moins, la tension reste extrêmement vive dans l'archipel. Le voyage express d'Emmanuel Macron sur place n'y a rien fait : il flotte désormais dans l'air un tragique parfum d'Algérie française. Le fossé entre les communautés se creuse chaque jour un peu plus. Pour les Kanak, le déploiement massif des forces de l'ordre sur le terrain ressemble à un début de guerre coloniale qui ne dit pas son nom.

A force de refuser de jouer le jeu de l'émancipation progressive de l'archipel comme y invitait l'accord de Nouméa, à force de laisser le projet du destin commun et de la citoyenneté calédonienne aux portes des quartiers blancs et riches de Nouméa sud, à force de ne parler que de « Nouvelle-Calédonie » et jamais de « Kanaky », les loyalistes et l'Etat français ont braqué une grande partie de la jeunesse kanak.

Il est à craindre que celle-ci n'ait plus rien à perdre aujourd'hui, et qu'elle soit prête à tout pour décrocher « Kanaky », et rien d'autre, qu'importe le prix à payer. Mais dans un pays partagé à 50-50 entre « Nouvelle-Calédonie » et « Kanaky », il n'y aura de victoire d'un camp sur l'autre que dans le sang, les drames et la misère, avec des conséquences irrémédiables pour les futures générations.

La seule option qui puisse ramener la paix aujourd'hui et offrir de réelles perspectives de développement sur le long terme, c'est Kanaky-Nouvelle-Calédonie. Toute autre option risque inexorablement d'entraîner la guerre et la destruction. A condition qu'il ne soit pas déjà trop tard. ■

Benoît Trépied *est anthropologue, spécialiste de la Nouvelle-Calédonie, chargé de recherche au CNRS*

Marianne Séverin Le rejet de l'ANC est aussi la conséquence de ses promesses non tenues

Si la montée en puissance du parti de Jacob Zuma explique partiellement le revers du Congrès national africain aux élections générales du 29 mai, la politiste invite à prendre en compte l'échec du parti de Nelson Mandela à faire advenir une Afrique du Sud socialement juste

Les élections générales du 29 mai en Afrique du Sud ont été déclarées *« free and fair »* (« libres et justes »), par la Commission électorale indépendante, malgré la contestation des résultats par des partis d'opposition. Nous n'en attendions pas moins. Au lendemain du scrutin législatif (tenu lors des élections générales et provinciales), cette annonce nous montre que, quelles que soient les crises que peut traverser le pays, le peuple sud-africain dans son ensemble tient à la bonne tenue des processus électoraux. La démocratie sud-africaine, que l'on pouvait décrire encore récemment comme « adolescente », est donc désormais entrée dans une phase adulte, à la suite de la normalisation du contexte politique.

Conformément aux « prédictions » des instituts de sondage, des centres de recherche universitaires et de la presse sud-africaine libre, les élections ont vu le Congrès national africain *[ANC, parti de centre gauche présidé par Nelson Mandela dans les années 1990]* perdre sa majorité absolue. Alors qu'il totalisait 57 % des voix en 2019 (soit 230 sièges), il a, cette fois, rassemblé 40,2 % des voix (soit 159 sièges). Tenant pour certaine sa toute-puissance politique, l'ANC a ainsi été sommé de rendre des comptes sur ses défaillances. Privé de 71 sièges à l'Assemblée nationale, le parti n'a aujourd'hui pas d'autre choix que de négocier, s'il veut parvenir à créer une coalition cohérente pour une Afrique du Sud démocratique et stable. Les 58,64 % des électeurs qui se sont déplacés pour ce scrutin ont ainsi bouleversé le paysage politique sud-africain.

Il est indéniable que le nouveau parti politique de l'ancien président de la République Jacob Zuma *[2009-2018]*, Umkhonto we Sizwe *[MK, « le fer de lance de la nation »]*, est en partie responsable de ce revers. Créé à la fin de l'année 2023, à la suite de la défection de Zuma de l'ANC, le MK est désormais la troisième force politique du pays, avec 14,58 % des voix, devançant ainsi le parti de Julius Malema, Economic Freedom Fighters, qui, à la surprise générale, n'a obtenu que 9,52 % des voix. Mais la montée en puissance du mouvement politique de Jacob Zuma ne peut constituer la seule grille d'analyse de cet échec.

Des causes profondes sont à l'œuvre : le rejet de l'ANC au profit du MK est aussi la conséquence des promesses non tenues du premier, celles de faire advenir une Afrique du Sud socialement juste, respectueuse et promotrice du droit au développement, inscrit dans l'article 22 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples *[1981]*, dont l'Afrique du Sud est signataire depuis 1996.

Inscrit dans le préambule de la Constitution sud-africaine (1996), le droit au développement de tous les Sud-Africains commande la reconnaissance des injustices du passé et une volonté forte de *« guérir les divisions et* [d']*établir une société basée sur les valeurs démocratiques, la justice sociale et les droits humains fondamentaux »*. La mise en œuvre du droit au développement incombe, par conséquent, à l'Etat sud-africain qui a ainsi l'obligation de *« respecter, protéger et mettre en œuvre les droits inscrits dans le Bill of Rights ; les droits politiques et civiques, socio-économiques et culturels »*.

> **LE DÉPART ANTICIPÉ DE JACOB ZUMA DE LA PRÉSIDENCE N'A PAS SUFFI À METTRE UN TERME À LA CORRUPTION ET À LA MAL-GOUVERNANCE**

Si les articles 19 et 31 relatifs aux droits civiques, politiques et culturels font l'objet d'un grand respect depuis trente ans, les droits socio-économiques des Sud-Africains en revanche ont été allègrement bafoués par le pouvoir en place. La mal-gouvernance constituant un des piliers de la violation des droits socio-économiques, le développement de la corruption a contribué au non-respect des droits humains fondamentaux de la majorité des Sud-Africains.

Si la corruption est systémique en Afrique du Sud, ce phénomène s'est amplifié sous les deux mandatures de Jacob Zuma : celui qui se présente volontiers comme le *« défenseur des plus démunis »* a en effet mis en place un vaste réseau de corruption dans les plus hautes instances de l'Etat – appelé, depuis, la *State Capture* ou « capture de l'Etat » –, portant ainsi atteinte à la démocratie sud-africaine et aux principes du chapitre 2 de sa Constitution. Face à ce fléau, les institutions judiciaires et anticorruption, soutenues par une société civile sud-africaine forte et une presse libre remarquable, ont été en première ligne pour défendre les droits humains – dont le droit au développement – des citoyens.

Recrudescence de scandales

Or, le départ anticipé de Jacob Zuma de la présidence, le 14 février 2018, n'a pas suffi à mettre un terme à la corruption et à la mal-gouvernance. En dépit d'une volonté affichée d'endiguer ces phénomènes, son successeur, Cyril Ramaphosa, a lui-même dû faire face à une recrudescence de scandales au sein de l'ANC, de son gouvernement et des administrations, durant la pandémie de Covid-19.

Plus préoccupés par leurs bénéfices financiers que par la protection des citoyens sud-africains, ceux que j'appelle les « entrepreneurs du Covid-19 », proches du pouvoir ou en poste au gouvernement, ont porté atteinte, par leur gestion, à plusieurs droits pourtant inscrits au chapitre 2 de la Constitution, tels que les droits au logement (article 26), à la santé, à l'alimentation, à l'eau, à la sécurité sociale (article 27) et à l'éducation (article 29).

En rompant le pacte de confiance avec son électorat « naturel », l'ANC a fait le lit du populisme, poussant ainsi les « laissés-pour-compte » dans les bras du tribun et populiste Jacob Zuma, principalement dans la province du Kwazulu-Natal, où le MK a obtenu 45,93 % des voix – contre 16,99 % pour l'ANC, en troisième position. Avec un ANC privé de sa majorité et à la recherche d'une coalition pour le bien et la stabilité de l'Afrique du Sud, le chapitre 2 de la Constitution – le Bill of Rights – se rappellera-t-il au bon souvenir des dirigeants politiques du pays et s'attelleront-ils de nouveau à la protection et à la promotion du droit au développement de tous les Sud-Africains ? ■

Marianne Séverin *est politiste. Elle est l'autrice d'une thèse consacrée au réseau politique de l'ANC et a notamment coédité l'ouvrage « Afrique du Sud. 20 ans de démocratie contrastée » (L'Harmattan, 2016)*



PLANÈTE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE FOUCART

Du déclin de l'écologie politique

C'est un paradoxe qui passionnera sûrement, un jour, les politistes et les historiens. Pourquoi, alors qu'à peu près tout ce que le mouvement écologiste annonce depuis un demi-siècle est en train d'advenir, l'écologie politique est-elle à ce point en déclin ? En France, il est de bon ton de moquer l'incapacité des Verts à convaincre, mais force est de constater que c'est en réalité toute la thématique environnementale qui a presque disparu de la conversation publique en vue des élections européennes du 9 juin.

Plusieurs facteurs conjoncturels expliquent cet effondrement : le retour de la guerre et l'exigence renouvelée de puissance des Etats, l'inflation, la capture de certains grands médias et leur mise au service d'intérêts idéologiques et/ou industriels, etc.

Une autre cause, plus profonde, est aussi, à l'évidence, la criminalisation du mouvement environnementaliste. Michel Forst, le rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l'environnement, s'en est ému à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Toute l'Europe est touchée, mais, dans un entretien accordé début juin à *Reporterre*, M. Forst estime que, en termes de gestion policière des actions écologistes, la France fait figure d'exception – le Royaume-Uni se distinguant par l'extravagante sévérité de sa réponse judiciaire. *« La France est le pire pays d'Europe concernant la répression policière des militants environnementaux*, dit M. Forst. *La violence des forces de l'ordre est hors catégorie. Leurs homologues à l'étranger ne comprennent pas la manière dont les Français répondent aux manifestations, ne comprennent pas qu'on puisse user d'une telle violence. »*

Un pouvoir normatif

Ces mots ne sont pas ceux d'un dangereux zadiste ou d'un opposant politique. Personnalité d'une grande pondération, M. Forst a été nommé à son poste en 2022, au terme d'un consensus des 158 Etats-parties à la convention d'Aarhus. Les formes de répression qu'il dénonce sont non seulement une menace pour la démocratie elle-même, comme il le dit en substance, mais elles ont aussi à n'en pas douter un effet politique. De fait, les actions de l'Etat ont sur l'esprit de ses administrés un pouvoir normatif, et la spectaculaire brutalité du traitement réservé aux militants écologistes agit comme une remise en cause « officielle » de la légitimité de leur cause, une relativisation de la gravité des questions qu'ils soulèvent.

Les exemples ne manquent pas. Le 24 mai, l'action de protestation menée par Extinction Rebellion et Greenpeace devant le siège d'Amundi (une société de gestion qui est l'un des principaux actionnaires de Total), à Paris, s'est soldée, selon une note interne des services de la Préfecture de police que *Le Monde* a pu consulter, par 220 interpellations dont 215 gardes à vue. Parmi elles, seules les cinq personnes ont finalement fait l'objet de poursuites. Sans occulter la réalité des troubles et des dégâts provoqués par certains militants, sans ignorer non plus les gestes de violence gratuite commis par les forces de l'ordre à leur endroit, quel sens donner à un tel fiasco policier ? Interpellations de masse, gardes à vue abusives ou interdiction de manifester ne sont pas seulement des instruments d'intimidation, ils sont autant de signaux adressés au corps social. L'écologie ? Une affaire de dangereux délinquants.

> UNE CAUSE EST, À L'ÉVIDENCE, LA CRIMINALISATION DU MOUVEMENT ENVIRONNEMENTALISTE

Aucun communiqué

Ce stigmate, les militants d'extrême droite, ou ceux de l'agriculture productiviste, y échappent largement. On s'en souvient : le 30 janvier, au moment même où Gabriel Attal prononçait son discours de politique générale assorti d'un martial *« Tu casses ? Tu répares ! Tu salis ? Tu nettoies ! »* (adressé à la jeunesse), les forces de l'ordre ouvraient poliment le passage aux engins agricoles un peu partout en France, afin que ceux-ci puissent procéder au déversement de dizaines de tonnes de lisier et de déchets sur les bâtiments de l'Etat – avec des perspectives limitées de réparation ou de nettoyage.

Ces asymétries, dont il faut reconnaître qu'elles confinent parfois à l'absurde, sont légion. La journée du 1er juin en offre un remarquable précipité. Ce jour-là, à moins d'une semaine des commémorations du Débarquement, la préfète du Morbihan annonce avoir porté plainte contre les Soulèvements de la Terre, pour des *« dégradations »* commises sur le monument aux anciens combattants de Sérent (Morbihan). Curieusement, son communiqué n'apporte aucun détail sur ces *« dégradations »*. Il faut se reporter aux images de revendication de l'action pour constater que celles-ci consistent essentiellement en un collage aux dimensions de deux rangées de feuilles A4, non sur le monument lui-même, mais sur son parvis, formant la phrase : *« Le vivant en résistance. »*

S'agit-il, comme s'en indigne la préfecture dans son communiqué – aussitôt répercuté par la secrétaire d'Etat aux anciens combattants –, d'un *« acte de vandalisme qui porte atteinte à la mémoire des combattants tombés pour défendre notre pays »* ? Peut-être, après tout. Mais le même jour et dans la même région, à Rosporden (Finistère), France Bleu Breizh Izel rapporte qu'un ancien candidat du Rassemblement national se lève au cours d'une réunion publique pour faire le salut nazi, prononçant distinctement *« Heil, Hitler ! »*. Rien, manifestement, qui salisse la mémoire des soldats du 6 juin 1944 : aucun communiqué de la préfecture du Finistère sur une éventuelle plainte (elle sera déposée par la Ligue des droits de l'homme), aucune déclaration ou émotion particulière du côté du gouvernement. En miroir de la criminalisation des mouvements écologistes se construit ainsi la banalisation des postures et des mots de l'extrême droite la plus radicale, ratifiée par les silences du gouvernement et des services de l'Etat. ■

> CE STIGMATE, LES MILITANTS D'EXTRÊME DROITE, OU CEUX DE L'AGRICULTURE PRODUCTIVISTE, Y ÉCHAPPENT LARGEMENT

CONJURER LA MENACE DE L'ESCALADE EN UKRAINE

ÉDITORIAL

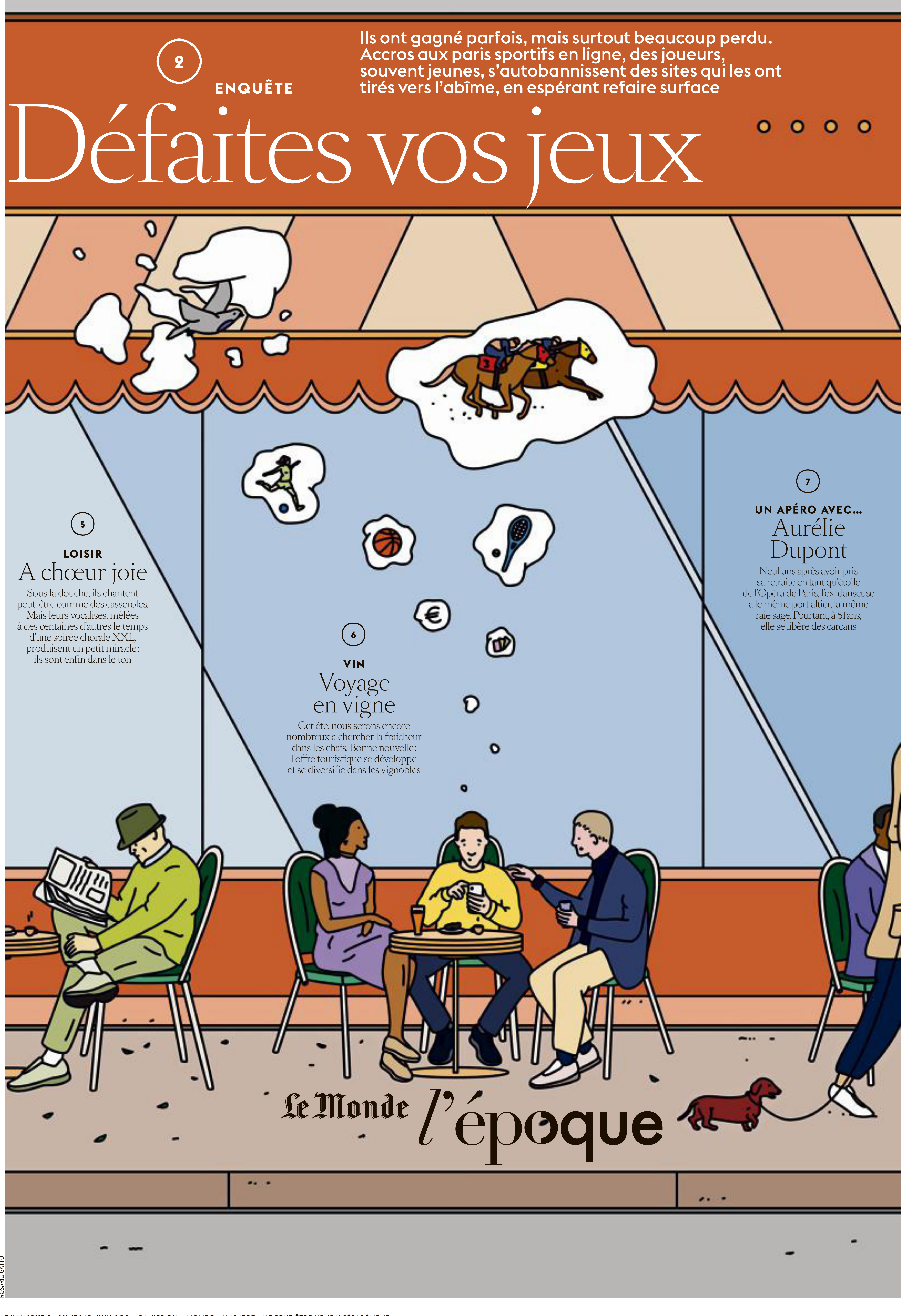
Escalade » : tel un leitmotiv, le mot rythme le débat sur le niveau d'engagement des alliés de Kiev et la rhétorique de Vladimir Poutine depuis que le président russe a lancé l'invasion de l'Ukraine, le 24 février 2022. La crainte de provoquer un engrenage susceptible de faire basculer dans le conflit les pays qui ont décidé d'aider l'Ukraine à se défendre contre cette agression sans être eux-mêmes en guerre a été au cœur de leur stratégie d'assistance graduée. M. Poutine, de son côté, se sert du spectre de l'escalade comme instrument d'intimidation pour nourrir cette crainte, brandissant la menace sous sa forme la plus effrayante, celle de l'usage de l'arme nucléaire.

Le président Emmanuel Macron privilégie une autre approche, qu'il a de nouveau défendue en recevant, vendredi 7 juin, son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky, en visite officielle à Paris au lendemain des cérémonies de l'anniversaire du Débarquement en Normandie. Pour lui, la France *« n'est pas en guerre avec la Russie »* mais doit pouvoir garder la *« maîtrise de l'escalade »*, c'est-à-dire *« ne pas laisser la Russie imposer ses propres limites »*. Autrement dit, avoir l'initiative du niveau d'engagement des alliés au côté de l'Ukraine, plutôt que de donner l'impression que c'est l'agresseur qui détermine, par ses menaces, les contours et le degré de cet engagement. Ne pas laisser le chef du Kremlin maître du jeu. Corollaire de cette approche, le concept d'« ambiguïté stratégique » vise à ne pas exposer à la Russie les limites que se fixent les alliés.

M. Macron a ainsi annoncé, jeudi et vendredi, plusieurs nouvelles mesures de soutien à l'effort de guerre ukrainien, dont certaines sont à long terme : la fourniture d'avions de chasse Mirage 2000-5, dont les pilotes et les mécaniciens vont être formés immédiatement ; la formation et l'équipement d'une brigade ukrainienne, soit environ 4 500 militaires ; la constitution d'une coalition de pays qui enverront des instructeurs former les forces ukrainiennes sur le terrain, sans prendre part aux combats. Le président de la République a également annoncé l'implantation en Ukraine d'une structure du conglomérat d'armement franco-allemand KNDS pour coproduire des munitions localement, et la création d'un fonds de soutien de 200 millions d'euros aux infrastructures, notamment énergétiques, cibles d'une politique russe de destruction systématique.

Quelques jours après avoir décidé d'autoriser les Ukrainiens à utiliser des missiles français pour frapper en territoire russe les bases d'où partent les attaques contre Kharkiv, M. Macron se pose ainsi en leader de l'engagement européen au côté de l'Ukraine, même si en quantité cette assistance est bien inférieure à celle des Etats-Unis et de l'Allemagne. M. Poutine ne s'y trompe pas, qui multiplie les manifestations d'hostilité à l'égard de Paris. M. Macron voit dans ces *« signes de nervosité »* du Kremlin la confirmation de la justesse de sa stratégie, et rappelle que le droit international autorise l'Ukraine à se défendre : l'aide occidentale se situe dans ce strict cadre.

C'est bien l'agression russe qui provoque un engagement européen accru, pas l'inverse. Mais cet engagement doit pouvoir s'appuyer sur le plus large soutien politique et diplomatique. L'image d'une Assemblée nationale à moitié désertée, vendredi, au moment où s'y exprimait le président d'un pays en guerre auquel la France vient en aide était à cet égard désastreuse – et inquiétante. ■



ROSARIO GATTO

2

ENQUÊTE

Défaites vos jeux

Ils ont gagné parfois, mais surtout beaucoup perdu. Accros aux paris sportifs en ligne, des joueurs, souvent jeunes, s'autobannissent des sites qui les ont tirés vers l'abîme, en espérant refaire surface

5

LOISIR

A chœur joie

Sous la douche, ils chantent peut-être comme des casseroles. Mais leurs vocalises, mêlées à des centaines d'autres le temps d'une soirée chorale XXL, produisent un petit miracle: ils sont enfin dans le ton

6

VIN

Voyage en vigne

Cet été, nous serons encore nombreux à chercher la fraîcheur dans les chais. Bonne nouvelle: l'offre touristique se développe et se diversifie dans les vignobles

7

UN APÉRO AVEC…

Aurélie Dupont

Neuf ans après avoir pris sa retraite en tant qu'étoile de l'Opéra de Paris, l'ex-danseuse a le même port altier, la même raie sage. Pourtant, à 51 ans, elle se libère des carcans

Le Monde l'époque



ROSARIO GATTO

ENQUÊTE

Décrocher des paris, c'est sportif

En France, 60 000 joueurs ont entrepris une démarche volontaire d'interdiction de jeux. Parmi eux, de nombreux accros aux paris sportifs, seuls face à leurs démons, tentent de mettre leur addiction en pause

Par Djaïd Yamak

Lunettes de soleil sur le front, regard face caméra, musique triste : Quentin Houët, 24 ans, annonce solennellement, sur son compte TikTok, avoir pris *« l'une des meilleures décisions de* [s]*a vie »*. Une capture d'écran d'un mail de l'Autorité nationale des jeux (ANJ) apparaît dans la deuxième partie de la vidéo : *« A compter du 15 mars 2024, vous serez interdit de vous connecter avec un compte joueur aux sites Internet des opérateurs de jeux légalement autorisés en France, pour une durée de trois ans minimum »*, peut-on lire. Quentin est surveillant dans un collège et entraîneur d'une équipe de football en Seine-et-Marne. Parieur invétéré, ce supporteur de l'Olympique lyonnais vient de demander, de son plein gré, à être banni des sites de paris sportifs français. Plus bas, en légende, il ajoute : *« Une décision que je regrette déjà, ça montre qu'il fallait que je le fasse. »* Visionnée plus de 1,6 million de fois, la vidéo de Quentin a suscité de nombreux commentaires. *« On est ensemble fréro, 15 mars début du "ban" aussi »*, assure un utilisateur. Comme Quentin, 60 000 accros ont, depuis 2021, limité leur exposition aux jeux d'argent et de hasard, d'après l'ANJ. En l'absence d'accompagnement, ils espèrent mettre un terme à leur addiction de leur propre initiative.

Avant de recourir à la démarche volontaire d'interdiction de jeux, les joueurs ont la possibilité de s'autobannir de chaque site, l'un après l'autre, pour une durée maximale de douze mois. On parle d'autoexclusion. Mais l'abondance des sites de jeux peut faire replonger les repentis. *« On veut s'exclure à l'instant T, mais une heure plus tard, on ne veut plus »*, affirme Quentin Houët. Par ailleurs, la (bonne) volonté des joueurs n'est pas toujours suivie d'effet sur les sites des opérateurs de jeux. *« Une fois, j'ai demandé à être exclu douze mois d'un site de paris, mais deux semaines plus tard, je pouvais encore jouer »*, poursuit le jeune homme. Cinq cas d'autoexclusion inopérante ont été remontés à l'ANJ depuis 2021, qui seraient liés à *« des informations d'identité erronées »*.

Matthieu Escande, avocat spécialisé dans les jeux d'argent, a représenté le 2 mai, au tribunal judiciaire de Paris, un parieur qui a porté plainte contre le site de paris hippiques PMU. Entre 2011 et 2016, ce joueur aurait engagé trente-deux demandes d'autoexclusion auprès de l'opérateur. Chaque fois que le dispositif est activé, il tente de jouer. Il y serait parvenu en s'inscrivant de nouveau sur le site. Sous le même nom. Dans le laps de temps où il est censé ne plus pouvoir jouer, il aurait perdu 264 000 euros. L'avocat a réclamé à l'opérateur un dédommagement financier. *« Il s'agit de faits anciens. En 2011, la réglementation relative à l'autoexclusion n'était pas la même »*, répond-on du côté de PMU. Le jugement sera prononcé le 4 juillet.

L'outil le plus radical pour mettre sa pratique en veille – soit l'interdiction volontaire de jeux, dont Quentin parle dans sa vidéo sur TikTok – a été amélioré ces dernières années. Piloté par l'ANJ, il permet de limiter son exposition aux jeux et paris en ligne durant trois ans. Née en juin 2020, cette autorité administrative indépendante a pour mission de mettre en place des moyens de régulation, d'information et de contrôle pour protéger les joueurs, prévenir l'addiction

au jeu et lutter contre la fraude. Avant que l'ANJ reprenne la gestion de l'interdiction volontaire en janvier 2021, le dispositif a d'abord été administré par le ministère de l'intérieur. Les joueurs devaient réclamer leur interdiction auprès d'un commissariat de police. La procédure a été simplifiée en 2021. Désormais, il suffit de remplir un formulaire et de le transmettre à l'ANJ. Les opérateurs de jeux sont contactés par l'instance et sommés de clôturer le compte du demandeur. La mesure est censée prendre effet trois jours plus tard. Le dispositif couvre le périmètre des seize opérateurs de jeux agréés par l'ANJ. Mais il peut être contourné : les « interdits volontaires » peuvent continuer à jouer sur des sites illégaux, ou « en dur », dans un point de vente…

Comment en vient-on à s'auto-interdire ? Lorsqu'il découvre les paris sportifs, à l'âge de 16 ans, Quentin Houët commence par miser de petites sommes, souvent par le biais de ses parents. A sa majorité, il ouvre un compte sur un site de paris sportifs. Il parie de plus en plus. C'est à ce moment que *« l'addiction prend le dessus sur* [s]*a vie »*. Il calcule ses gains et ses pertes au centime près, puis arrête de compter pour *« ne plus* [s]*e faire de mal »*. Entre 2016 et 2024, il perd plus de 30 000 euros (dont 20 000 au cours des trois dernières années) et s'endette auprès de ses proches, qu'il rembourse aujourd'hui par mensualités.

Julien, un Parisien de 29 ans (son prénom a été modifié à sa demande), a *« vrillé »* lorsqu'il a commencé à ne plus tenir ses *« limites »*. Consultant en stratégie numérique, il entame sa carrière de parieur sportif en mars 2020, au début du confinement, peu après avoir démissionné de son travail. Il se fixe des règles : ne pas parier plus d'une fois par jour, ne jamais miser plus de 10 % de son capital de départ. En jouant en tout près de 2 000 euros, il récolte 20 000 euros de gains. Les paris sportifs deviennent une source de revenus. *« C'est là que je me suis mis à perdre d'énormes sommes. Je pouvais mettre des milliers d'euros sur un seul pari. Je n'avais plus aucun sens de la valeur de l'argent. »*

Les gains l'électrisent. Les pertes l'assomment. Une fois, en l'espace de deux semaines, il gagne 16 000 euros, avec une mise de départ de 100 euros. Galvanisé par ce gain, il remet l'intégralité

« J'ai eu un déclic quand je me suis rendu compte que je continuais à jouer bien que je sois à découvert »

Quentin Houët, 24 ans, qui a entrepris une démarche d'autobannissement

de la somme en jeu en pariant sur un match de Novak Djokovic au tournoi de Monte-Carlo. Une mise en apparence peu risquée. Douche froide : *« En une petite heure, j'ai perdu 16 000 euros… et la notion du réel. »* La profusion de compétitions et de matchs proposés par les bookmakers en ligne lui donne envie de goûter à de nouveaux paris. Des contrées sportives inexplorées s'ouvrent à lui. *« Au départ, je ne misais que sur les sports qui m'intéressaient, à savoir le football et le tennis. Puis je me suis mis à parier sur des matchs de hockey sur glace en Biélorussie. »*

Face à cette offre foisonnante, prendre conscience de son addiction peut s'avérer difficile. *« Quand on s'expose à un produit addictif comme les paris sportifs, on ne prévoit pas qu'on va devenir accro, car les jeux d'argent sont présentés comme des produits de consommation ordinaire »*, explique Amandine Luquiens, psychiatre addictologue au CHU de Nîmes. Des signaux mettent pourtant la puce à l'oreille des joueurs. Et leur suggèrent de se prendre en main. *« La Banque de France a menacé de me ficher si je ne recouvrais pas mes dettes. J'ai eu un déclic quand je me suis rendu compte que je continuais à jouer bien que je sois à découvert »*, explique Quentin, dont les proches ont bien tenté de l'alerter. L'isolement social de Julien a été un révélateur de sa dépendance. *« J'ai commencé à me renfermer. Je me retrouvais en soirée à regarder un match dans ma bulle, dans un état de stress intense. Si ça se passe mal, tu es plombé. Je me disais : tu es une énorme merde »*, se remémore-t-il.

La démarche d'autocontrainte intervient au moment *« où le joueur a posé le diagnostic de sa perte de contrôle et prend une mesure pour se protéger »*, constate Amandine Luquiens. Mais encore faut-il avoir suffisamment de lucidité résiduelle pour y parvenir. Dans ses multiples initiatives pour s'extirper de son addiction, Quentin Houët regrette un manque de soutien et d'assistance. *« Les instances, les équipes de sport, les sportifs, les sites de paris, l'Etat, tous ont leur part de responsabilité là-dedans. Nous, on est seuls face à notre addiction. »* Avant de demander l'interdiction volontaire, il a pris rendez-vous dans un centre d'addictologie, a appelé des numéros verts référencés sur des sites de paris. En vain. *« Je n'ai pas trouvé cela bénéfique. »*

L'addiction aux jeux d'argent et de hasard est reconnue par le DSM-5, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, comme une maladie. En France, l'offre médicale est encore restreinte. *« Il y a une montée en compétences de toute la communauté addictologique, mais les services ne sont pas assez bien équipés et ne sont pas suffisamment nombreux*, déplore Amandine Luquiens. *Par ailleurs, il y a une sous-évaluation du caractère grave de l'addiction aux jeux parmi les addictologues »*, poursuit la médecin. La praticienne regrette le manque de prévention au sujet de cette pathologie qui peut conduire certains joueurs à *« s'autostigmatiser »*. Comme l'illustre ce propos tenu par Julien : *« La première personne que je tiens responsable, c'est moi, et personne d'autre. J'ai une facilité à être dans l'excès. Je suis un mec qui prend des risques »*, affirme-t-il.

Malgré le succès de sa vidéo, le *gambling out* (le « fait de sortir des jeux d'argent ») de Quentin Houët n'a donné lieu à aucune *trend* (« tendance ») sur TikTok. En France, peu de voix s'élèvent pour parler de l'addiction aux paris sportifs. Le désarroi des joueurs « problématiques » n'est pas relayé par des influenceurs ou des athlètes professionnels. Sur les maillots et dans les publicités, les paris se colorent des valeurs positives du sport. *« On s'identifie beaucoup aux équipes de sport qu'on supporte. On nous montre la grandeur du sport. Mais on ne montre jamais les gens qui ont perdu aux paris »*, observe Quentin Houët.

La dépendance de Julien aux paris sportifs l'a plongé dans un *« mood dépressif »*. Chez Quentin, l'addiction s'est manifestée par des symptômes physiques : *« Je perdais des cheveux, j'avais des palpitations cardiaques. »* Le jeu est entré en collision avec sa vie sociale. *« Je mettais mon réveil à 3 heures ou 4 heures du matin pour regarder les cotes. Quand je sortais avec des amis, je restais scotché à mon téléphone. »*

Peu de jeunes joueurs dits « problématiques » ont accepté de nous parler. Mais le phénomène n'est pas marginal. Morgane Austruy, directrice de la prévention du jeu excessif et de la protection des joueurs de l'ANJ, constate avec inquiétude que *« la base des interdits volontaires s'est rajeunie »*. En 2023, les 18-24 ans constituaient 16 % des inscrits sur la liste de 60 000 joueurs que l'instance tient à jour. Deux ans plus tôt, ils représentaient seulement 12 % des interdits volontaires.

Amandine Luquiens, la psychiatre addictologue, a vu bondir le nombre de jeunes patients dans l'hôpital où elle officie. *« Les 18-24 ans sont particulièrement touchés par cette problématique, notamment parce qu'ils sont ceux qui jouent le plus en ligne, où la prévalence est beaucoup plus importante »*, explique-t-elle. Matthieu Escande, l'avocat de parieurs, défend des hommes de 19 à 45 ans. Parmi eux, des entrepreneurs, des pharmaciens et des responsables politiques demandent son aide pour attaquer des opérateurs en justice, principalement pour réclamer des gains qu'ils n'auraient pas perçus. *« La plupart ne savent pas qu'ils sont addicts quand ils arrivent dans mon cabinet »*, affirme-t-il.

Les parieurs qui ont conscience de leur addiction ne sont pas suivis par l'ANJ durant leurs trois années d'interdiction volontaire. *« Ce n'est pas du soin. Il faut un accompagnement en parallèle. Et le recours aux professionnels du soin reste très faible »*, regrette Morgane Austruy. Après un mois d'expérimentation du dispositif, Quentin Houët a constaté des effets positifs sur sa pratique de jeu. *« Je ne regarde plus les résultats du sport, je dors mieux, je pense moins aux gains et aux pertes. »* Pour aider les joueurs problématiques dans leur lutte contre l'addiction, un nouveau service d'appel téléphonique leur étant destiné devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année.

THOMAS AMADIEU, SOCIOLOGUE

« Les paris sportifs sont plus addictifs que d'autres formes de jeux d'argent »

Professeur associé en stratégie et marketing à l'Essca School of Management et chercheur associé au groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne, Thomas Amadieu est l'auteur de *La Fabrique de l'addiction aux jeux d'argent* (Le Bord de l'eau, 2021). Il explique comment les paris sportifs sont devenus populaires en France, et analyse la contradiction dans laquelle sont pris les opérateurs de jeux : protéger les joueurs tout en les encourageant à jouer.

Pourquoi les paris sportifs sont-ils aussi populaires en France ?

La popularité des paris sportifs est liée premièrement à leur bascule vers les jeux en ligne. La loi de 2010 sur l'ouverture à la concurrence a permis aux parieurs de jouer plus facilement, avec une forme d'anonymat. En ligne, on n'est pas visible aux yeux de tous.

Par ailleurs, il y a une compétition intense entre les opérateurs qui veulent attirer de nouveaux joueurs. Il leur faut rivaliser de publicités, d'offres promotionnelles. La spécificité de ce marché, c'est que l'offre crée sa propre demande. Le marketing ciblé permet d'attirer et d'engager un nouveau public, les jeunes. Se mêlent l'espoir d'améliorer sa situation financière, le goût du risque, l'habileté, le désir d'ascension sociale, le rêve de basculer dans une autre vie. Les paris sportifs représentent une offre singulière dans le paysage des jeux d'argent. C'est une promesse de gain rapide conjuguée à un sentiment de contrôle sur l'issue du jeu, qui vient de l'appétence des joueurs pour le sport.

Pourquoi est-ce une activité principalement masculine et juvénile ?

Cela tient en premier lieu à l'expérience du spectacle sportif. Dans les paris en ligne, les hommes qui suivent des compétitions de sport comme le football sont très largement majoritaires. De manière générale, on a une surreprésentation des hommes dans les jeux qui comportent une part d'habileté, et une légère surreprésentation des femmes pour ceux de pur hasard, type grattage. Sans doute qu'une partie de ce public masculin aime les jeux qui donnent le sentiment de contrôler leur issue, qui mettent en pratique la capacité à prédire le résultat d'une rencontre.

Par ailleurs, la publicité a été ciblée spécifiquement à destination des hommes jeunes. Au début des années 2020, beaucoup de campagnes ont visé des jeunes issus des classes populaires, avec des messages attractifs reprenant leur langage et leurs codes culturels. Ce discours active des motivations censées être propres à ces catégories de population : la quête de respect, la recherche d'un statut social, etc.

Pourquoi ce ciblage a-t-il été construit par les opérateurs ?

Les jeunes hommes des catégories populaires sont perçus par les opérateurs comme des consommateurs plus vulnérables, donc plus engagés. Les joueurs les plus fidèles sont les plus problématiques. Or, près de 62 % du chiffre d'affaires des opérateurs de paris sportifs sont issus des joueurs dits « problématiques ». Cela peut justifier de cibler des populations identifiées comme plus rentables. En s'adressant à des jeunes, l'enjeu est aussi de renouveler, fidéliser et socialiser précocement une population qui peut ensuite rester joueuse durant plusieurs années.

Le profil sociologique des parieurs dits « excessifs » est-il uniforme ?

La surreprésentation de certains groupes sociaux ne veut pas dire qu'être dans un milieu favorisé préserve de la perte de contrôle. L'addiction aux paris sportifs se diffuse dans l'ensemble du corps social. Il est vrai que l'impact des pertes, dans un milieu difficile ou dans une situation plus précaire, va être plus rapide. Mais des joueurs de football professionnel ont admis avoir connu des problèmes d'addiction aux paris sportifs. Les émotions fortes qu'engendre le pari sportif peuvent donc être séduisantes pour des joueurs qui n'ont pas besoin d'argent à court terme.

Peut-on comparer l'addiction aux paris sportifs à l'addiction à d'autres produits licites, comme le tabac ou l'alcool ?

Oui, tout à fait. Dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux [DSM-5, publié par l'Association américaine de psychiatrie]*, les jeux d'argent sont reconnus comme une addiction à proprement parler. C'est la seule addiction comportementale. Les autres types d'addiction impliquent une substance. On peut faire le parallèle avec l'alcool et le tabac car il y a des mécanismes similaires : le besoin de miser davantage pour ressentir les mêmes sensations, les tentatives infructueuses pour s'arrêter… Par ailleurs, il y a beaucoup d'interactions entre ces différents usages. Quand on a un problème de jeu, on a plus de chances d'avoir des problèmes avec la consommation d'alcool et de cigarettes.

Y a-t-il une singularité dans l'addiction aux paris sportifs par rapport aux jeux d'argent en général ?

Il est très difficile de séparer les différentes formes de pratique. Les joueurs en perte de contrôle sont souvent des polyconsommateurs. Ils ne se limitent généralement pas à un type de jeu, même si cela existe. Les paris sportifs sont plus addictifs que d'autres formes de jeux. Mais nous n'avons pas la réponse institutionnelle pour traiter les personnes souffrant d'une addiction aux paris sportifs différemment des personnes accros aux jeux d'argent. Dans les paris sportifs, l'illusion de contrôle est très ancrée. C'est la croyance que je peux déjouer les cotes, ou que je peux gagner car j'ai plus de connaissances sportives. Et il existe probablement d'autres spécificités propres à l'addiction aux paris sportifs que nous n'avons pas encore identifiées.

Que pensez-vous des dispositifs de prévention et de « jeu responsable » proposés aux parieurs ?

Il y a une obligation légale d'inclure des éléments de prévention et d'aide aux joueurs en difficulté : un logo « Interdit aux moins de 18 ans », un bandeau jaune, une obligation de renvoyer vers des lignes d'écoute gérées par des associations, etc. Des outils sont donc mis en place par les opérateurs pour s'assurer que le jeu reste principalement récréatif. Les joueurs sont invités à s'emparer de ces outils. Cela permet aux opérateurs de dire : nous avons fourni aux joueurs toutes les conditions pour qu'ils se montrent responsables et raisonnables dans leur pratique, donc, si une addiction se développe, ce n'est plus de notre faute mais de celle du joueur lui-même.

Dans les faits, ces outils sont en contradiction avec l'ensemble des dispositifs de la plateforme, qui vont plutôt inciter le joueur à perdre le contrôle de sa pratique. D'une part, l'opérateur prétend permettre aux joueurs d'être responsables, et de l'autre, il va tout mettre en œuvre pour les pousser à adopter une pratique déraisonnable et intensive. Par ailleurs, l'interdiction volontaire a permis d'augmenter le nombre de personnes qui veulent s'interdire à elles-mêmes de jouer. C'est une bonne chose. Cela permet aux joueurs qui le souhaitent de se protéger. Mais cela ne marche que pour les sites contrôlant l'identité. Si on est vraiment motivé, on peut toujours aller jouer en Belgique, en Espagne ou dans un point de vente en bas de chez soi.

Les messages de sensibilisation aux risques entraînés par les paris sportifs sont-ils efficaces ?

Sans doute pas. Il y a un problème de mélange des genres. Quand on formule un message de prévention et d'aide aux joueurs, on ne sait pas si cela émane du gouvernement par le biais du ministère de la santé, de l'opérateur de jeux ou d'une autorité indépendante. Cela brouille le message du point de vue du joueur. Et cela peut avoir un effet contraire à l'effet recherché. Pourquoi l'opérateur, qui me propose des jeux toujours plus attractifs, est-il celui qui me propose un message de prévention pour que je joue moins ? Cette injonction contradictoire nuit au message de prévention. C'est comme marquer un but contre son camp. Il faut que le message de prévention émane d'un locuteur légitime, perçu comme non biaisé.

Peu de voix s'élèvent pour parler de l'addiction aux paris sportifs. La prévention contre ces risques doit-elle être plus incarnée ?

En France, il n'y a pas de mobilisation des parieurs ou de la société civile. Des joueurs m'ont déjà contacté. Mais on ne leur tend pas le micro. Ils n'ont pas les leviers pour être entendus. Une honte peut exister. Indéniablement, c'est un vrai problème pour faire entendre la voix des joueurs. En Allemagne, des supporteurs de Stuttgart se sont mobilisés contre le sponsoring par des opérateurs de paris sportifs. En Italie, le milieu de terrain de la Juventus de Turin, Nicolo Fagioli, a été suspendu après avoir fait des paris sportifs *[la Fédération italienne de football l'interdit aux joueurs professionnels]* et condamné à des heures de témoignage auprès des jeunes. Ce sont des voix qui peuvent porter. A l'inverse, on voit beaucoup de célébrités et de professionnels du sport utiliser leur notoriété pour faire de la publicité en faveur des paris sportifs.

ALE GIORGINI

WORK IN PROGRESS

Peut-on porter des claquettes-chaussettes à la DRH ?

Nicolas Santolaria

Naguère réservée au vendredi, la décontraction vestimentaire est désormais la norme en entreprise. Ce style « casual » peut même revêtir une dimension politique

En entreprise, il arrive que l'exceptionnel devienne le standard (malheureusement, cette règle ne concerne pas la généralisation du treizième mois à tous les mois de l'année). C'est le cas, par exemple, en matière d'habillement. Connue sous le nom de *casual Friday*, la décontraction vestimentaire qui, le vendredi, autorisait les salariés à venir sans nœud coulant autour du cou, s'est d'abord développée durant les années 1980 au cœur de la Silicon Valley, avant de se massifier.

Symbole d'une mise à mal des vieilles normes, cette décontraction vestimentaire, signe de la prise de pouvoir des ingénieurs informatiques et de leur culture sur le reste de la société, avait d'ailleurs des avantages pratiques : lorsque l'on passe quatre-vingts heures par semaine à coder, mieux vaut être dans un vêtement molletonné, plus pratique qu'un costume étriqué pour improviser une sieste sur un coin de canapé.

Après Steve Jobs, c'est Mark Zuckerberg qui a porté jusqu'à son point d'incandescence ce style informe, faisant exploser tous les codes *corporate* en matière d'habillement. Tee-shirt invariablement gris, jean pas super bien coupé et claquettes de piscine : ce look typique du gars qui sort les poubelles permet en réalité de ne pas avoir à gaspiller de ressources cognitives inutiles (pff, choisir comment s'habiller, quel intérêt ?) quand on peut les employer à révolutionner nos modes de sociabilité – pas forcément en bien, d'ailleurs. Tout ça pour dire qu'au fil du temps le *casual Friday* s'est mué en *casual everyday* (« décontracté tous les jours ») : l'exception est devenue la règle.

Les lignes rouges entre le portable et l'importable sont désormais difficiles à déterminer

Les confinements, le travail hybride et les canicules à répétition sont venus affermir ce mouvement qui tend à faire de nous des Big Lebowski d'open space. D'après une étude pour International Workplace Group publiée en août 2023, 50 % des salariés américains portent des sweats à capuche au bureau, 44 % des vêtements transparents et 42 % des jeans troués. Birkenstock, minishort, maillot du Stade brestois, *yoga pants* : les lignes rouges entre le portable et l'importable sont désormais difficiles à déterminer, variant en fonction de l'entreprise et des circonstances. Passer un entretien d'embauche avec un tee-shirt de Mötley Crüe n'est pas une très bonne idée, mais cela pourra s'avérer bénéfique si vous êtes graphiste ou créatif.

Bien que le look formel traduise encore un statut élevé, la bonne nouvelle, c'est qu'on peut désormais occuper une position hiérarchique avec des Gazelle aux pieds. Mais est-il possible pour autant de venir travailler à la DRH en claquettes-chaussettes ? Si chacun est libre de s'habiller comme il le souhaite, dans la mesure où il arbore une tenue décente, l'employeur peut néanmoins imposer certaines restrictions justifiées par des impératifs de sécurité ou des questions d'image.

D'où des échauffourées vestimentaires ponctuelles, signe d'un virage vindicatif du vestiaire. Le 20 juin 2017, en pleine canicule, six chauffeurs CFDT de la Société de transports de l'agglomération nantaise sont venus travailler en jupe, car on leur refusait le port du bermuda, avant d'obtenir gain de cause.

Parfois, le style *casual everyday* peut même revêtir une dimension réellement politique, comme en Chine, où se rendre au boulot en robe de chambre serait devenu un outil de contestation de la génération Z. Et que dire de ces télétravailleurs qui assurent leurs visios avec une chemise pour le haut et un simple caleçon pour la partie du bas ? N'ont-ils pas inventé une forme de grève de la moitié du corps ?

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉE

« Mon meilleur ami me liste tous mes défauts deux heures durant »

Une querelle d'amour ou d'amitié, un déchirement familial ou une engueulade professionnelle ont marqué leur vie… Ils le racontent à **Clara Georges**. Cette semaine, Caroline, 42 ans, ingénieure à Lyon



XAVIER LISSILLOUR

Je rencontre Seb en 2014. J'habite à Paris, lui à Lyon, mais on bosse dans la même équipe, pour un grand groupe. Un jour, je vais à Lyon avec une collègue et il propose de nous héberger. Je ne le connais pas trop mais j'y vais, tandis qu'elle se désiste. Ce soir-là, on couche ensemble, mais ce n'est pas le début d'une histoire d'amour. C'est un coup de foudre amical. On devient inséparables, on est toujours fourrés ensemble. A l'époque, je suis en déplacement la semaine à Lyon avec pas mal d'autres Parisiens. La journée, on travaille énormément, le soir, on sort beaucoup.

Nous devenons un binôme aux yeux de nos collègues. Ils nous surnomment Tic et Tac. En soirée, dans les dîners, les apéros, nous amusons la galerie. C'est dans nos personnalités à tous les deux : nous savons faire rire les gens, raconter des histoires. Nous aimons faire le show.

Dans l'intimité, c'est autre chose. A deux, nous sommes beaucoup plus calmes, nous avons des discussions posées, profondes. Seb est quelqu'un d'assez mélancolique. On passe des heures à parler de la vie, de nos espoirs, de nos angoisses, de son besoin viscéral d'être en couple et d'avoir des enfants. Il n'y a aucune ambiguïté entre nous : on n'est pas du tout attirés l'un par l'autre. On part en vacances ensemble, au Japon, au fin fond de la Drôme, à Londres, à Barcelone avec des amis… et on revient avec des histoires rocambolesques et des souvenirs pour toujours.

En 2017, je déménage à Lyon. Il a toujours eu plus ou moins des chéries, mais cette fois, c'est sérieux. Il vit avec elle. On se voit beaucoup, avec ou sans elle. Il vient souvent chez moi, parce que j'habite juste à côté de notre travail. Fin 2019, il a un fils. Assez rapidement, la situation se dégrade entre lui et sa compagne. Il passe de plus en plus de temps chez moi avec le petit, presque tous les week-ends. Il dit que c'est un peu son refuge, la période est très dure pour lui. Moi, à la maison, j'ai des jouets pour mes neveux et nièces, qui deviennent aussi ceux de son garçon. Je me rapproche du petit. On passe notre vie à s'appeler, à glousser, à tout se raconter.

Fin 2022, il se sépare. Il se met immédiatement avec une fille de notre travail. On est très différentes, et on peut dire que l'on ne s'apprécie pas vraiment. Mais je fais des efforts et elle aussi. Elle vient à mon anniversaire, on discute, on se voit avec le petit… Assez vite, cependant, je sens que quelque chose ne va pas. Un jour, je suis dans le quartier de Seb avec mon neveu. Comme j'ai un peu de temps, je lui demande si je peux passer boire le café. Il bafouille, je comprends que je ne suis pas la bienvenue. La situation se répète quelques mois plus tard. Je dis à Seb que je pense qu'il y a un souci, et qu'il faut qu'on parle.

Finalement, je suis convoquée chez eux en mars 2023. La copine de Seb veut me parler. Elle a trois griefs. Elle me reproche d'appeler Seb « chaton ». C'est un petit surnom entre nous, je comprends que ça la gêne. Elle me reproche ensuite un discours que j'avais fait pour lui au boulot, dans lequel je me moquais de lui. O.K., je comprends. Puis elle me dit que nous « faisons trop le show » lui et moi, que cela la dérange, elle qui est d'un naturel plus réservé. Là, nous disons tous les deux que nous n'allons pas changer, que c'est ainsi. Nous nous quittons là-dessus.

« Il me dit que je suis un peu comme Dieudonné : avant, c'était drôle, maintenant, c'est juste raté »

Mais rien n'est réglé. Les mois suivants, il se cache pour me voir, il ne m'appelle que quand elle n'est pas là. Je le tanne un peu, mais il nie, me dit que je me fais des idées et que c'est juste une question de disponibilité car il est en couple. Un jour, en juillet, j'en ai marre qu'il fasse comme si j'étais folle et je m'énerve. On a un échange tendu sur WhatsApp, où je lui écris « On verra ce qu'en dit ta gardienne » pour parler de sa compagne. Il me dit que je vais trop loin. On part chacun en vacances sans se donner de nouvelles pendant plus d'un mois.

Nous nous revoyons en septembre pour parler. Il arrive chez moi. Là, c'est comme s'il n'était plus le même. Pendant deux heures, sans colère, il me liste tous mes défauts. Il dit que, depuis dix ans, je suis de pire en pire, que j'ai changé, que je me suis enfermée dans un personnage dont je n'arrive plus à sortir, que je ne fais plus rire personne. Que je suis un peu comme Dieudonné : avant, c'était drôle, maintenant, c'est juste raté. Il me dit que je ne travaille que par copinage. Que je n'ai pas vraiment d'amis, pas de valeurs. Que souvent, c'est moi qui m'incruste chez les gens et que ça ne se fait pas. Il me dit aussi qu'il a peur de moi à cause de blagues que j'ai faites sur le fait d'installer ma tiny house dans son jardin. Mais c'était des blagues ! Nous n'avons ni jardin ni tiny house. Puis il conclut en disant qu'il fera les travaux dont j'ai besoin chez moi car j'ai été là lors de sa rupture et qu'il estime avoir une dette vis-à-vis de moi. Il parle très calmement. Sans colère, sans alcool, sans rien.

Paradoxalement, je vis ça de manière un peu détachée, ses propos sont tellement surréalistes que j'ai l'impression d'observer la scène de l'extérieur. Je me rends compte que ce n'est plus mon Seb et que ça ne servirait à rien d'argumenter. J'ai parfois l'impression que l'on sombre dans la folie. Je suis à deux doigts de m'étouffer quand il me dit que ça ne se fait pas de passer chez lui sans prévenir, alors qu'il passait sa vie chez moi sans jamais poser la question, et que je sursautais parfois quand je le trouvais sur mon canapé en rentrant.

Je le laisse parler, puis je lui dis que je comprends qu'il a un problème avec moi et que je ne lui conviens plus. J'ajoute que je ne reviendrai pas vers lui, mais que ma porte restera toujours ouverte si un jour il change d'avis. Je lui dis juste que j'ai l'impression d'entendre sa chérie parler à mon sujet. Il me dit que cela n'a rien à voir, qu'il est sorti de dépression et qu'il s'est rendu compte subitement de tout cela. On se quitte comme ça.

Deux semaines plus tard, il se remet à m'écrire, comme si de rien n'était : « Salut Caro, quoi de neuf ? » Lorsque je lui réponds que je suis toujours en train de digérer ce qu'il m'a dit, il fait mine de ne pas comprendre. Il minimise, en disant que ce ne sont que quelques pourcents de ma personnalité qui le dérangent, mais que j'ai aussi plein de qualités. Trois fois, il m'écrit sur un ton badin. La troisième fois, en novembre, je lui demande d'arrêter.

Depuis, on ne s'est jamais revus. Je pense que si je l'appelais demain, on irait boire un verre. Mais une conversation de surface ne m'intéresse pas. Seb sans son côté profond, où on peut se parler vraiment de tout, ce n'est plus l'ami que j'ai connu.

J'ai perdu quelqu'un de très important pour moi. C'est tellement violent et improbable. Son fils me manque également. Mais comme j'ai eu l'impression de ne rien pouvoir faire, d'être face à une sorte de folie, cela m'a permis d'accepter plus facilement la situation. Et je préfère ne pas garder de colère ou de ressentiment. J'essaie de ne pas ressasser. Je garderai des souvenirs extraordinaires de ces dix années passées ensemble. Et j'espère qu'il en gardera quelques-uns aussi.



La cheffe de chœur Valentine Derreumaux dirigeant 470 choristes, lors de la soirée La La La, au Ground Control, Paris 12e, le 27 mai.
CHA GONZALEZ POUR « LE MONDE »

EN CHANTANT

« La La Land » d'un soir

Les ensembles vocaux éphémères, qui rassemblent des centaines de choristes amateurs, se développent. Le temps d'une soirée de fête, les codes guindés de la chorale sont revisités à gorge déployée

Pascale Krémer

Et, à la fin, ils s'applaudissent eux-mêmes à tout rompre. En à peine deux heures, l'assemblée a créé son spectacle. Une impressionnante reprise à trois voix de la chanson *Christine*, de Christine and the Queens. Les 470 choristes réunis pour la première fois, ce soir de la fin mai, sortent tout ébaudis de la halle du Ground Control, un ancien lieu industriel transformé en immense espace polyvalent, dans le 12e arrondissement parisien. Les voilà comme étonnés, grisés de leur propre performance, soudés par une nouvelle fierté.

Ce drôle d'effet euphorisant des soirées La La La. Principe simple, impact maximal sur le moral : quiconque ayant envie de chanter ailleurs que sous la douche et disposant de 25 euros (pour l'entrée, déductibles des impôts) peut se joindre à une grande chorale éphémère dont les bénéfices sont versés à une association – la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, ce jour-là. La chanson n'est dévoilée qu'une fois sur place, ses paroles sont alors distribuées à chacun. La cheffe de chœur Valentine Derreumaux, accompagnée de quatre musiciens sur scène, guide pas à pas l'échauffement vocal, l'apprentissage, puis les restitutions polyphoniques finales qui sont filmées et postées sur YouTube, pour le souvenir.

Résumée ainsi, l'expérience musicale semble tourner court. Pourtant, à la sortie, les mines réjouies en disent long. *« C'est génial, c'est fédérateur ! Un vrai moment de partage, pour une bonne cause en plus ! »*, s'emballe Isabelle, dont le collier fleuri tressaute sur la poitrine. La pharmacienne de 59 ans ne regrette pas d'avoir embarqué sœur et fille étudiante dans l'aventure : *« Je chante mal chez moi, mais ensemble, on a le sentiment de bien chanter ! »* A ses côtés, Sophie, 47 ans, chapeautée d'un haut-de-forme pailleté, à qui l'on a dit jadis qu'elle chantait comme une casserole. *« Mais je m'en fous ! »*, se rebiffe-t-elle. Malgré une ardente fréquentation des chorales scolaires, elle n'a jamais donné de la voix dans un chœur d'adultes – *« C'est plus rigide, il faut savoir lire le solfège, je ne savais pas. »* Alors la parenthèse La La La l'enchante, tout autant que Valérie, qui l'accompagne. *« C'était très chouette, mieux que les repas de famille quand on sort la guitare »*, s'amuse cette quadragénaire en tee-shirt kaki et godillots. *« La cheffe de chœur, elle est impressionnante d'obtenir ça de nous, parce qu'on est nombreux ! »*

La cheffe de chœur en question, Valentine Derreumaux, une quadragénaire lilloise mère de quatre enfants, a mené une première vie d'autrice-compositrice-interprète, puis a dirigé trois chorales hebdomadaires, avant de lancer ces soirées de chant choral sans contrainte. En 2018, la première, à Lille, a réuni 90 curieux dans les chais d'un marchand de vin. *« Aujourd'hui*, dit-elle, *je dois limiter à 600 personnes pour garder un petit côté intimiste. Alors j'enchaîne deux soirs de suite. Les 1200 places partent en un quart d'heure. »* Au Ground Control aussi, l'événement organisé par Valentine Derreumaux, pour la première fois à Paris, se répète pour répondre à la demande : 430 personnes avaient déjà fait le déplacement, le 25 avril. Prochaine date déjà annoncée, le 25 juin. Suivront Toulouse, Bordeaux, Lyon, etc.

Des choristes seuls, en couple, en bande ou en famille, qui ne savent pas tous chanter, mais ont tous envie de faire comme si. Ni partition dans les mains ni vraie scission entre voix de basse, ténor, alto et soprano – chacun se positionne simplement côté aigus, graves ou entre les deux. Les codes de la chorale volent en éclats de rire. *« J'ai eu envie de dépoussiérer son image un peu vieillotte en France*, explique Valentine Derreumaux. *Quand on parle "chorale", on voit des personnes âgées, du solfège, Bach et une église… »* En soirée La La La, selon elle, on vient partager un bien-être et une émotion collective, une solidarité d'amateurs confrontés à la difficulté, puis une satisfaction de réussir ensemble. Un vrai lâcher-prise de deux heures, surtout.

Pour y parvenir, elle se mue en déesse hindoue à trois bras, capable de guider chaque portion de l'assemblée, chantant elle-même, souriant, dansant. Dopant le public de ses encouragements (*« Bravo, quelle énergie ! »*, *« On va la refaire, et je sens qu'on va y arriver ! »*), jusqu'à l'apothéose finale enregistrée : *« Est-ce que vous vous sentez prêts à donner toute votre énergie pour la mettre ensemble ? Serrez-vous les uns contre les autres, vous êtes les stars du show ce soir, on veut vous voir danser, laissez-vous envahir par la musique ! Vous sentez l'énergie en train de monter ? »* *« Ouiii »*, hurle en réponse la salle, sans trop de surprise.

Comme le bouche-à-oreille fonctionne à plein tube, ces chorales improvisées d'un jour ou d'un soir commencent à se faire entendre un peu partout en France. Pionniers, les Canadiens de Choir ! Choir ! Choir ! ont ouvert la voie, dès 2011. Ils peuvent maintenant rassembler 2000 chanteurs dans n'importe quelle grande salle de spectacle d'Amérique du Nord, conviant à l'occasion des invités aussi célèbres que Rufus Wainwright ou The Cranberries. En Belgique, la Chorale d'un soir résonne dans tout Bruxelles depuis 2017.

En version française, l'ensemble vocal ponctuel s'apparente encore souvent à un karaoké géant, dans un bar, pour quelques euros l'entrée, avec paroles projetées au mur (ou fournies sur carnet), groupe de musique live (ou grosses enceintes) et hits entonnés à l'unisson. Zoélie Macaudière, elle, se conforme à des standards plus anglo-saxons. Sortie du Conservatoire, cette cheffe de chœur de 27 ans organise depuis sept ans, à Lyon, des soirées gospel participatives pour *« fédérer des gens sans affinités de départ »*. Jusqu'à quatre cents personnes affluent, les mains vides de toute partition, pour répéter une dizaine de titres joués par deux musiciens, avant de les interpréter côte à côte, déhanchés synchronisés, voix unies.

« La moitié n'a jamais eu le plaisir de chanter en chœur, évalue la jeune cheffe. *Ce sont des quadragénaires, pour beaucoup, de jeunes parents, des banquiers comme des agriculteurs. C'est joyeux, dynamisant, on tape dans les mains, dans celles du voisin, il y a des chorégraphies, on mouille le tee-shirt. L'idée n'est pas de chercher la performance artistique, mais de s'amuser, de vibrer ensemble ! »* Et plus si affinités. *« Je m'amuse à faire chanter les célibataires, à un moment, pour qu'ils se repèrent… »* Conquis, les participants convertissent leur entourage et reviennent plus nombreux. Zoélie Macaudière décrit ce chœur gros *« de gens trop occupés dans leur vie pour s'engager à l'année »*, ces soirées comme *« une manière moderne de voir le chant choral, plus festive, événementielle »*.

Elle a déjà fait chanter une centaine d'entreprises réunies en assemblées, conventions ou team building – jusqu'à quatre mille personnes à l'unisson, pour la Banque populaire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Toujours dans l'esprit « sans engagement », Tempose, l'énorme chorale gospel de 350 personnes qu'elle animait déjà avant de lancer ces soirées (et pour laquelle la liste d'attente est longue comme un jour sans musique), ne se réunit qu'un dimanche par mois, charge aux choristes de travailler chez eux entre deux répétitions.

Selon Côme Ferrand-Cooper, le directeur de l'association A cœur joie, *« ces chœurs éphémères, temporaires ou à projet ont toujours existé »*, ils prennent juste *« des formes plus modernes, plus visibles »*. Nombre de chorales pratiquent les répétitions ouvertes à participation publique, les ateliers à la journée ou au week-end, les stages estivaux et autres soirées chantantes dans des lieux sympathiques. Car il y a urgence à *« entrer en contact »*, admet M. Ferrand-Cooper. *« Le monde choral est vivace, il réunit deux millions de majeurs. La pratique n'a pas baissé depuis les années 1980. Mais il lui faut aussi recruter, notamment des hommes et des personnes de moins de 50 ans. »*

Les chorales de toute une région sont capables de s'unir pour une soirée « 500 voix pour les plus belles chansons françaises » (multipliées par trente spectacles, partout en France, début 2025, soit quinze mille choristes mobilisés) ou « 2000 voix pour Queen » (aux arènes de Béziers, dans l'Hérault, le 18 juillet), sous la houlette du producteur de spectacles David Hardit. Au festival Les Choralies de Vaison-la-Romaine (Vaucluse), tous les trois ans, un chef de chœur monte chaque soir sur scène pour faire chanter les 4500 spectateurs du théâtre antique avant le concert. La Philharmonie de Paris, l'Orchestre du Rhin, le Chœur de Radio France se prêtent aux concerts choraux participatifs, avec atelier préparatoire la veille.

Parce que sa trentaine de choristes parisiens des Bomokeurs *« voulait chanter avec des proches »*, le chef de chœur Loïc Bontemps a lancé il y a deux ans les chorales géantes Toussankeurs. Tous les deux mois, dans un lieu prisé de la capitale (bar avec *rooftop*, kiosque d'un parc, etc.), avec quatre musiciens et sa comparse Angélique de Bellefon, Loïc Bontemps enseigne quatre ou cinq tubes pop rock mythiques, raccourcis et harmonisés pour l'occasion, en vingt minutes chacun, pour aboutir à deux filages filmés de toutes les chansons. *« Le public, de 6 ans à 85 ans, est plus large que nos choristes vingtenaires, trentenaires et quadragénaires. C'est un moment de partage avec des gens de tous niveaux. A cette taille – près de deux cents personnes –, la foule chante juste quoi qu'il arrive »*, rassure le chef de chœur.

> « IL Y A DES CHORÉGRAPHIES, ON MOUILLE LE TEE-SHIRT. L'IDÉE N'EST PAS DE CHERCHER LA PERFORMANCE ARTISTIQUE, MAIS DE S'AMUSER, DE VIBRER ENSEMBLE ! »
> *Zoélie Macaudière, cheffe de chœur*

De quoi y prendre goût. Peut-être même avoir envie d'y revenir, sur un rythme plus allegro, espère-t-on chez A cœur joie. Xavier Denaiffe, chargé de développement à l'association, y voit *« une bonne entrée en matière pour dédramatiser le chant choral, qui n'est plus associé à une esthétique classique ou religieuse »*. Evidemment, complète-t-il, *« il est moins difficile de chanter dans un chœur important que dans un ensemble vocal de douze personnes »*. Régulières ou éphémères, *« les chorales bien-être »* se développent, observe-t-il, dont l'objectif est le plaisir par la libération d'endorphines, la socialisation sous cocon bienveillant, plutôt que le concert du mois de juin, endimanché de noir. L'époque a besoin d'une chanson douce.

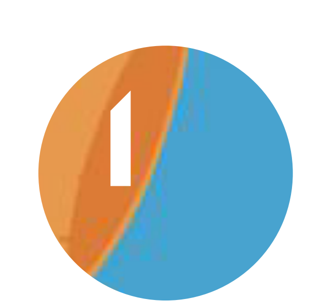
VIN

Comment être un bon œnotouriste

Vous prévoyez de boire ou de cracher lors de la dégustation? De conduire ou de vous faire conduire? Une visite dans un domaine viticole s'anticipe, qu'elle soit d'une heure ou d'une journée

Ophélie Neiman


DAVID ADRIEN



Préparez (un peu) votre voyage

Profiter des vacances estivales pour découvrir les vins locaux, la viticulture de la région, celles et ceux qui la façonnent, voilà une bonne idée. Le tourisme du vin est une excellente manière d'appréhender les diverses facettes du coin qui vous accueille. Il permet de s'informer sur son climat, son relief, sa géologie, ses traditions, mais aussi sa culture gastronomique. Et par-dessus tout, son vin.

Néanmoins, sans vouloir alourdir votre charge mentale, je vous conseille d'anticiper votre séjour. De nombreux domaines viticoles ne raffolent pas des visites sans rendez-vous, voire les refusent. Soit parce que le personnel est trop réduit pour gérer au pied levé des visiteurs inattendus, soit parce que certaines structures proposent un œnotourisme sur réservation uniquement.

Quelle que soit la région où vous irez, vous trouverez des guides en librairie, sur Internet ou dans les offices de tourisme. Ils recensent les activités œnotouristiques du vignoble local, les domaines qui proposent des dégustations, des visites des vignes, des repas et hébergements.

Enfin, vous pouvez vous fier au label « Vignobles & découvertes », attribué par Atout France, l'agence de développement du tourisme dans l'Hexagone. Le site renvoie vers les portails des offres œnotouristiques de la région (voire de l'appellation) recherchée, avec tout ce qu'il faut pour dormir, manger, visiter, déguster (à l'instar de Bordeaux Wine Trip, Languedoc Cœur d'Hérault ou Destination Beaujolais).

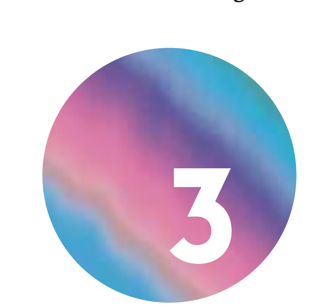


Faites confiance aux pros

Si vous êtes réfractaire à toute organisation, cherchez une fois sur place la « maison du vin » de l'appellation. Gérées par les vignerons, certaines maisons peuvent vous recommander des visites adaptées à vos envies (comme à Vouvray), d'autres permettent de goûter des vins de tous les domaines et de les acheter à prix château (comme à Sauternes).

Ceux qui ont un budget confortable et préfèrent déléguer les à-côtés peuvent s'en remettre à des professionnels. L'explosion de l'œnotourisme en France a fait naître des agences spécialisées dans l'organisation de visites ou de séjours liés au vin, parfois avec chauffeur pour éviter l'épineuse question du « qui boit, qui crache ? ». Parmi celles-ci, Rhône Trip, qui compose des itinéraires d'une journée ou d'une demi-journée dans les vignes de la vallée du Rhône, du Beaujolais ou de Bourgogne, assurés par des chauffeurs-guides-sommeliers. Ou Beyond The Wine, avec des circuits privés dans le golfe de Saint-Tropez. Ou encore La Vie bonne, et ses séjours haut de gamme dans le Bordelais.

Il existe également des sites œuvrant dans toute la France et au-delà. Vinotrip dispose d'un moteur de recherche pour trouver la proposition la plus adéquate, Wine Passport conçoit des séjours personnalisables, sur devis. Plus œcuménique, Oenotourisme.com met en relation les nombreux domaines inscrits et les œnotouristes, en détaillant les prestations proposées et les événements dans les vignobles.



Cultivez-vous

Les domaines prospères savent offrir ce petit quelque chose en plus qui fait qu'on n'y vient pas forcément pour le vin, même si sa présence rend plus belle encore la visite. Parmi les incontournables se trouve le Château La Coste, à Aix-en-Provence, avec sa promenade au milieu des œuvres d'art et ses expositions temporaires. Jusqu'au 23 juin, Damien Hirst est à l'honneur. De même à la Commanderie de Peyrassol, dans le Var, où la collection d'art de Philippe Austruy s'épanouit dans les vignes. Chaque domaine possède en son sein restaurants et chambres.

Dans le Var toujours, le Château Sainte Roseline marie son amour de l'art contemporain à celui des soirées, avec DJ sets et concerts réguliers. Et les Vignerons indépendants mènent chaque année une opération Art & Vin. Lors de cette édition, qui célèbre la liberté, une cinquantaine d'artistes exposent leurs œuvres dans les caveaux ou les chais.

Côté Bordeaux, le Château Chasse-Spleen héberge un centre d'art contemporain tourné vers les artistes émergents, dans une chartreuse du XVIIIe siècle ; le Château d'Arsac expose ses œuvres en extérieur et a conçu une visite œnomusicale dans ses murs.

Les mélomanes ne sont d'ailleurs pas en reste. Rappelons les deux festivals les plus prestigieux : le Festival Jazz au Château L'Hospitalet, à Narbonne, du 16 au 20 juillet ; les Musicales dans les vignes de Provence (douzième édition) qui, depuis le 1er juin et jusqu'au 28 septembre, organisent 73 concerts dans 39 domaines.



Travaillez vos muscles

Ne vous contentez pas de lever le coude. Faites fonctionner le reste du corps. Si vous voyagez en train, prenez votre biclou ou louez-en sur place (on trouve facilement des vélos à assistance électrique près des gares qui jouxtent des vignobles attractifs). Gagnez les domaines et méritez la dégustation qui suit. N'oubliez néanmoins pas de cracher pour rouler droit entre les étapes. Il est désormais courant de commander ses coups de cœur à livrer à votre retour à la maison.

Vous pouvez également marcher. Damien Courcoux vient de sortir *Randos vin en France* (Helvetiq, 328 pages, 24,90 euros). Il y détaille cinquante randonnées, sous forme de boucles d'en moyenne 11 kilomètres, qui incluent un domaine viticole, un bar à vin, une chapelle ou un musée. Le vin n'est parfois que le prétexte pour visiter une ville ou longer un étang, mais les itinéraires sont attrayants, variés, et très bien détaillés.



Pensez à toute la famille

N'oubliez pas notamment ceux qui ne boivent pas de vin. Les plus petits d'abord. Oui, certains domaines pensent à eux. C'est le cas du domaine Le Novi dans le Luberon, qui a créé « le jeu des Pitchouns », jeu de piste sous forme de livret-guide pour découvrir le métier de vigneron et la biodiversité sur le domaine, pendant que vous serez en train de déguster.

Les plus grands pourront patienter en participant à un escape game, comme celui organisé chez Pierre & Bertrand Couly, à Chinon (Indre-et-Loire), ou celui du Château Pas de l'Ane, à Saint-Emilion (Gironde), ou celui, en plein air, du Domaine de la Triballe, à Guzargues (Hérault). Enfin, sont proposées des soirées cinéma ou comedy club en plein air et des nuits d'observation des étoiles au Château Gassier, au pied de la montagne Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône). Sans obligation de boire.


STÉPHANIE JAYET POUR « LE MONDE »

PLAT FÉTICHE

Le vitrail de Philippe Mille

Elvire von Bardeleben

Le Sarthois a piloté pendant quinze ans le restaurant du domaine Les Crayères, à Reims, où il a décroché deux étoiles. A 50 ans, il vient d'ouvrir son propre restaurant, Arbane, dans un ancien hôtel particulier au cœur de la ville, non loin de la cathédrale où étaient sacrés les rois de France, et de sa rosace.

« Ça fait quinze ans que je suis installé à Reims. Au début, j'ai subi cette Champagne que je ne connaissais pas. Comme pour la plupart des Français, le champagne, c'était juste un apéritif ou pour accompagner un moment festif, un dessert, un anniversaire. Mais ici, c'est la boisson normale pour tous les plats. Quand j'ai réalisé mon premier repas, j'étais perdu : le sommelier m'a quasiment dit quels produits travailler pour aller avec le champagne. J'avais l'impression d'être un commis. Je ne voulais pas subir, donc j'ai déambulé dans la région, j'ai rencontré des vignerons, j'ai fait des dégustations, pour comprendre.

Cette ville peut être dure quand on arrive, les Rémois sont réputés pour être froids. La première année, j'ai trouvé ça compliqué. Mais une fois qu'on est introduit, c'est magique. Je suis tombé amoureux de la Champagne, de son architecture, sa culture, son artisanat, sa nature, ses vins. Quand j'ai ouvert mon propre restaurant, j'ai eu envie de retranscrire ce sentiment de communion.

D'où ce plat, un hommage à la cathédrale de Reims. Pour dessiner les contours d'un vitrail, je me sers d'une mousseline de légumes, au chou-fleur ou au céleri selon la saison. Je les remplis avec une huile d'herbe verte, une bisque de langoustine rouge orangé, un condiment au citron jaune pâle. Au centre, des langoustines servies en épais carpaccio, marinées au verjus, dessinent une rosace sur laquelle je pose une tuile au maïs. Je rajoute un peu de feuille d'or pour l'éclat.

C'est un plat qui plaît beaucoup, car on comprend tout de suite le pourquoi du comment, qu'on soit rémois ou étranger. Beaucoup de clients ont du mal à l'attaquer, à casser le décor. Certains pensent même qu'il fait partie de l'assiette, alors que tout se mange et se déguste. Ça doit faire trois ans que je travaille cette rosace. Au début, sa réalisation était très longue, aujourd'hui, en une minute trente, c'est fait.

Quand j'ai commencé mon apprentissage, à 16 ans, le chef-patron a convoqué mes parents au bout de quinze jours pour dire qu'il fallait que je change d'orientation parce que ça n'allait pas. Mais je savais que ce métier était pour moi. Ça n'a jamais été facile, mais j'ai toujours pris du plaisir à travailler. Encore aujourd'hui, je me remets en question tous les jours : j'aurais pu rester dans le confort du salariat d'une belle maison, entouré de dizaines de cuisiniers. Mais j'avais envie de casser le luxe de la tranquillité. Me mettre un coup de pied aux fesses. S'endormir, ce n'est pas ma philosophie.

J'ai trouvé cet hôtel particulier qui a 150 ans et qui était vide depuis le Covid-19. Oublié. Comme le cépage qui a donné son nom au restaurant : même les Champenois ne connaissent plus l'arbane, qui a été éclipsé par le pinot noir, le pinot meunier et le chardonnay. Pour décorer la salle, j'ai commandé à Caroline Brun *[professionnelle du vin et artiste synesthète]* plusieurs tableaux sur l'arbane. En cuisine, j'utilise pour certaines cuissons des fûts imprégnés de vin, les douelles, qui ont accueilli du champagne ou des coteaux champenois rouges. J'ai conçu un lieu pour y mettre un maximum d'âme, aller au plus profond de cette terre de Champagne. Je sais que je n'irai plus ailleurs. Et je suis content : j'ai l'impression de renaître, à 50 ans. »

Menu à partir de 80 euros. 7, rue Noël, Reims. Arbane-philippe-mille.com

LA DÉGUSTATION

Cette rosace, dont les couleurs vert-rouge-blanc évoquent un peu un drapeau italien ou irlandais, est tellement parfaite qu'on a effectivement des regrets à la briser. Le carpaccio épais de langoustine est généreux et agrémenté de caviar ; le goût corsé de la bisque répond à l'acidité du citron, la fraîcheur de l'herbe. L'esthétique en met plein les yeux, mais les goûts, eux, sont assez doux.

UN APÉRO AVEC…
AURÉLIE DUPONT

Chaque semaine, « L'Epoque » paie son coup. L'ex-danseuse étoile, un temps directrice de l'Opéra de Paris, retrace son parcours dans un livre. A 51 ans, elle se cale sur un nouveau rythme, à cause de l'arthrose et grâce au lâcher-prise



« Je découvre la vie aujourd'hui »

Aurélie Dupont, au café de l'Hôtel Particulier Montmartre, Paris 18e, le 30 avril. BENJAMIN MALAPRIS POUR « LE MONDE »

Rosita Boisseau

Aurélie Dupont avait d'abord imaginé un pique-nique dans un petit parc, sur les hauts de Montmartre. *« J'aurais débarqué avec une nappe, une bouteille de champagne et deux coupes »*, s'enthousiasme celle qui adore pique-niquer, notamment avec ses deux fils : Jacques, 16 ans, et Georges, 13 ans. La météo instable a eu raison de son envie et obligé à un repli un peu moins champêtre. Elle a opté pour le bar de l'Hôtel Particulier Montmartre, un endroit chic et décontracté, niché à deux pas de chez elle, dans le 18e arrondissement. *« J'y viens régulièrement prendre l'apéro avec des amis ou m'y réfugier pour être tranquille*, confie-t-elle. *J'aime ce côté vieux Paris du 18e un peu inaccessible et, moi qui suis folle de nature, j'apprécie de m'y oxygéner au milieu des arbres en écoutant les oiseaux. »* Les bulles alcoolisées seront donc pour une autre fois : Perrier, en avant !

A peine deux ans après sa démission surprise, en juin 2022, du poste de directrice de la danse de l'Opéra national de Paris, où elle a brillé en tant qu'étoile dans tous les grands ballets, Aurélie Dupont, 51 ans, vient de publier son autobiographie. Intitulé *N'oublie pas pourquoi tu danses* (Albin Michel, 22,90 euros), ce gros morceau parfaitement digeste de 476 pages déplie sa vie depuis l'enfance, passant au crible sa nécessité de danser, ses blessures psychologiques et physiques, sa lutte pour continuer coûte que coûte à grimper sur scène, la beauté et la dureté du travail quotidien et celui de l'interprétation… *« J'ai consacré un an et demi à ce livre*, précise-t-elle. *J'avais intégré mes six ans et demi de directrice à la tête de la compagnie, mais ça faisait beaucoup. Il y aura donc sans doute un deuxième tome bientôt. »* Autre envie : l'adaptation filmique de cet ouvrage débordant de matière romanesque parfaitement cinématographique. En attendant que cela se concrétise, elle peaufine un projet de comédie musicale.

Veste blanc crème, tee-shirt noir, jean court, Doc Martens noires, Aurélie Dupont affiche une ligne claire et nette. Cheveux strictement plaqués autour d'une raie au milieu bien droite, petite queue serrée ébouriffée sur la nuque, elle arbore le visage impeccable de la danseuse habituée à porter chignon.

Comme dans son livre, où la précision suggestive des mots se conjugue avec le désir de partager ce monde toujours mystérieux et fascinant qu'est celui de l'Opéra de Paris, Aurélie Dupont a la parole spontanée et franche. *« Je voulais qu'il se lise comme un roman et que cela ne concerne pas seulement les gens qui connaissent le ballet. »* Mission réussie. Tout en embarquant dans les méandres de ses émotions, elle livre au passage les codes d'accès au métier de danseuse classique dans cette institution de premier plan ainsi qu'aux monuments du répertoire classique qu'elle connaît sur le bout des chaussons.

Comment s'attelle-t-on à l'écriture, qui plus est sur sa propre vie ? *« J'aime apprendre de nouvelles choses, mais je ne savais pas si j'en étais capable »*, déclare-t-elle. Pour s'échauffer, elle a d'abord lu et relu la bio du joueur de tennis américain Andre Agassi. *« Cela m'a beaucoup aidée de découvrir comment ses sensations sont décrites, son mal de dos, ses douleurs, son rapport à ses peurs, comment on fait lorsqu'on a un corps qui ne répond plus… »* Elle s'est ensuite testée avec un chapitre – celui consacré à *Casse-Noisette* –, qu'elle a soumis à son éditeur et… banco.

Elle a construit son récit à partir du journal qu'elle a tenu lorsqu'elle était à l'école de danse. *« Avec [s]on écriture bien ronde »*, elle avait tout consigné sur un seul cahier, de la cinquième à la première. Celle qui a également *« une très bonne mémoire »* a élaboré un plan et s'est *« lancée »*, s'asseyant tous les jours devant son ordinateur, où qu'elle soit – chez elle, dans le train ou dans l'avion – et le plus souvent en musique. *« J'aime Nina Simone, Chet Baker, Sarah Vaughan. La musique m'apaise. J'ai écrit dans le plaisir avec des silences, des respirations. Finalement, j'ai adopté la même démarche musicale que lorsque j'interprétais un rôle. »*

La musique porte Aurélie Dupont. Elle aurait aimé apprendre le piano, mais n'en a pas eu l'occasion. C'est en écoutant note à note les partitions des ballets qu'elle a trouvé des astuces subtiles pour moins solliciter son genou droit blessé, qui la mit hors-jeu pendant deux ans, de 2003 à 2004. *« Je rallongeais par exemple un temps de pirouette sur ma jambe puissante, la gauche, en travaillant beaucoup les équilibres sur pointes*, explique-t-elle. *Je me suis également beaucoup consacrée au haut du corps, car on oublie que, la danse, ce n'est pas que les jambes et qu'il faut capter le regard avec les bras ou le buste. »*

Elle se définit comme une *« magicienne »*, tant elle a aiguisé la technique de l'illusion visuelle. *« Mais il y a aussi un petit côté artisan dans cette recherche*, ajoute-t-elle. *Lorsque j'ai pris ma retraite, à 42 ans, je suis partie sereinement. J'avais tout travaillé. Il n'y avait pas un endroit de mon corps auquel je n'avais pas pensé. Parallèlement, j'ai appris à aimer, à écouter et à accepter mon corps, avec lequel j'avais d'abord un rapport plutôt violent, comme souvent dans la danse classique. »*

> « J'AI APPRIS À AIMER, À ÉCOUTER ET À ACCEPTER MON CORPS, AVEC LEQUEL J'AVAIS D'ABORD UN RAPPORT PLUTÔT VIOLENT »

Depuis deux ans, Aurélie Dupont a très peu fréquenté l'Opéra. *« J'y suis allée deux fois pour voir les créations de Bobbi Jene Smith et Alan Lucien Oyen »*, dit-elle. Elle vient de savourer le spectacle *Sweet Mambo*, de Pina Bausch (1940-2009), son indestructible idole, à l'affiche, en avril, au Théâtre de la Ville, à Paris. Elle souligne combien elle a apprécié voir sur scène les interprètes historiques, celles qui ont créé le ballet, et combien *« leur grande honnêteté et leur vulnérabilité assumée »* l'ont touchée.

Pina n'est pas seule au panthéon d'Aurélie Dupont. S'y trouve aussi Bruce Lee (1940-1973), qu'elle évoque avec fougue. *« Je suis tombée par hasard sur un film sur lui pendant que j'étais blessée au genou*, raconte-t-elle. *Il y disait : "Sois l'eau, à la fois douce et puissante." Je me suis retrouvée dans ses mots ainsi que dans sa quête d'excellence et son honnêteté. »* Depuis, le maître du kung-fu l'accompagne mentalement dans son parcours.

Difficile, lorsqu'on discute à bâtons rompus avec Aurélie Dupont, d'imaginer les obstacles qu'elle a enjambés. Elle irradie en toute simplicité. Et pourtant ! Son trajet de petite fille solitaire et isolée, qui *« avai*[t] *l'impression d'être une erreur dans* [s]*a famille »* et dont la mère ne cesse de lui répéter, à chaque anniversaire, combien elle *« étai*[t] *laide quand* [elle est] *née »*, n'a rien de lisse. Quant à l'Ecole de l'Opéra, elle y était toujours épinglée comme n'étant *« pas assez douée, pas assez mince, trop atypique »*. *« Cela m'a poussée à beaucoup réfléchir sur moi, à me remettre en question en permanence*, insiste l'ex-étoile. *Je doute énormément, mais je préfère ça. »*

« Danser, c'est prier », disait Isadora Duncan, qu'Aurélie Dupont aime citer. Si elle ne prend plus de cours, la danseuse pratique désormais le pilates. *« J'ai mal partout, c'est terrible, j'ai beaucoup d'arthrose et ne peux même pas faire de yoga, c'est trop dur. »* Parallèlement, elle dessine et conçoit des bijoux. Elle arbore d'ailleurs un superbe pendentif avec deux cibles : l'une cerclée de minidiamants sur son périmètre extérieur, quand l'autre l'est sur l'intérieur – une évocation de ses enfants. *« Ils ont appelé ce bijou "Jacques et Georges"*, s'amuse-t-elle. *Tout avance doucement, et je suis tellement heureuse. J'ai vécu à l'Opéra de mes 10 à mes 50 ans. Autrement dit, pendant quarante ans, tous mes horaires m'étaient imposés en fonction des représentations du soir. Je découvre la vie aujourd'hui. Je passe du temps avec mes enfants, mes amis, et surtout je gère mon temps comme je l'entends. J'ai enfin la chance de choisir et d'être libre. »* La danseuse ne regrette rien et assume même, désormais, de ne rien faire.

PLAYLIST

> LE DERNIER CONCERT
Eddy de Pretto, à l'Olympia.

> LE DERNIER SPECTACLE
Ink, de Dimitris Papaioannou, au Théâtre de la Ville, à Paris.

> LA DERNIÈRE ÉCOUTE
Little Simz.

> LE DERNIER LIVRE
Le Murmure, de Christian Bobin (Gallimard, 132 p., 17 €).

> LE DERNIER FILM
Anatomie d'une chute, de Justine Triet.